Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8270030
Centre d'intérêt: 50

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Service des bureaux régionaux.

L'innovation en milieu scolaire : quelques analyses / Ministère de l'éducation, Service des bureaux régionaux et Direction générale de la planification. -- [Québec] : Le Service : La Direction, 1976.
iv, 187 p. ; 28 cm. -- (Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations ; 4)

Code: 28-1215.

Cote Dewey: 371.3'09714/031 Cote LC: LB/1027

Descripteur(s): *Innovation en éducation *Expérimentation pédagogique *Enseignement expérimental *Répertoire *Maternelle (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Opération inventaire, analyse et diffusion des innovations *IADI

Dans le cadre d'un inventaire de projets d'innovation pédagogique entrepris en 1975-1976 auprès des niveaux de la maternelle, du primaire et du secondaire, ce document présente 19 analyses de cas. Ces analyses insistent autant sur la dynamique du développement d'une innovation, son insertion dans un milieu donné, les interactions qu'elle suscite ou exige, les ressources qu'elle met en oeuvre, que sur son objet proprement dit.

Le cadre de présentation des projets est divisé en trois parties: 1. Caractérisation de l'innovation, 2. Description détaillée de l'innovation, 3. Description du processus de l'innovation.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8270029
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270030

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE DES BUREAUX RÉGIONAUX
ET DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

OPÉRATION INVENTAIRE
ANALYSE ET DIFFUSION DES INNOVATIONS

DOCUMENT NO 4

L'INNOVATION EN MILIEU SCOLAIRE: QUELQUES ANALYSES.

OCTOBRE 1976

EN COLLABORATION

28-1215

E D U Q 827003O

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE DES BUREAUX RÉGIONAUX
ET DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

OPÉRATION INVENTAIRE
ANALYSE ET DIFFUSION DES INNOVATIONS

DOCUMENT NO 4

L'INNOVATION EN MILIEU SCOLAIRE: QUELQUES ANALYSES.

OCTOBRE 1976

EN COLLABORATION

28-1215

PRESENTATION

Ce document d'information contient les analyses de cas d'innovation réalisées en 1975-76 dans le cadre d'un projet associant inventaire, analyse et diffusion des innovations. Ce projet se trouvait alors à sa première phase d'expérimentation; il continue cette année et devrait permettre d'analyser un éventail plus large de tentatives innovatrices de renouvellement de l'enseignement dans la plupart des régions du Québec.

L'inspiration originale du projet repose sur la conviction de l'importance d'une communication "horizontale" de plus en plus consistante dans le système d'éducation, dans le sens d'une mise en commun des idées, des pratiques et des stratégies innovatrices; elle repose également sur le souci de dégager, par rapport à certaines orientations communes de principe, un certain "feedback" ou une "rétro-information" sur les modes et les contextes de concrétisation observables le plus près possible des élèves.

Les diverses analyses qui suivent ont été réalisées suivant une approche commune. Celle-ci se trouve exposée dans: Pour la mise en commun des innovations: proposition d'un guide d'analyse. (ministère de l'Education, 1976). Cet instrument de travail propose des cadres d'analyse qui insistent autant sur la dynamique de développement d'une innovation, son insertion dans un milieu donné, les interactions qu'elle suscite ou exige, les ressources qu'elle met en oeuvre, que sur son objet proprement dit. Nous croyons important, en effet, d'examiner attentivement et d'expliciter les caractéristiques du "processus d'innovation" qui se développe dans chacun des contextes, pour que chaque analyse soit le plus utile possible déjà pour les responsables d'une innovation eux-mêmes. Dans notre esprit, l'instrument d'analyse que nous utilisons situe cette démarche dans un contexte de soutien à l'innovation.

Le choix des innovations analysées n'a pas été fait a priori ni très systématiquement. Il s'est beaucoup appuyé sur les demandes exprimées en ce sens,

pendant que l'équipe responsable du projet procédait à une première tentative d'inventaire des innovations existantes (opération dont les résultats sont disponibles dans le Répertoire des innovations éducatives, 1975-1976. Ministère de l'Education, 1976). Ce choix, nécessairement limité par la disponibilité des ressources humaines, a tenté de donner une attention suffisante aux innovations plutôt spontanées, émergeant d'équipes locales et de besoins particuliers, par contraste avec des innovations davantage planifiées à partir d'orientations générales. En termes d'innovations plus amples, qui impliquent par exemple l'ensemble d'une école, notre choix a évité dans une certaine mesure de faire double emploi en revenant trop exclusivement sur des institutions et des expériences déjà largement connues par diverses publications.

Nous tenons à remercier les innovateurs qui ont accepté de s'engager avec les membres de notre équipe dans une démarche d'analyse de leur situation, de leur vécu, de leurs objectifs, de leurs moyens... Leur contribution essentielle permet aujourd'hui de

présenter un instrument de référence qui va dans le sens d'une recommandation de la Commission d'étude de la tâche des enseignants de l'élémentaire et du secondaire à l'effet "que le ministère de l'Education (...) élabore des dossiers d'information sur les expériences pédagogiques en cours au Québec et les mette à la disposition des commissions scolaires et des écoles".(1)

Par: Marthe Demers et
Arthur Marsolais

au nom de l'équipe
du projet I.A.D.I.

(1) Rapport de la C.E.T.E.E.S., ministère de l'Education, mars 1975, p.141; recommandation no 22

SOMMAIRE

Page

PREMIERE PARTIE :
LA MATERNELLE PRE-SCOLAIRE 5

1- PLAN D'INTEGRATION DES JEUNES ENFANTS AUX CLASSES MATERNELLES 7
(Ecole St-Jean de Brébœuf, Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre)
Par: Jean-Marie Barrette et Reine Aimée de Cotret

2- OBSERVATION-EVALUATION EN MATERNELLE 15
(C.S. Lotbinière)
Par: Marthe Demers

DEUXIEME PARTIE :
L'ECOLE ELEMENTAIRE 23

1- APPRENTISSAGE PERSONNALISE AU PREMIER CYCLE DE L'ELEMENTAIRE 25
(Ecole Ste-Famille, C.S. du Cap-de-la-Madeleine)
Par: Colombe Gervais

2- PROJET - MILIEU 1975-76 33
(Collège Sacré-Coeur, C.S. Haute-Gatineau)
Par: Jean-Marie Barrette

3- PROJET S.A.G.E. 42
(C.S. de Ste-Foy et I.N.R.S. Education)
Par: Claude Marchand

4- LES CLASSES D'ARTS 57
(Ecole Sacré-Coeur, C.S. de Sherbrooke)
Par: Arthur Marsolais

5- APPRENTISSAGE DU FRANCAIS PAR L'AUDIO-VISUEL 69
(Ecole François-Xavier, C.S. Montcalm)
Par: Marthe Demers

6- APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS PAR CODIFICATION 77
(Commission scolaire de Bellechasse)
Par: Jacques Lapointe et Marthe Demers

7- RELATION D'AIDE DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE DANS LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE EN MATHEMATIQUE A L'ELEMENTAIRE 83
(C.S. De Normandie)
Par: Roland Delisle

8- ANIMATION SPORTIVE 91
(C.S. Abénaki et Bellechasse)
Par: Marthe Demers

9- PROJET FLEURS SOLEIL 99
(Ecole Ste-Marie, C.S. Granby)
Par: Margot Gauthier, Gérard Allard, Jacques Sansoucy

10- PROJET "SKI DE FOND" 103
(Commission scolaire de Roberval)
Par: Noëlla Raymond et Claude Tremblay

11- INDIVIDUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET SYSTEME INDIVIDUEL DE RENFORCEMENT (Enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire) 113
(C.S. Vallée-de-la-Lièvre)
Par: J.-M. Barrette, Guy Carle, Louise Pothier, Hélène Robitaille

12- UNE CLASSE VERTE INTEGRANTE 127
(Ecole St-Charles, C.S. de Bellechasse)
Par: Marthe Demers

TROISIEME PARTIE: L'ECOLE SECONDAIRE

1- LE SYSTEME A.M.I. ("apprentissage modulaire individualisé") 135
(Ecole Georges Vanier, C.S.R. Duvernay)
Par: Claude Marchand

2- MINI-MAG 84 149
(Polyvalente Laure Conan, C.S.R. Saguenay)
Par: Jos-Marie Marquis

3- INTRODUCTION DE L'ENSEIGNEMENT PAR OBJECTIFS AU SECTEUR PROFESSIONNEL 161
(Cité étudiante Polyno, La Sarre, C.S. Abitibi)
Par: Robert Lalonde

4- MISE AU POINT D'UNITES METHODOLOGIQUES D'APPRENTISSAGE EN FRANCAIS AU SECONDAIRE 167
(C.S.R. Lac St-Jean)
Par: Philippe Genest et Claude Tremblay

5- LE PROJET "4 ET 1" 177
(Polyvalente de Charlesbourg, C.S.R. Jean-Talon)
Par: Huguette Thibault

PREMIÈRE PARTIE

LA MATERNELLE PRÉ-SCOLAIRE

I. PLAN D'INTÉGRATION DES JEUNES ENFANTS AUX CLASSES MATERNELLES

Par: Reine-Aimée de Cotret C.S.V.L.
et Jean-Marie Barrette

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Voici une description sommaire du projet, qui consiste en fait, en une démarche auprès des enfants dans leur milieu familial, avant la rentrée scolaire, en vue de faciliter leur intégration dans ce milieu nouveau pour eux.

Durant les mois de juillet et août, la jardinière de l'école, accompagnée de l'infirmière, visite tous les futurs élèves de la maternelle. Au cours de la visite, on fait passer à l'enfant un test pré-scolaire qui a été conçu pour connaître ses attitudes et ses aptitudes; on donne de l'information aux parents sur les exigences et les règlements de l'école, ainsi que sur cette nouvelle méthode, on remet une liste du matériel indispensable; on donne des conseils pédagogiques et médicaux; enfin, on fait beaucoup d'observations de façon à bien connaître l'enfant et son milieu.

L'innovation, idée de Reine-Aimée de Cotret, jardinière de l'école St-Jean de Bréboeuf, Masson, de la commission scolaire Vallée de la Lièvre, s'effectue durant les mois de juillet et août et rejoint quarante enfants de cinq ans. Reine-Aimée de Cotret travaille avec la collaboration de Estelle Chenier, infirmière.

Publications sur l'innovation

Déjà paru: le test pré-scolaire.

Prévu: un document qui présentera, en plus du test pré-scolaire, toute la méthode d'enseignement élaborée et expérimentée par la jardinière avec les enfants.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Problèmes et lacunes auxquels l'innovation tente de remédier

Reine-Aimé de Cotret est consciente de certains problèmes relatifs à l'éducation, au niveau de la maternelle.

Elle déplore le manque de pré-maternelles et par conséquent, le fait que la jardinière ne dispose que d'une année pour travailler avec les enfants au niveau pré-élémentaire.

De son côté, l'enfant qui se présente à la maternelle est généralement nerveux et tendu face à ce milieu totalement nouveau pour lui.

Compte tenu du grand nombre d'enfants à la maternelle, la jardinière ne les connaît suffisamment que vers le mois de décembre: par conséquent, il s'avère difficile pour elle, de déceler rapidement tous les troubles d'apprentissage qui se présentent chez plusieurs enfants.

D'autre part, les contacts entre la jardinière et les parents sont très limités.

Besoins éducatifs auxquels l'innovation tente de répondre

Cette rencontre répond à un besoin de sécurité émotive pour l'enfant. De plus, le fait de connaître l'enfant, permet à la jardinière de commencer la formation de celui-ci dès septembre et aussi de répondre à ses besoins spécifiques par une planification et une méthodologie adaptée.

L'innovation répond également au besoin d'établir un contact plus étroit entre les parents et la jardinière.

Objectifs poursuivis par l'innovation

Les objectifs généraux de l'innovation consistent à améliorer les relations "famille-école " et à connaître le futur élève de maternelle avant la rentrée de septembre, à savoir: ses réactions personnelles devant certaines situations qui lui sont offertes dans son propre milieu, sa sécurité émotive, ses capacités de participation, sa latéralité, ses acquisitions, ses habilités, son milieu social.

Plus spécifiquement, l'innovation a pour objectifs d'établir des liens sécurisants pour ce futur élève et s'il y a lieu, dépister la présence de certains troubles d'apprentissage d'ordre sensori-moteur, psychologique, caractériel, etc...

Elle vise également à donner aux parents des conseils pratiques, si un tel trouble est décelé chez l'enfant.

Enfin, elle vise à donner aux parents, une programmation d'activités à accomplir avec l'enfant, avant la rentrée et à régler tous les détails pratiques en vue de la rentrée scolaire.

Moyens mis en oeuvre et fonctionnement de l'innovation

Le moyen privilégié pour atteindre les objectifs fixés consiste en une visite pré-scolaire de l'enfant à son domicile, durant les mois de juillet et août, par la jardinière et l'infirmière.

Les différentes activités prévue pendant la rencontre, d'une durée approximative de deux heures et demie, sont les suivantes:

- faire passer le test pré-scolaire à l'enfant,
- informer les parents sur les exigences et les règlements de l'école,

- leur remettre une programmation d'activités à accomplir avec l'enfant avant la rentrée scolaire,
- faire remplir le dossier et la fiche de documentation,
- remettre une liste du matériel indispensable pour la rentrée scolaire
- donner des conseils médicaux et des conseils de nutrition,
- observer les réactions des parents et de l'enfant, de même que le milieu environnant.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Le projet est en harmonie parfaite avec les objectifs généraux de l'éducation qui veulent le développement intégral de l'enfant. De plus, le projet s'intègre dans le cadre du projet éducatif de l'école qui s'oriente vers l'individualisation de l'enseignement. Favorisant une meilleure connaissance de l'enfant, le projet permet donc de lui donner une formation mieux adaptée à ses besoins.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes du processus

Les principales étapes suivies dans le processus

d'innovation sont les suivantes:

- La première expérience de rencontre pré-scolaire a été tentée par la jardinière durant l'été 1974. Aucun test écrit formel n'était utilisé.

- Le test pré-scolaire a été préparé durant l'année 1974-1975.

- Il y a ensuite eu expérimentation du projet, tel que présenté dans ce rapport, durant l'été 1975.

- Les innovateurs sont actuellement à la préparation d'un document-synthèse qui servira à présenter le projet aux commissaires et aux directeurs des autres écoles.

Ressources utilisées pour la mise en oeuvre de l'innovation

Le projet a été conçu et élaboré par la jardinière. Elle s'est basée sur des expériences personnelles vécues avec les enfants, sur de nombreuses lectures et recherches personnelles, et tentant de mettre à profit la formation reçue.

Aucune ressource financière n'est rattachée au projet.

Méthodologie, stratégie, novatrices

La jardinière et l'infirmière se sont entendues sur l'objectif général, à savoir une meilleure connaissance de l'enfant dans son milieu familial. Elles se sont fixées, lors des visites, des points d'observations selon leur spécialité. Après chaque rencontre, une évaluation est faite par la jardinière et l'infirmière.

Rôles et attitudes des personnes impliquées

La jardinière et l'infirmière jouent les principaux

rôles dans le processus d'innovation. Il revient à la jardinière, à l'intérieur des rencontres, de mettre les enfants et les parents en confiance et de donner les informations générales ainsi que les conseils, s'il y a lieu. Elle doit également faire passer à l'enfant le test préscolaire et évaluer les rencontres avec l'infirmière.

Le rôle de l'infirmière est de donner des informations sur la nutrition et sur le plan médical, de remplir la fiche médicale et d'observer les réactions des parents et des enfants ainsi que leur milieu.

Pour leur part, les parents doivent collaborer au projet en acceptant la jardinière et en agissant naturellement; leur rôle consiste également en une implication dans le projet et dans l'école.

Le directeur d'école a pour rôle d'appuyer constamment le projet et de donner des conseils aux innovateurs; il joue donc un rôle de soutien important, puisqu'il connaît bien le milieu social.

Relations interpersonnelles

Les autres professeurs, tout en admirant le courage de la jardinière, sont plutôt indifférents face à l'expérience. Ils ne se permettent pas de porter un jugement de valeur, car le projet dans son ensemble est peu connu.

Les relations interpersonnelles sont plus ouvertes entre la famille et l'école. Les parents ont une plus grande confiance en la jardinière. Les enfants se sentant en sécurité, il s'établit une relation amicale très forte entre les enfants et la jardinière. Face à la commission scolaire, il n'y a pas de difficulté et le projet est bien accepté.

Evaluation globale

Le projet peut s'évaluer par les résultats atteints

et les attitudes des parents et des enfants. Voici , brièvement, les éléments importants qui ressortent de l'expérience:

a) Il s'établit de meilleures relations entre la famille et l'école. Le climat de confiance, résultant de l'expérience, entraîne une meilleure collaboration des parents.

b) On a constaté une plus grande facilité et une plus grande rapidité d'adaptation et d'intégration de l'enfant dans la classe. L'enfant, qui apporte ses effets scolaires dès le premier jour, sait qu'il y a une place pour lui dans cette grande école. Il sait qu'il est connu, attendu et aimé par la jardinière et l'infirmière.

c) Emotivement, l'enfant se sent en sécurité. En conséquence, il se crée un climat de détente qui favorise la participation aux activités proposées. Cette participation spontanée permet à la jardinière de mieux connaître ses élèves.

d) Comme l'enfant est connu dès septembre, la jardinière croit gagner environ deux mois, ce qui lui permet de consacrer plus de temps à la formation de l'enfant.

e) La visite permet à la jardinière d'aider et de soutenir jusqu'à un certain point les parents dans leur rôle de premiers éducateurs.

Soutien souhaité

Le soutien souhaité est formulé sous forme de recommandations qui pourrait faciliter la marche du projet et même, la généralisation du projet.

Il est recommandé:

- que la liste des futurs élèves soit remise à la jardinière au début du mois de juin;

- qu'une période de vingt-cinq jours soit prévue pour les visites (l'enseignement à la maternelle pourrait se terminer à la mi-juin, permettant ainsi à la jardinière de commencer les visites);

- que la jardinière continue à recevoir son salaire régulier durant cette période;

- que la commission scolaire étudie la possibilité d'organiser, dès le début de l'année scolaire, des groupes d'animation familiale pour tous les parents des enfants de la maternelle.

2. OBSERVATION-ÉVALUATION EN MATERNELLE

Par: Marthe Demers

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

La présente innovation consiste à observer et à évaluer en maternelle. Cette opération s'inscrit dans l'optique de prévention des difficultés d'apprentissage et concurremment de l'amélioration du milieu éducatif proposé aux enfants. Elle représente aussi une étape de planification du travail des conseillers pédagogiques.

Cette opération éducative s'effectue selon trois plans d'activités; soit au niveau pédagogique, contenu d'enseignement et organisation de l'enseignement.

A court terme, les conseillers pédagogiques en français, mathématique et le psychologue de la Commission scolaire rencontrent les jardinières pour travailler un point en particulier (ex. préalables à l'apprentissage) ou pour présenter des activités à faire vivre en classe. Une rencontre est aussi prévue pour évaluer l'activité.

Les personnes impliquées dans le projet (conseillers pédagogiques et psychologue) visitent individuellement chaque groupe d'enfants de maternelle à raison d'une demi-journée par groupe. Ils font vivre certaines activités aux enfants en collaboration avec la jardinière.

Après le départ des enfants, il y a échange avec la jardinière sur le comportement général du groupe lors des activités ainsi que des remarques particulières sur certains enfants.

Vers la fin de l'année, l'équipe, c'est-à-dire les conseillers pédagogiques en français, mathématique et le psychologue visitent chacun des groupes à raison d'une demi-journée par groupe.

La procédure employée pour ces visites en groupe suit les étapes suivantes :

1. Sur des grilles prévues à cet effet les jardinières :

   a) identifie le nom des enfants à évaluer sur des objectifs précis; et/ou

b) demande une évaluation de tout son groupe sur un objectif non vu ou encore difficile; et/ou

c) demande que le(s) conseiller(s) fasse(nt) une activité sur un objectif non vu ou encore difficile.

2. Les conseillers reçoivent ces demandes et prévoient les activités en conséquence.

3. L'opération se déroule ensuite pour chaque jardinière à l'intérieur d'une seule journée (ou demi-journée) selon un calendrier prévu à l'avance. Nous prévoyons donc que la majorité des observations et suggestions devront se transmettre dans cette période de temps.

4. Un résumé écrit pourra être transmis aux jardinières intéressées.

5. A la fin de juin, durant les journées pédagogiques, le psychologue rencontrera les jardinières, s'il y a lieu, pour terminer l'évaluation des cas problèmes et prévoir le classement pour l'an prochain.

L'innovation se situe à la Commission scolaire de Lotbinière et regroupe les sept écoles élémentaires. Elle est sous la responsabilité de monsieur Michel Mélançon, psychologue aidé de messieurs Jacques Roberd, conseiller pédagogique en français et Jean-Yves Leclerc, conseiller pédagogique en mathématique en collaboration avec les jardinières de la commission.

Publications sur l'innovation

Un texte est actuellement terminé; Observation évaluation en maternelle et disponible auprès de

Monsieur Claude Jobin
Directeur de l'Enseignement
Commission scolaire Lotbinière
125A, Principale
St-Agapit, Cté Lotbinière
P.Q.

De plus, chaque personne impliquée dans le projet doit faire un texte sur les observations générales des groupes et suggérer des activités susceptibles d'aider les jardinières.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

L'organisation de l'innovation est basée sur un comité formé par les responsables du projet soit le psychologue et les conseillers pédagogiques, les jardinières de la commission scolaire sont également impliquées dans le projet.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation tente de remédier

L'équipe trouve qu'au niveau de la commission scolaire, il y a trop souvent une absence de bien fonctionnel entre la maternelle et la 1ère année. L'on note aussi une certaine disparité des programmes poursuivis par les jardinières, de même qu'une imprécision dans les objectifs à poursuivre. L'équipe soutient donc qu'une incertitude règne quant aux priorités à établir dans les prérequis à l'apprentissage.

Besoins éducatifs

Répondant à des besoins spécifiques, l'innovateur essaie en tout premier lieu d'intégrer davantage l'enseignement des jardinières dans les programmes minimaux de matières, en exploitant devantage le matériel disponible. L'innovation essaie également de connaître les enfants qui font leurs débuts scolaires afin de réunir les informations utiles à leur orientation immédiate et future pour avoir ainsi une vision plus large de l'enfant, d'où la nécessité d'une mise en commun des points de vue différents et ainsi arriver à perfectionner des types d'intervention dans le domaine socio-affectif.

Objectifs de l'innovation

Face à es besoins, l'équipe d'innovateurs a) élabore un dossier personnel pour chaque enfant, lequel dossier regroupera les informations utiles à son orientation immédiate et future. Les innovateurs veulent aussi fournir aux jardinières dans l'optique des prérequis à l'apprentissage et du développement socio-affectif, le support des conseillers, tant au niveau des objectifs à atteindre que des types d'activités à proposer. b)En fournissant aux jardinières l'occasion d'observer leur groupe d'enfants en présence d'autres adultes qui travaillent avec eux. Plus spécifiquement, l'innovation veut identifier et évaluer les enfants en difficulté en prévoyant des interventions en conséquence, en proposant aux jardinières (conseils et/ou démonstrations) des types d'activités possibles par rapport à des objectifs non traités ou plus difficiles favorisant ainsi une plus grande exploitation du matériel.

Principes éducatifs

Pour un apprentissage facilité, il est important d'observer l'enfant dans son milieu naturel soit le groupe-classe, que cette observation face appel à différents points de vue. De même que la plus grande préoccupation soit d'évaluer la "disposition globale de l'enfant à apprendre", c'est-à-dire non seulement ses prérequis mais aussi sa capacité de compensation, sa motivation et ses modes de relations interpersonnelles et d'intégration sociale, c) Il est important que cette évaluation se fasse dans le cadre d'une relation pédagogique plutôt qu'uniquement par le biais d'instruments de mesure. Et en tout dernier lieu l'importance de fournir aux enfants un large éventail d'activités permettant ainsi l'actualisation de leurs possibilités.

Moyens utilisés

Une rencontre préparatoire avec les jardinières, en second lieu une implication des directions d'écoles, pour ensuite permettre une rencontre d'organisation avec les jardinières facilitant pour cette dernière l'identification des besoins de chacun des groupes. Les conseillers préparent des activités et planifient des visites dans chaque groupe.

Evaluation :

L'évaluation est faite par les jardinières de l'opération tant dans sa forme que dans son contenu, de même que par les conseillers et le service de l'enseignement.

Insertion dans le contexte éducatif

Cette innovation s'inscrit dans le contexte de l'enrichissement de la relation éducative. D'une part elle permet de favoriser une observation et une évaluation continue de l'enfant et d'autre part, elle offre aux jardinières des moyens de mieux identifier leurs objectifs et par conséquent de consolider des activités qui y conduisent.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes suivies par le processus d'innovation

Le processus d'innovation a débuté il y a maintenant trois ans, soit en 1973, et comporte les étapes suivantes :

1ère année (1973-1974) : Observation non systématique et évaluation par des instruments de mesure. Identification des problèmes.

2ième année (1974-1975) : Etablissement d'une grille d'observation et évaluation avec le concours des conseillers pédagogiques.

3ième année (1975-1976) : Systématisation et planification des interventions en maternelle.

Ressources dont ont bénéficié les innovateurs

En ce qui concerne les ressources humaines documentaires et financières, il n'y a rien de particulier à souligner, car il n'y a pas de personnes ressources extérieures et pas précisément de ressources documentaires, d'autant plus que pour l'élaboration et la mise en marche de cette innovation, aucun budget particulier est nécessaire.

Méthodologie, stratégies

Tant dans la phase de conception que d'implantation, deux aspects se dégagent en priorité : d'abord le travail en équipe multidisciplinaire et ensuite l'implication de toutes les personnes concernées. La stratégie d'implantation a comporté des rencontres de préparation et un questionnaire pour l'identification des besoins.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Dans cette innovation, les rôles sont répartis, mais il existe un très grand esprit d'équipe.

Le rôle des élèves consiste à apprendre, tandis que toutes les jardinières participent activement à toutes les étapes.

Le directeur sensibilise et sa participation est libre. Par contre, la hiérarchie administrative est sensibilisée et surtout responsable.

Dans l'ensemble, les relations sont très bonnes.

Evaluation globale :

On peut parler d'une évaluation continue dans le sens d'une ouverture aux commentaires de toutes les personnes impliquées. Mais de façon systématique il est prévu :

1° une évaluation-discussion de l'innovation au niveau de la table de gestion;

2° une évaluation du processus par les jardinières;

3° une évaluation de l'innovation et de son processus par les conseillers participants.

Quant à l'atteinte des objectifs, il ressort une certaine ambiguité qui pourrait s'exprimer ainsi : "les informations ou observations recueillies arrivent trop tard pour permettre à la jardinière de réajuster son enseignement. Devant ce dilemme, il faudrait commencer par

déterminer pour qui on travaille quand on va en maternelle : est-ce pour le professeur de 1ère année ou pour la jardinière.

A ce moment, le type d'activité peut différer de même que la période de l'année où l'on intervient".

(extrait du rapport d'évaluation pour l'année 75-76)

Le processus suivi a la qualité d'être suffisamment souple, pour intégrer les besoins individuels des jardinières. En même temps, il permet une mise en place graduelle d'une cohérence des programmes et objectifs poursuivis dans l'ensemble de la Commission.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

I. APPRENTISSAGE PERSONNALISÉ AU PREMIER CYCLE DE L'ÉLÉMENTAIRE

Par: Colombe Gervais

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Cette innovation, axée sur l'individualisation de l'apprentissage au niveau de la maternelle préscolaire et des première, deuxième et troisième années de l'élémentaire, se situe à l'école Ste-Famille de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. Elle touche directement 275 élèves. Elle s'applique pour le moment essentiellement au programme de français et à celui des mathématiques, quoiqu'elle tende vers l'intégration de toutes les matières. Le cadre que l'innovation met en place s'applique à demi-temps en première année, et à raison d'un jour par semaine aux autres niveaux. L'école Ste-Famille est sous la responsabilité de Mme Colombe Gervais, directrice.

A l'intérieur d'un programme donné, l'élève se prend en charge et se développe selon son propre rythme d'apprentissage. L'enfant choisit son travail, se corrige et s'auto-évalue lors de la mise en commun. La mise en commun devient source de motivation profonde. L'innovation applique une pédagogie basée sur la psychologie du développement de l'être humain. De l'enseignement traditionnel on passe à l'enseignement personnalisé. L'enseignement individualisé, toutefois, se combine avec un enseignement de groupe ou collectif.

Références utiles:

- un cahier de contrôle des apprentissages d'évaluation (niveau 1ère année)
- animagramme, revue préparée par les Conseillers pédagogiques de la commission scolaire du Cap (parution prochaine)
- vidéo-tape sur un vécu au niveau de la classe d'attente
- ruban magnétique, conférence de Monique Le Gall, membre permanent de l'Airap (Association internationale de la recherche et de l'animation pédagogiques)

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

L'organisation de l'innovation repose principalement sur trois comités de niveau regroupant en équipe de travail les enseignants de première, de deuxième et de troisième année. Ces groupes de travail bénéficient de la collaboration d'un conseiller pédagogique et de deux membres de l'association internationale de la recherche et de l'animation pédagogique.

L'orientation générale de l'innovation consiste à offrir à l'élève un enseignement de plus en plus personnalisé afin que l'école soit un milieu où il est heureux de vivre, où l'effort et le travail deviennent valorisants et sources de satisfaction personnelle. Cette orientation se traduit dans les objectifs suivants:

- aider l'enseignant à respecter le rythme d'apprentissage de l'élève
- rendre l'enseignant capable de susciter chez l'élève une vraie motivation face aux apprentissages
- rendre l'enseignant capable d'être réceptif au développement intégral de l'élève et de l'aider à l'actualiser
- faciliter aux conseillers pédagogiques et au personnel non enseignant les relations d'aide avec les enseignants, les enfants et les parents
- rendre les parents capables de collaborer avec tout le personnel.

S'il convient de formuler les principes sous-jacents à l'innovation, il faut retenir au moins les suivants:

- croire à la valeur du travail en équipe;
- satisfaire les besoins de l'enfant: besoin de confiance, besoin d'activités, besoin de temps, besoin de relations;
- développer harmonieusement tout l'être: corps, coeur, esprit.

<u>Moyens utilisés</u>

L'innovation tente de créer un environnement propice à

l'apprentissage en diversifiant l'usage des locaux, e... créant des "coins" ou des zones particulièrement adaptés français et à la lecture, aux mathématiques, à la peinture, aux sciences naturelles, à la catéchèse. Le matériel didactique très varié est choisi de façon à respecter une progression constante dans l'apprentissage.

Les enseignants, de leur côté, alimentent leur capacité de faire fonctionner l'innovation par le biais de discussions collectives sur l'orientation à donner au travail, de sessions, colloques, visites de lieux d'apprentissage.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

Chaque élève possède une fiche auto-contrôle de son rythme d'apprentissage. L'enseignant sait où chaque étudiant est rendu. La mise en commun par les élèves eux-mêmes dans un processus d'auto-évaluation et d'inter-relations avec ses camarades de classe est suivie de prise de décision personnelle de l'élève pour améliorer des situations insatisfaisantes. Cette auto-évaluation en groupe est quotidienne (15 à 20 minutes). En résumé, les modes de contrôle utilisés visent surtout à apprendre à l'élève à prendre conscience de son degré de satisfaction, et de ses acquis. Ce mode d'évaluation est totalement nouveau dans le contexte.

Mécanisme d'évaluation de l'innovation

Celle-ci s'évalue principalement par des rencontres individuelles et des rencontres de groupe où on clarifie ensemble les difficultées rencontrées, les besoins, les objectifs à poursuivre. Ces rencontres se font avec les enseignants, les parents, les conseillers pédagogiques et le personnel non enseignant, en fonction des objectifs spécifiques visés.

Les critères d'évaluation face aux objectifs spécifiques visés sont du type suivant:

- aspect rationnel: vérification du cheminement au niveau de la connaissance et de la logique
- aspect socio-émotif: vérification de la nature et du degré de satisfaction face aux apprentissages

- aspect des valeurs: (croyances) vérification de la correspondance au niveau du vécu.

Insertion dans le contexte éducatif

Une telle innovation exige du temps supplémentaire; le maître doit être créateur, avoir le souci de répondre aux besoins de l'enfant, avoir foi dans les possibilités de l'élève et être capable d'établir une progression dans les acquisitions académiques. La mise en commun après travail individuel est indispensable. Des exercices de motricité et de rythmique assurent la détente nécessaire pour un enseignement en groupe. L'horaire demeure le même, sauf que la récréation de l'avant-midi peut facilement être supprimée. Cette approche éducative sort des cadres traditionnels.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Pour atteindre les objectifs visés, l'innovation devrait se répartir sur au moins cinq ans, dans un enchaînement d'étapes comme le suivant:

1973-74 Phase de conception et de préparation

1974-75 Application partielle en 1ère année

1975-76 Application élargie en 1ère année
Application partielle en 2e et 3e années et en classe d'attente (étape actuelle)

1976-77 Application globale en 1ère année
Application élargie en 2e et 3e années et en classe d'attente

1977-78 Application globale à tous les niveaux.

Les étapes franchies jusqu'ici peuvent se distinguer plus précisément comme suit:

Septembre 1973: sensibilisation du personnel enseignant sur la nécessité d'un renouveau pédagogique

Janvier 1974: formation d'un comité pour étude d'un plan d'action possible, lequel procédait à une première démarche de diagnostic des problèmes:

- insatisfaction pédagogique, leurs causes, les solutions à envisager, les besoins à satisfaire (février 1974)

Mars-avril 1974: période d'information et de recherche sur les politiques de l'école et sur nos croyances pédagogiques

Mai-juin 1974: précision des objectifs à court et à long termes

Juil.-août 1974: participation de huit enseignants à une session sur l'enseignement individualisé (Edmunston, N.B.)

Septembre 1974: retour sur nos croyances pédagogiques et sur nos objectifs à poursuivre. Elaboration du projet

Octobre 1974: achat et préparation de matériel didactique

Novembre 1974: début de l'expérimentation en enseignement individualisé. ½ h. avant-midi

Janvier 1975: évaluation et continuation. 1 hre par jour

Mars 1975: visite d'une personne ressource, réajustement

Mai 1975: stage d'une semaine à Ottawa pour 3 professeurs

Juin 1975: évaluation de l'expérience et mise au point d'un cahier de contrôle et d'évaluation au niveau de 1ère année

Juil.-août 1975: participation de 2 professeurs à une session (Edmunston, N.B.)

Septembre 1975: l'expérimentation au niveau de 2e année est retardée en novembre (professeur malade)

Janvier 1976: début de l'expérimentation en classe d'attente et en 3e année
aide d'une personne ressource pour évaluation, réajustement du contrôle et vérification d'une progression académique adéquate.

On envisage pour l'automne 1976 d'élargir l'application de l'enseignement individualisé dans l'ensemble des classes du premier cycle. L'évaluation globale de l'innovation se fera en principe à la fin de l'année 1977-78.

Ressources pour l'innovation

En termes de ressources humaines extérieures à l'école, plusieurs conseillers pédagogiques (E. Bond, M. Le Gall, C. Cossette, R. Cossette), un agent de développement pédagogique (D. Skatleen) et deux universitaires (R. Desmith, Y. Vaillancourt) ont joué le rôle de personnes-ressources pour les innovateurs.

Les documents qui ont le plus favorisé le développement de l'innovation sont

- certains numéros de l'Ecole Coopérative (23-25-26)
- la revue de l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique
- le texte d'une conférence de J.M. Diem, de la même association
- un document vidéo sur l'activité éducative, par Pierre Angers.

L'innovation n'a pas utilisé de ressources financières extérieures au financement fourni par la commission scolaire, sauf pour un équipement audio-visuel (valeur: $2,800.) obtenu dans le cadre d'un projet parrainé par le Bureau de recherche et de développement en 1974 (DGEES).

Méthodologie, stratégies de l'innovation

Les principaux éléments à citer dans ce domaine peuvent se présenter séquentiellement, suivant leur ordre d'intervention. A partir de la conceptualisation du projet par le principal d'école, s'est engagée une démarche d'animation et l'acceptation du projet par les enseignants. On a visé ensuite à sensibiliser les cadres, pour qu'ils acceptent le projet, puis à intéresser et intégrer un certain nombre de professionnels non enseignants et de conseillers pédagogiques dans le cadre de l'innovation. La

sensibilisation des parents, en vue de l'acceptation du projet, s'est réalisée par l'entremise du comité d'école.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Le rôle des personnes impliquées accentue la participation. Par ailleurs, le projet a rencontré des attitudes positives de la part des enseignants, des cadres, des conseillers pédagogiques, des professionnels non-enseignants et des parents. Les relations interpersonnelles sont placées sous le signe de la simplicité et de l'authenticité.

Evaluation globale de l'innovation

Jusqu'ici, les objectifs visés auprès des enseignants et des personnes impliquées sont atteints. Au niveau des stratégies, du rythme de progression de l'innovation, les résultats atteints sont très satisfaisants.

Le soutien reçu de la part des personnes impliquées apparaît très satisfaisant. Le concours de M. Maurice Powers, du bureau régional, apporté dans le cadre du "projet d'inventaire, analyse et diffusion des innovations" a également représenté un support appréciable.

En termes de contraintes ou de résistances, le principal obstacle réside dans les contraintes budgétaires. Du fait d'un phénomène possible d'implantation de l'innovation à l'extérieur de l'école, la résistance extérieure a été vraiment minime.

Quelques commentaires plus généraux

La démarche d'analyse de l'innovation m'a permis d'atteindre l'objectif suivant: clarifier cette démarche d'innovation de façon factuelle et rationnelle, ceci, malgré le manque de clarté de certaines questions du guide d'analyse.(1)

(1) C. MARCHAND, Guide d'analyse de l'innovation, Doc, de travail, Direction générale de la planification, Ministère de l'Education, octobre 1975.

Par ailleurs, je crois que la commission scolaire est trop limitée financièrement pour être facilitante aux innovations (en terme de ressources matérielles et humaines). En conséquence, le ministère devrait être plus facilitant en terme de support humain, matériel et financier.

2. PROJET-MILIEU 1975-76

Par: Jean-Marie Barrette

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Le "Projet-milieu 1975-76" vise l'implantation progressive d'une approche d'individualisation ouverte et informelle. Il se développe au Collège Sacré-Coeur, école élémentaire de la commission scolaire de la Haute-Gatineau, dans l'Outaouais.

Il s'agit de l'implantation progressive d'une pédagogie ouverte dans deux classes, à savoir une classe de 1er cycle (1ère année) et une classe de 2e cycle (4e année).

Dans un premier temps, cet enseignement individualisé informel est axé sur des activités liées à la lecture, sans toutefois exclure d'autres activités d'apprentissage.

L'enfant planifie lui-même son horaire hebdomadaire. Cette planification se fait à partir d'activités prévues sur un tableau de programmation. L'enseignant bloque des périodes pour le travail collectif et les enfants planifient eux-mêmes les activités d'équipes et individuelles.

L'innovation axée sur la transformation de la pédagogie, a un lien étroit avec l'organisation de l'enseignement et les contenus de formation. Elle ne constitue pas la transposition d'une formule déjà expérimentée dans le milieu, mais visé à mettre au point une formule appropriée qui aurait de fortes chances de se continuer.

Publications et références existantes:

- Un premier texte a été produit pour présenter le projet: il s'intitule Projet-Milieu 1975-76.

- Un document-synthèse est prévu pour juin 76.

Le groupe qui réalise ce projet comprend quatre personnes:

- Marie-Claire Courtois, Françoise Lafond, enseignantes;
  Louis Pelletier, conseiller pédagogique;
  Edgar Lévesque, directeur de l'école.

L'expérience, qui touche directement 21 élèves de six ans et 28 élèves de neuf ans, est planifiée pour la durée de l'année 75-76, avec de fortes possibilités de se continuer.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

L'organisation du projet repose sur la collaboration entre le directeur d'école, un conseiller pédagogique et les deux enseignants qui réalisent le projet dans leur classe. Le support fourni par le "groupe de recherche en enseignement individualisé" fait de ce dernier une ressource appréciable pour le développement de l'innovation.

On ne peut parler, à l'origine de l'innovation, d'un diagnostic de problèmes précis. En effet, le projet n'a pas été conçu à partir d'une perception négative de la situation de l'école. Les innovateurs ont été sensibilisés à l'enseignement individualisé ouvert et informel et ont voulu mettre en application ce type d'approche.

Les structures traditionnelles du système scolaire, compte tenu de leur rigidité, rendent difficile l'application du règlement no. 7. On pense, en particulier, aux articles 10, 11, 13 qui énoncent des principes plus théoriques que techniques.

Cette innovation tend à répondre aux besoins suivants:

1° Permettre l'individualisation de l'enseignement dans la gamme d'activités prévues à l'article 10 du règlement no. 7.

2° Permettre le développement des talents de l'enfant: pensée productrice, créativité, planification, communication, prévention, décision.

3° Permettre le progrès continu de l'élève.

Les objectifs de l'innovation et les principes qui l'orientent

Ce projet vise, de façon générale, à implanter de façon progressive, à l'école Sacré-Coeur, une pédagogie ouverte chez les enfants de six et neuf ans. De façon plus spécifique, elle se caractéris par les quatre objectifs suivants:

- créer un environnement riche et propice à l'apprentissage individuel;

- développer chez l'enfant le sens de l'autonomie personnelle et de la responsabilité;

- faire adopter par l'enfant des attitudes positives face au changement;

- favoriser, entre les enfants et les enseignants, des relations envisagées dans une perspective d'échanges réciproques.

L'inspiration et l'orientation de l'innovation se discernent à partir des principesd'une pédagogie ouverte.(Voir D. BOURNEUF, A. PARE: Pédagogie et lecture. Editions Québec-Amérique, p. 38):

1- Toute action pédagogique vise le développement, la croissance personnelle et l'épanouissement de la créativité de chacun des individus engagés dans un processus éducatif.

2- Le développement de processus et habiletés tout comme la démarche d'apprentissage sont aussi importants que les acquisitions qui en découlent.

3- L'enseignement doit être individualisé pour répondre aux caractéristiques individuelles et aux conditions de milieu de chacun des enfants.

4- Tout apprentissage doit s'inscrire dans un circuit de communication, où l'expression et la recherche prennent toute leur signification.

5- Dans tout apprentissage, il faut garder contact avec le réel, que ce réel soit lié à l'individu ou à l'environnement.

Moyens mis en oeuvre par les innovateurs.

L'innovation se concrétise par une utilisation originale de l'espace et du temps. On a mis sur pied un salon de lecture, et assoupli la disposition du mobilier. La classe utilise un tableau de programmation affiché dans le local. On place à la disposition des enfants un matériel beaucoup plus diversifié que dans une classe courante. Pour le groupe de neuf ans, on a élargi l'espace utilisé en utilisant une section de corridor, un atelier d'arts plastiques et un autre local libre.

Les enfants organisent leur travail comme ceci: l'enseignant indique les périodes réservées à certains travaux collectifs, puis les enfants planifient leur travail d'équipes et leur travail individuel à partir du tableau de programmation. Chaque enfant utilise une grille-horaire qui traduit l'image de sa planification.

Les activités d'apprentissage comprennent soit des activités de classification et d'information sur les livres, soit des activités d'exploitation des livres, soit des activités de décoration et d'aménagement de la classe, soit des activités ouvertes, soit enfin des activités traditionnelles nécessitant peu d'explication.

Puisqu'il s'agit d'une implantation progressive, on ne déroge pas, dans cette première phase, aux programmes traditionnels de français, de mathématique et de catéchèse.

Le rôle de l'enseignant est repensé dans le cadre de cette innovation. Il s'établit un échange constant entre le maître et les élèves où chacun profite du vécu de l'autre. Les enfants en collaboration avec l'enseignant établissent des règles de gestion fonctionnelles pour leur classe.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

L'évaluation du travail des élèves dans les activités autres que traditionnelles n'est pas chiffrée. Elle se fait sous trois formes:

- sous forme d'auto-évaluation: l'élève donne ses réactions face à ses réalisations et il souligne aux autres élèves les éléments sur lesquels il veut être évalué.
- sous forme d'évaluation par les autres élèves: les élèves rétro agissent aux réalisations des autres
- sous forme d'évaluation par l'enseignant: il fait le même type d'évaluation que les élèves. De plus, il exerce un contrôle sur la lecture par une fiche à remplir et il en fait une compilation hebdomadaire.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

Un modèle théorique d'analyse et d'évaluation a été choisi pour le projet. Voici une présentation schématique du modèle:

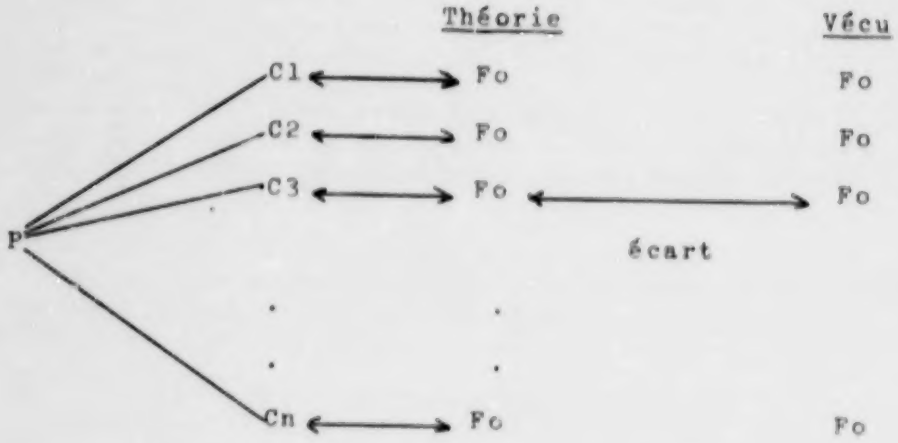

P: Principes théoriques du changement envisagé

C: Composantes

Fo: Faits observables

L'évaluation consiste à mesurer l'écart entre les faits observables théoriques et les faits observés vécus. Cette mesure s'effectue à l'aide d'une grille d'analyse conçue à cet effet.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Tout en faisant des activités ouvertes surtout sur la lecture, on respecte les programmes traditionnels.

L'innovation exige, surtout dans la première phase, un effort supplémentaire de la part des enseignants. Cependant, le projet demande davantage un changement d'attitude qu'autre chose.

Les élèves, définissant eux-mêmes les règles de gestion et planifiant leurs activités, sont plus intéressés. On assiste à une diminution des problèmes de discipline, à des réalisations dépassant les prévisions et à l'éclosion de nouvelles idées pédagogiques dans l'école.

Les locaux sont utilisés au maximum puisqu'on se sert même des corridors. Le matériel didactique n'est pas nécessairement plus volumineux mais il est beaucoup plus diversifié.

Si les résultats continuent à être positifs, le projet pourrait s'étendre à d'autres disciplines et être expérimenté dans d'autres écoles de la commission scolaire.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS

Origine et phases de l'innovation

La conception de l'innovation s'est développée de l'hiver 75 jusqu'à septembre, sous forme d'une démarche de ressourcement d'abord, puis dans l'élaboration du projet lui-même. L'automne 75 a donné lieu à une première phase d'expérimentation, suivie d'une évaluation en décembre 75. La seconde phase, en cours au printemps 76, doit déboucher sur une évaluation plus globale du projet.

Ressources utilisées

En termes de ressources humaines de l'extérieur, il faut mentionner le groupe de recherche en enseignement individualisé, surtout pour la période de conception de l'innovation et pour l'évaluation finale.

Comme ressources documentaires, on peut citer les textes suivants auxquels les innovateurs se réfèrent comme aux plus significatifs pour eux:

- PAQUETTE Claude, l'enseignement individualisé informel, l'Ecole coopérative, numéro 23.
- PAQUETTE Claude, pour un apprentissage significatif de la lecture, l'Ecole coopérative, numéro 27.
- RATHS James D, enseigner sans objectifs spécifiques, l'Ecole coopérative, numéro 22.
- PAQUETTE Claude, l'enseignement individualisé informel: analyse d'une implantation, FFM, UQAM.
- BOURNEUF Denyse, PARE André, pédagogie et lecture, Editions Québec-Amérique.

En termes de ressources financières, la commission scolaire a fourni $1 500 pour l'achat de matériel et pour des visites pédagogiques.

Méthodologie et stratégies de l'innovation

Du point de vue méthodologique, les innovateurs se sont basés sur le schéma d'analyse et d'action pour un changement pédagogique élaboré par Claude Paquette (Voir annexe I, à inclure au document)

Comme "stratégies" de mise en oeuvre, on s'est assuré d'abord de trois conditions pertinentes de réalisation: l'accord de la commission scolaire, libre choix des enseignants impliqués, enfin, appui moral des principaux, des cadres et des conseillers pédagogiques. On a ensuite procédé à l'information des parents sur les grandes lignes du projet, et à une rencontre avec tous les enseignants de l'école pour les sensibiliser au projet.

Suite à une préparation progressive des deux enseignantes à la démarche du projet, on a maintenu une rencontre hebdomadaire dans leur horaire régulier pour évaluer le travail accompli et planifier la semaine à venir.

Rôles et attitudes

Le rôle des concepteurs du projet comprend les éléments suivants:

- S'engager à commander pour les enseignants le matériel nécessaire au bon fonctionnement des classes.
- Fournir les textes et autres documentations pertinentes.
- Fournir un encadrement prévoyant des rencontres fréquentes avec les enseignants; soit:
  1. 2 jours-semaine par classe.
  2. Observations sur cheminement.
  3. Vivre des activités avec les enfants (professeurs-observateur).
- Rencontre hors classe pour évaluer le travail accompli et planifier le travail à venir.
- Informer régulièrement les personnes concernées sur le déroulement du projet.
- En collaboration avec le GREI fournir une analyse et une évaluation complète du projet vers la mi-juin.

L'équipe des consultants (Groupe de recherche en enseignement individualisé) pour sa part, confie à l'un de ses membres le dossier de ce projet, fournit les ressources matérielles ou humaines nécessaires, aide à la planification de l'innovation et au choix d'un modèle pour le type de changement souhaité.

Le rôle des enseignantes se concentre principalement sur les cinq points suivants:

- Préparer un environnement riche pour l'enfant,
- Maintenir un climat de détente dans la classe,
- Intervenir tout au long des apprentissages des enfants,

- Participer aux réalisations effectuées en classe,

- S'impliquer dans la vie du groupe-classe.

On observe une attitude positive à l'égard du projet chez toutes les personnes intéressées directement ou indirectement. Chez les enseignantes impliquées, on constate un engagement personnel très fort, si bien qu'elles conçoivent très mal revenir à un enseignement de type traditionnel.

Relations interpersonnelles

Du fait du "projet milieu 75-76", une collaboration plus étroite s'établit entre les enseignantes et le principal sur le plan pédagogique. Ce dernier est mieux connu et mieux apprécié par les enfants de ces classes. Les élèves des autres classes, par ailleurs, sont souvent emballés par les activités qui se font dans ces classes. De plus, ce type de projet favorise une collaboration plus étroite entre le principal et le conseiller pédagogique.

Evaluation du processus d'innovation

L'évaluation se réalise d'une part en cours de route, par des rencontres hebdomadaires permettant des évaluations régulières et des réajustements, s'il y a lieu.

Du point de vue d'une auto-évaluation globale de l'évaluation, on constate, à partir des observations faites lors de l'évaluation de la première phase, que les effets sont nettement positifs et que les opérations prévues ont été réalisées. Les innovateurs sont donc optimistes face à l'atteinte des objectifs globaux du projet. D'autre part ils sont satisfaits du processus suivi.

Les innovateurs considèrent très satisfaisant le soutien reçu de la commission scolaire, du groupe de recherche en enseignement individualisé et des enseignants. D'autre part, très peu de parents ont réagi jusqu'ici à l'innovation et on souhaite leur appui.

3. LE PROJET S.A.G.E.

Par: Claude Marchand

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Le sigle du projet signifie: Système d'Apprentissage Géré par l'Etudiant. Le projet, piloté par l'INRS-Education, vise l'élaboration et l'implantation d'un système d'apprentissage individualisé pour le second cycle de l'élémentaire en français, mathématiques et anglais. Il implique également l'élaboration d'un système informatisé d'évaluation. Ce système assure le progrès continu de l'élève. Quelques classes d'une école élémentaire de Ste-Foy fournissent le terrain pour l'application de la recherche.

Cette innovation touche d'abord l'organisation de l'enseignement, mais elle touche également le contenu de l'enseignement et la pédagogie. De façon plus précise, elle peut être qualifiée d'innovation en enseignement individualisé à l'élémentaire. Il s'agit d'une innovation tout à fait originale et non d'une innovation reproduite, car les unités d'apprentissage individuel élaborées par les spécialistes de l'INRS et la liaison étroite entre la recherche et l'application rendent le contenu et le fonctionnement de l'innovation originaux.

L'organisation de l'enseignement mise en place par le projet SAGE recouvre le programme entier de l'année scolaire, et ce, dans deux classes de 4e, 5e (1974) et une classe de 6e année (1975) de l'élémentaire regroupant un nombre à peu près égal de garçons et de filles âgés de 9, 10 et 11 ans.

Les principales références sur le projet sont:

- Un document d'information de 10 pages daté du 14 janvier 1975.

- Un texte de 9 pages résumant la communication de M. Yves Bégin à l'ACFAS le 9 mai 1974, et intitulé Projet SAGE. Ces deux textes résument l'organisation du projet SAGE, son historique, ses objectifs et son fonctionnement.

- Un document de 10 pages de Gilles Dussault sur la préparation des enseignants.

- Un rapport de recherche sur l'enseignement du français, langue maternelle, dans le système SAGE par Mariel Leclerc et Gilles Dussault de l'INRS porte sur l'individualisation du curriculum et l'analyse du comportement verbal et non-verbal des enseignants et des apprenants.

  Ces textes sont disponibles auprès de Jean-Marc Dumas, Sylvie Paradis ou Yves Bégin, INRS-Education, C.P. 7500, Ste-Foy.

  On pourra probablement se procurer quelques exemplaires des unités d'apprentissage en communiquant avec l'INRS-Education.

- Un montage audio-visuel a également été réalisé.

Le projet SAGE est actuellement réalisé à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur de la commission scolaire de Ste-Foy. Il s'applique aux matières suivantes: français langue maternelle, anglais langue seconde et mathématiques.

Le responsable du projet, M. Yves Bégin, de l'INRS-Education, est assisté de professeurs, d'agents de recherche et d'assistants de recherche de l'INRS-Education, notamment Mariel Leclerc et Gilles Dussault (directeur de l'INRS-Education). L'équipe comprend également des collaborateurs du SGME (2 rédacteurs), de la commission scolaire de Ste-Foy (professionnels des services de l'enseignement, conseillers pédagogiques) et de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur (principal et 5 enseignants en 1974-75).

Le projet SAGE regroupe un personnel varié, notamment: professeurs-chercheurs, informaticiens, rédacteurs-éditeurs, techniciens, enseignants, secrétaires, consultants, administrateurs scolaires.

Les cinq enseignants impliqués dans le projet se sont formés en s'associant comme partenaires et collaborateurs des chercheurs de l'INRS dans la construction du système. Ils ont participé d'une façon particulièrement intense à la construction du programme de français. Avec l'assistance des chercheurs de l'INRS, ils ont de plus dirigé une pré-

expérimentation du système. Enfin ils ont joué un rôle critique constant dans l'élaboration des instruments pédagogiques et du support technologique.

Cette formation s'est enrichie des liens entre leur expérience dans l'innovation et leurs cours et recherches à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, où la plupart d'entre eux étaient inscrits comme étudiants avant de faire la connaissance des chercheurs de l'INRS.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

Un comité directeur conjoint constitué par le Sous-Ministre de l'Education suit le déroulement de l'expérience novatrice. Il est composé de 3 membres du M.E.Q. (1 du SIMEQ, 1 du SGME et 1 de la DGEES)*, d'un représentant de la commission scolaire de Ste-Foy et de deux professeurs de l'INRS-Education (le responsable du projet et le directeur de l'INRS-Education qui est président du comité). Ce comité fait rapport directement au Sous-Ministre de l'Education.

Outre ce comité directeur, il ne semble exister aucune structure formelle régissant le fonctionnement comme tel de l'innovation. Les promoteurs de l'innovation sont situés en dehors du vécu quotidien de l'école et ils doivent assurer la coordination entre diverses catégories de personnel: les chercheurs de l'INRS-Education eux-mêmes, les rédacteurs du SGME, les informaticiens de l'INRS, les enseignants impliqués dans l'expérience, la commission scolaire, la direction de l'école, les parents, etc...

---

* SIMEQ: Service d'Informatique du Ministère de l'Education du Québec.

SGME : Service Général des Moyens d'Enseignement.

DGEES: Direction Générale de l'Enseignement Elémentaire et Secondaire.

INRS : Institut National de la Recherche Scientifique: composante de l'Université du Québec.

En 1974-75, le projet SAGE rassemblait les personnes suivantes:

A l'INRS-Éducation:

Un coordonnateur, 4 professeurs-chercheurs, 3 chargés de recherche, 3 informaticiens, un technicien, une documentaliste et 3 secrétaires.

Au Service général des moyens d'enseignement (SGME):

Deux rédacteurs-éditeurs.

A la commission scolaire de Ste-Foy:

Un coordonnateur des travaux, 4 professionnels des services de l'enseignement, le responsable de l'audio-visuel et une secrétaire rattachée à ce service, le directeur et l'assistante directrice de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur, une rédactrice-éditrice et 3 secrétaires. Deux conseillers pédagogiques ont agi comme consultants.

En 1974-75, deux enseignants de 4e année, deux de 5e année et un de 6e année participaient à l'expérience. En 1975-76, une autre classe de 6e année s'ajouta aux premières. Pour 1975, on a formé et préparé des suppléantes pour remplacer, le cas échéant, les enseignants qui ne pourraient continuer l'expérience.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation vise à remédier

Le système scolaire actuel ne permet pas aux enseignants de pratiquer l'individualisation de l'enseignement d'une façon poussée, s'ils ne peuvent utiliser un support pédagogique et technologique puissant. Les maîtres qui tentent l'individualisation sont vite débordés par l'ampleur de la tâche, "dès qu'ils tentent de prendre au sérieux les différences individuelles qui distinguent leurs élèves".

Besoins que l'innovation vise à satisfaire

L'article II du Règlement no 7 du Ministère encourage le respect des caractéristiques individuelles des élèves

et leur progrès continu. Le projet SAGE répond à un besoin d'explorer des voies vers l'atteinte de ce but sans bouleverser les structures scolaires actuelles. Pour les chercheurs de l'INRS engagés dans le projet SAGE, il faut répondre à des besoins d'élaboration et d'expérimentation de supports pédagogiques et technologiques facilitant une véritable individualisation de l'enseignement.

Objectifs visés et principes éducatifs sous-jacents

Les objectifs de l'innovation peuvent se formuler comme suit:

1. Stimuler l'évolution de l'éducation en élaborant un système de gestion automatisé des activités d'apprentissage.

2. Evaluer les effets du système sur les élèves, sur les maîtres et sur le milieu scolaire.

3. Développer chez l'étudiant le sens de la responsabilité et de l'autonomie personnelle par et dans l'activité même de l'apprentissage.

Les principes dont s'inspire le projet sont tirés du rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur l'activité éducative:

- "L'apprentissage individuel est le seul qui soit authentique et véritablement efficace..."

- Au cours de son apprentissage, l'étudiant doit recevoir constamment la confirmation de son échec et les raisons les expliquant.

- L'étudiant doit progresser à son rythme et selon son cheminement individuel.

Les moyens employés

Les tâches entreprises par l'équipe consistent successivement à définir les programmes en objectifs spécifiques, puis regrouper ces objectifs en modules. A partir

de là, on construit des unités d'enseignement et d'apprentissage, et des tests critériés. La mise en oeuvre de l'innovation a requis d'autre part l'implantation d'un support informatique, ainsi qu'une préparation appropriée pour les enseignants. La recherche et l'évaluation systématique, enfin, font partie intégrante du projet.

Fonctionnement du "système d'apprentissage géré par l'étudiant"

L'organisation elle-même du système d'apprentissage invite l'étudiant à faire des choix et à les justifier; il peut par exemple choisir le moment qui lui convient le mieux pour étudier telle matière et décider du temps qu'il y consacrera; il peut choisir, s'il y a lieu, son ou ses compagnons de travail. Il lui revient également de se procurer lui-même les instruments nécessaires et de prendre l'initiative de rencontrer l'enseignant. Pour l'évaluation, il doit décider du moment où il se sent prêt à effectuer un contrôle de ses connaissances.

L'enseignant, pour sa part, possède les objectifs pédagogiques et le matériel pédagogique correspondant: les programmes individuels, les unités d'enseignement et d'apprentissage, les tests, etc... Il devient un guide, un évaluateur et un conseiller dans l'organisation des programmes de chaque étudiant. Il peut, sur demande et dans les plus brefs délais, obtenir les rapports suivants fournis par l'informatique:

- le programme tracé pour chacun des étudiants au début de l'année scolaire;

- les résultats obtenus par chaque étudiant pour chacun des tests qu'il a passé.

Le mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves est totalement nouveau. En effet, les programmes sont divisés en plusieurs unités; pour franchir une unité, l'étudiant doit subir un test qui peut être corrigé par l'informatique. Il n'y a pas de note. L'étudiant ayant accompli un nombre minimum (variable) d'unités est réputé avoir couvert le programme correspondant à son niveau d'études pour les matières comprises dans le projet SAGE. Le

support informatique donne, pour chaque étudiant, dans un délai de 24 heures les résultats aux tests, le programme tracé au début de l'année, et les activités en cours.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

L'expérience étant menée par des chercheurs, l'évaluation de l'innovation s'effectue au moyen de recherches constantes portant sur l'amélioration des programmes, des unités, des tests critériés et sur les résultats globaux des élèves. Les principales recherches ont porté notamment sur le nombre d'unités couvertes en moyenne dans les programmes de français, sur l'intérêt des élèves pour l'enseignement individualisé et sur le comportement des enseignants et des apprenants de SAGE.

Les chercheurs de SAGE ont conclu que la première année d'expérimentation avait amené l'individualisation du curriculum en français, constituant la première étape vers une véritable individualisation; ils ont prouvé également que le programme de français actuel était beaucoup trop chargé pour espérer un enseignement individualisé et qu'il fallait, par conséquent, en dégager un nombre minimum d'unités réparties en savoir écrire, savoir lire, savoir parler et savoir écouter. Ils ont démontré l'intérêt des élèves pour l'individualisation, la qualité de leur assimilation et le développement de leur esprit d'initiative. Ils ont remarqué enfin que le comportement des enseignants ne se distinguait pas tellement de celui des maîtres des classes traditionnelles.

Le plan d'évaluation du projet SAGE comporte l'utilisation d'un groupe témoin. Les principaux critères peuvent se résumer à l'évaluation de l'estime de soi, de l'anxiété, du rendement, de l'intérêt pour les matières individualisées, du fonctionnement intellectuel. A cette évaluation s'ajoute l'observation scientifiquement contrôlée du comportement des étudiants et des enseignants.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

L'expérience tranche assez radicalement avec les classes traditionnelles de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur au niveau de la discipline et de l'utilisation des locaux et

du matériel pédagogique, ce qui n'est pas sans causer parfois quelques problèmes au principal de l'école. Les enseignants et les élèves de SAGE travaillent plus que leurs homologues de l'enseignement traditionnel. Les élèves doivent vivre les deux régimes pédagogiques pour les matières non individualisées de leur niveau. Par ailleurs, il faut noter que l'école mène d'autres innovations et que par conséquent, le projet SAGE s'insère davantage dans un contexte novateur que dans un contexte traditionnel. L'école est perçue comme avant-gardiste et on la qualifie parfois de "commission scolaire" à l'intérieur de la commission scolaire de Ste-Foy.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

L'expérience a débuté à l'INRS à l'été 1973 et elle a été implantée en septembre 1974 à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur. En septembre 1975, extension à une deuxième classe d'élèves de 11 ans (2 classes); évaluation et préparation de la dissémination de l'expérience dans d'autres écoles.

Le projet a progressé depuis 1973 en passant par les étapes suivantes:

1. Juin 1973 à septembre 1973: ententes avec le Ministère et la commission scolaire de Ste-Foy; préparation de 5 enseignants.

2. Septembre 1973 à mai 1974: développement du système:

   - reformulation des programmes en objectifs spécifiques;
   - adaptation des documents pédagogiques;
   - mise en place du support informatique.

3. Juin 1975 à août 1975: modifications apportées au système à la lumière de l'évaluation; poursuite de l'élaboration des modules et des programmes individuels; préparation des enseignants et des suppléantes.

4. Septembre 1975 à mai 1976: implantation du système dans une autre classe (11 ans, 6e année); évaluation des coûts et des probabilités de dissémination; revision des programmes de français et des tests, poursuite de la conception des programmes de mathématiques.

Achèvement des unités d'enseignement et d'apprentissage nécessaires à l'enseignement de l'anglais.

Ressources humaines et autres ressources requises par le projet

Les chercheurs de l'INRS travaillent en étroite collaboration avec des spécialistes du SCMR et avec les enseignants. On a également demandé l'aide d'un spécialiste en mesure et évaluation pour transposer les éléments de connaissances en objectifs mesurables et pour élaborer des tests. Des informaticiens ont travaillé à l'élaboration du support informatique.

En termes de ressources documentaires, le projet SAGE s'inspire des travaux de John C. Flanagan qui ont été développés par "American Institutes for Research". Ce modèle américain s'appelle PLAN: Program for Learning in Accordance with Needs.

Au niveau des ressources financières, en 1974-75 le projet était financé conjointement par le ministère de l'Education d'une part ($65,000.), la commission scolaire de Ste-Foy d'autre part, le Conseil des Arts du Canada ($14,000.) pour l'évaluation, et le Secrétariat d'Etat du Canada ($43,000.). L'INRS a investi elle-même plus de $70,000. En tout, on peut évaluer le budget du projet à $200,000.

L'évaluation des coûts d'implantation n'est pas encore faite. Elle doit être complétée en janvier 1976. On peut estimer à environ $1,500. par année et par classe, les coûts pour le support informatique, l'utilisation de magnétophones et de cassettes et l'impression du matériel pédagogique. Ces coûts pourraient éventuellement être réduits.

Méthodologie et stratégies employées pour l'innovation

Les points les plus en évidence, dans ce domaine, peuvent se résumer comme suit:

1. Présentation claire, précise et scientifique de la méthode adaptée du projet PLAN américain, pour promouvoir le projet auprès du Ministère, de la commission scolaire de Ste-Foy et des divers organismes de subventions.

2. Implication de plusieurs organismes ou services dans l'innovation; choix de répondants-clés.

3. Implication de la commission scolaire de Ste-Foy et du principal de l'école.

4. Innovation bien "vendue" aux parents qui l'ont étudiée et approuvée au départ.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Chaque personne impliquée dans le projet joue un rôle déterminé en fonction de ses qualifications. Cependant, la grande diversité des tâches peut rendre la coordination difficile. Par exemple, les modules pour les dix ans ont été élaborés par la commission scolaire et les autres par les chercheurs de l'INRS. Les parents exercent un rôle critique, mais ils ne participent pas comme tel à l'élaboration des modules. Les enseignants sont consultés, mais on ne peut leur demander une participation plus active, car ils sont déjà débordés de travail.

En termes d'attitudes, par ailleurs, on observe que la commission scolaire appuie le projet et contribue à sa réalisation, mais elle a d'autres expériences novatrices à soutenir. Malgré les difficultés du début, les parents se sont montrés très compréhensifs et ils soutiennent les efforts des promoteurs. Le principal appuie l'innovation et il en fait la promotion. Il doit cependant situer cette expérience novatrice dans le contexte global de son école, y compris les autres innovations. Les élèves, pour leur part, aiment ce qu'ils font et, de ce fait, ils sont largement responsables du succès de l'innovation.

Comme les promoteurs se situent en dehors du contexte scolaire quotidien, ils doivent assurer une coordination et une harmonie entre les diverses catégories de personnels scolaires impliqués dans le projet. Ils doivent s'assurer, par exemple, que les relations entre le principal et les dirigeants de la commission scolaire soient très bonnes.

Cette tâche difficile vient s'ajouter à la préparation des instruments pédagogiques et à la recherche. Les relations entre les innovateurs et les diverses catégories de personnels scolaires participant au projet peuvent être qualifiées de très bonnes.

L'évaluation globale dans le processus d'innovation

Le mécanisme d'évaluation de l'innovation et de son processus est axé sur des recherches parfois assez longues, mais chaque étape du processus est scientifiquement et minutieusement analysée. L'évolution concomitante permet de suivre chaque pas. De l'évaluation assez globale portée sur l'innovation par les personnes impliquées, il ressort que l'ampleur de la tâche n'a pas permis de progresser au rythme souhaité. Les chercheurs de SAGE ont réalisé qu'une véritable individualisation de l'enseignement passe d'abord par une individualisation du curriculum et qu'elle exige beaucoup de temps et d'efforts. Le manque de ressources humaines et financières les ont contraints à mettre l'accent d'abord sur le français et à confier l'élaboration des modules des 11 ans à la commission scolaire. La réalisation des unités d'apprentissage des autres matières (anglais, mathématiques et surtout étude du milieu) a été retardée. En résumé, les promoteurs de SAGE ont réalisé que les objectifs fixés au départ étaient peut-être trop ambitieux et qu'ils demandaient quelques années de travail.

Les promoteurs étant à l'extérieur du vécu scolaire quotidien et mettant l'accent sur la recherche, ils doivent assurer la coordination des efforts à travers un travail immense de conception et d'évaluation. Ceci explique en grande partie la lenteur du processus. Par exemple, le retard du support informatique a ralenti le développement normal de l'expérience.

Les innovateurs se disent satisfaits dans l'ensemble du soutien reçu de la part du Ministère, de la commission scolaire, des autorités de l'école et des parents. L'engagement ferme de l'INRS a contribué à amener le Ministère à s'engager et à soutenir l'innovation. Par contre, on craint un désengagement au moment de la dissémination. La commission scolaire et le Ministère devront avoir une action concertée pour assurer le développement de l'innovation qui est rendue à une étape cruciale.

Contraintes et résistances

Les difficultés vécues par l'équipe du projet SAGE se situent à diverses étapes du processus d'innovation, et plus particulièrement lors de sa mise au point initiale: difficulté de mettre au point le "testing" et de trouver le personnel qualifié dans ce domaine; apprentissage exigeant du travail en groupe compte tenu d'une diversification considérable des rôles. La mobilité du personnel, chercheurs ou enseignants, n'a pas facilité les choses. Le support informatique requis par le projet a souffert de certains retards et garde un aspect de lourdeur qui n'était pas prévu. Enfin, du côté de la commission scolaire, ce projet s'est trouvé un parmi d'autres, tous accaparants, rendant plus ardus les tâches de coordination et les travaux conjoints à entreprendre.

Point de vue sur une politique d'innovation

Le responsable du projet, à l'INRS-Education, affirme avoir reçu une collaboration et un appui soutenus du ministère de l'Education (DGEES et SGME) depuis le début de l'expérimentation (1973-1976); loue, par conséquent, la politique du Ministère en ce qui concerne l'appui à l'expérimentation.

Il souligne par contre le fait que l'aide ne se rende pas jusqu'à la diffusion ou à la dissémination de l'innovation. "Il faut qu'une coordination s'établisse entre le Ministère et les commissions scolaires pour permettre: a) la survie d'une innovation, une fois terminée la période expérimentale, b) la diffusion ou la dissémination de l'innovation. Il faut que ces organismes s'entendent pour assouplir leurs normes, budgétaires ou autres, à l'égard de l'innovation. Sinon, il vaut mieux décourager les novateurs dans leurs efforts, qui seraient sans lendemain".

Pour ce qui est de la politique de la commission scolaire à l'égard de l'innovation, l'assemblée des Commissaires n'a permis qu'avec des réserves que des demandes de subventions soient adressées à la DGEES. Elle a été réticente à permettre que ses propres ressources budgétaires soient mises à contribution pour le projet. La principale

raison de cette froideur semble être la rivalité qui existe entre les différents secteurs de la commission scolaire. L'appui des Services de l'enseignement a été ferme et soutenu durant les trois années de l'existence du projet.

Pour ce qui est de la politique de l'école, le projet a bénéficié de l'appui ferme et soutenu de la direction. Cependant, l'existence simultanée de plusieurs projets innovateurs dans la même école a causé un surcroît de travail à la direction et a rendu plus difficile la coordination de leur travail avec l'équipe de chercheurs de l'INRS.

4- CONCLUSION

Le projet SAGE constitue un modèle de recherche universitaire appliquée concrètement au milieu. De ce fait, il est déjà en soi une initiative novatrice invitant les chercheurs universitaires à servir d'abord le milieu. L'INRS-Education livre donc un message aux Facultés des sciences de l'éducation et au ministère de l'Education afin que le milieu scolaire contribue au progrès de la recherche et qu'il puisse en bénéficier le plus rapidement possible.

Les chercheurs de SAGE assurent un travail dont la qualité ne fait aucun doute. Cependant, les efforts fournis et l'"appareillage" mis en oeuvre paraissent considérables, comparativement aux résultats atteints. Ceci prouve qu'une véritable individualisation de l'enseignement nécessite la mise en place d'instruments pédagogiques et de mécanismes de recherche et d'évaluation exigeant un investissement scientifique, technique, humain et financier considérable.

Malgré l'ampleur de la tâche, les contraintes rencontrées et les exigences d'administration et de coordination des efforts, le système SAGE semble offrir des garanties de succès et il constitue une alternative valable pour de futurs promoteurs de l'enseignement individualisé à l'élémentaire.

Le projet semble suffisamment au point pour être diffusé dans d'autres écoles. Cependant, les promoteurs doivent prouver que les coûts de fonctionnement d'un tel système ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux de l'enseignement traditionnel. Ils doivent également amener la commission scolaire et l'école à récupérer l'ensemble des opérations en minimisant les interventions de l'INRS. La dissémination de cette innovation constitue un problème qui préoccupe actuellement les promoteurs de SAGE.

En fait, ils sont confrontés avec le principe qu'ils ont posé au début: une véritable individualisation de l'enseignement est impossible, dans le contexte scolaire actuel, sans un support pédagogique et technologique puissant. Le support pédagogique est en grande partie élaboré pour les matières touchées par le projet et les unités d'apprentissage, notamment en français, sont prêtes à être diffusées dans d'autres écoles intéressées. On a élaboré un support informatique dont l'opérationnalisation semble bien "huilée". Il reste à prouver que le milieu scolaire est capable d'utiliser ces supports à peu de frais. Peut-être devra-t-on alléger le système SAGE pour assurer sa dissémination.

4 LES CLASSES D'ARTS

Par: Arthur Marsolais

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Cette innovation, initiée en 1972, consiste en l'organisation de classes d'arts à l'Ecole Sacré-Coeur de Sherbrooke pour certains élèves de 6 à 11 ans, choisis dans le territoire de la commission scolaire de Sherbrooke. Ces élèves suivent un programme à forte concentration musicale axée sur l'enseignement collectif des instruments à cordes (violon, violoncelle) et du piano.

L'innovation se caractérise par l'enrichissement du programme d'enseignement du fait d'un enseignement plus approfondi de la musique et par l'organisation que cela exige.

Elle peut être qualifiée d'innovation en enseignement musical plus avancé pour des enfants plus particulièrement doués. Cet enseignement requiert nécessairement une "pédagogie active". Il met en valeur des aptitudes particulières à partir de centres d'intérêt des enfants.

Ce programme se poursuit pendant toute la durée de l'élémentaire pour les élèves choisis. A titre exceptionnel, des élèves peuvent s'ajouter à des groupes déjà constitués même après leur première année, suivant les places disponibles dans les deux groupes-classes de chaque niveau. En général, ils s'inscrivent au niveau de la première année. Depuis le début, l'innovation a rejoint la clientèle suivante:

Âge	Nombre 1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
6 ans	66	66	64	68
7 ans	66	66	68	66
8 ans	66	61	67	68
9 ans	-	66	67	67
10 ans	-	-	66	67
11 ans	-	-	-	66
	198	259	332	402

Il s'agit de garçons et filles dans une proportion de 35% et 65% environ.

Publication, textes disponibles sur l'innovation

- Un texte intitulé "Classes d'arts à la commission des écoles catholiques de Sherbrooke", 1976. Par: Léopold Richard.

- P. Georgeault, J. Pelchat, D. St-Michel, J.Y. Poulin: Diagnostics sur l'innovation dans l'enseignement élémentaire québécois (Bureau de recherche et développement, D.G.E.E.S., mars 1974), pp. 34-44.

Responsables de l'innovation

L'Ecole du Sacré-Coeur, où se situent les douze classes d'art, relève de la commission des écoles catholiques de Sherbrooke, et elle comprend en plus des maternelles, des classes régulières et des groupes d'enfance exceptionnelle. Le projet a été mis sur pied sous la responsabilité du directeur des services d'enseignement de la commission, M. Léopold Richard. Les responsables actuels sont, en plus de M. Richard, le principal de l'école M. Marcel Chabot, une équipe d'enseignants comprenant quatre spécialistes en musique et douze titulaires. L'équipe a bénéficié au cours des années de la collaboration d'un certain nombre de parents bénévoles, et en particulier d'un spécialiste en violoncelle qui fournit à titre gratuit une assitance considérable.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

Le fonctionnement particulier de l'Ecole du Sacré-Coeur se situe dans le cadre habituel d'une école élémentaire, compte tenu du fait qu'elle comprend, en plus de douze classes d'arts, des maternelles, des classes régulières et quelques classes d'enfance exceptionnelle. Le directeur des services d'enseignement de la commission sert de principal intermédiaire pour les besoins spécifiques en équipement et du côté du transport.

Les titulaires des douze classes d'arts assument la tâche de faire le mieux possible la liaison entre les matières habituelles et l'enseignement des arts.

Problèmes ou lacunes

L'innovation n'est pas née à proprement parler du diagnostic d'un problème auquel il fallait remédier. Seule la difficulté d'avoir le personnel spécialisé requis empêchait de donner suite concrètement à une préoccupation présente depuis quelques années. L'innovation a pu démarrer à l'automne 1972 parce qu'on a réussi à remédier à cette difficulté en regroupant les enfants par classes légèrement plus nombreuses que la moyenne.

Besoins à satisfaire

Un premier estimé des besoins auxquels ce type d'initiative peut correspondre a été pris par référence à un point de vue énoncé dans le rapport Rioux (Commission d'enquête sur l'enseignement des arts), à l'effet qu'environ 10% des enfants ont les aptitudes particulières leur permettant de tirer pleinement parti de ce type d'enseignement.

La mise en place du programme repose d'autre part sur la conviction qu'un grand nombre d'enfants peuvent apprendre beaucoup plus et beaucoup mieux, à l'école, que le programme habituel ne le permet.

Les "classes d'arts" existent pour répondre au désir exprimé par, ou par l'intermédiaire, des parents. Ceux-ci sont informés très précisément de la nature du programme et des conditions d'admission, lesquelles tendent à exclure l'enfant pour qui le fait de disposer de moins de temps pour l'apprentissage de la langue et des mathématiques risquerait de nuire.

Ce projet rejoint environ 4% de la clientèle scolaire de la commission. Compte tenu des tests d'admission et des refus qui s'ensuivent, on ne peut pas considérer qu'il manque sérieusement de place pour d'autres élèves dans ce programme. Ceci se vérifie cependant alors que la commission évite de stimuler la demande systématiquement, et se limite à informer une fois chaque famille ayant un enfant en maternelle préscolaire.

Le fait que les groupes sont relativement stables de la première à la sixième année, et que les départs, peu nombreux, découlent plutôt de contraintes telles le déménagement de la famille que d'abandons volontaires, semble constituer un indice positif de la correspondance des classes d'arts à des besoins réels. Par ailleurs, il n'est pas possible jusqu'ici de préciser jusqu'à quel point les attentes des élèves et des parents correspondent bien à l'orientation du programme, qui ne vise pas la spécialisation ou l'émergence de quelques futurs musiciens professionnels, mais bien une formation personnelle plus approfondie dans un domaine des arts qui peut demeurer toute la vie un loisir attrayant. Les parents connaissent bien l'intention du programme, et cela n'a pas donné lieu de leur part à des remises en question de ce dernier.

Objectifs de l'innovation

L'innovation comme telle a comme objectif central de rendre possible un type de formation artistique et musicale plus étoffé que dans le contexte habituel. De façon plus spécifique, elle vise à:

- assurer une formation intégrée (intellectuelle, affective, physique, sociale) de niveau élémentaire conforme aux programmes du ministère de l'Education;

- assurer une initiation à la pratique de la musique par l'apprentissage collectif régulier d'instruments musicaux, à raison de 5 heures par semaine, moitié pour le piano, moitié pour le violon ou le violoncelle.

Principes éducatifs sous-jacents

L'innovation veut rejoindre des points de vue présentés par la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts (Commission Rioux), à l'effet d'intégrer au système public d'enseignement la formation musicale et de prévoir à titre exceptionnel l'enseignement de la musique instrumentale à partir de l'élémentaire.

Le principe d'accessibilité s'applique principalement du fait du transport gratuit à partir de la quasi totalité du territoire de la commission (les exceptions minimes impliquant des coûts prohibitifs), et du fait que les instruments sont fournis.

L'innovation semble compatible avec le principe d'activités éducatives hors programme "régulier" intégrées à l'horaire, suivant l'esprit du règlement no 7.

Les contraintes de l'enseignement collectif de la musique, par rapport à l'idéal de l'individualisation de l'enseignement (comme principe général pour l'ensemble des enseignements), ne semblent pas, d'après une évaluation indépendante, nuire à la progression des enfants dans l'apprentissage de la musique. Ceci va évidemment à l'encontre des conceptions courantes chez les spécialistes en musique, généralement attachés aux méthodes d'enseignement individuel pour la pratique des instruments sinon pour le chant, le rythme, l'harmonie et le solfège. On manque généralement d'évaluations fiables et rigoureuses des méthodes collectives, dont l'usage est récent.

De façon plus large, l'association de la musique à un programme non-allégé, sinon en termes de temps, si elle exige un effort accru de l'enfant, fournit peut-être un mode supplémentaire de formation sociale où l'appartenance au groupe et la stimulation collective de la motivation jouent un certain rôle.

Les innovateurs se réfèrent volontiers aux positions énoncées par le Conseil supérieur de l'éducation sur l'enseignement des arts, au printemps 1972.

Moyens de réalisation

La grille-horaire des élèves comprend d'une part les matières d'enseignement habituelles pour l'élémentaire. Une certaine réduction du temps accordé au français et aux mathématiques permet d'inscrire l'élève, d'autre part, à cinq heures hebdomadaires d'apprentissage des instruments musicaux, plus deux heures et demie, en général (abstraction faite de quelques variations suivant la classe dont il s'agit), d'arts plastiques, expression corporelle et dramatique, chant, solfège, etc.

En termes d'équipement l'école dispose d'un laboratoire de piano pour 24 élèves, où le maître peut écouter chaque élève et communiquer individuellement avec lui; elle a aussi une quantité suffisante d'instruments à cordes (violons et violoncelles) pour l'ensemble des élèves compte tenu de la variation habituelle dans la taille des instruments. On dispose de cinq locaux spécialisés: un d'expression corporelle, trois pour la pratique des instruments à cordes, un enfin pour le piano.

Le mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

La progression des élèves est évaluée à chaque fin d'année par deux spécialistes de l'extérieur: Sr Marcelle Corneille, du module de musique de l'Université du Québec à Montréal, et Stephane Kondaks, professeur de musique à McGill. On émet alors un certificat au nom de l'école normale de musique de Montréal.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

Il n'existe pas de programme systématique d'évaluation de l'innovation. Les résultats semblent assez clairs et "audibles" pour que les principaux intéressés considèrent comme une évidence que l'innovation atteint bien les buts qui l'ont suscitée.

La constitution de dossiers pour justification du programme auprès des responsables locaux (commissaires) ou du ministère de l'Education, en particulier pour des fins de financement, a contribué à faire suivre de près le fonctionnement de l'innovation, et procéder à une certaine mesure d'évaluation institutionnelle. On a toujours examiné attentivement, en particulier, le niveau de progression des élèves dans les matières principales du programme, pour être sûr qu'aucun individu ne risque de diminuer sa progression scolaire à cause d'un programme plus chargé.

Insertion dans le contexte éducatif

L'insertion dans le contexte administratif, (des normes du ministère par exemple), a rencontré plus de difficulté que celle du contexte éducatif proprement dit, comme l'analyse du processus de l'innovation permettra de conclure (voir plus bas).

Le travail du titulaire est partiellement modifié, du fait principalement de groupes un peu plus nombreux et des efforts requis pour intégrer au maximum l'enseignement artistique à l'ensemble du programme. Le fait d'un programme légèrement comprimé dans le temps ne semble pas faire problème, peut-être du fait que l'ensemble des titulaires sont gagnés à l'idée que concrétise l'innovation, et du fait d'une sélection initiale des élèves.

L'Ecole Sacré-Coeur pourrait servir de stimulant à une meilleure initiation artistique, du côté musique, dans l'ensemble des écoles de la commission. Chaque année depuis 1972, en effet, une trentaine d'enseignants d'autres écoles fréquentent des ateliers de musique instrumentale.

Les exigences de travail pour les quatre spécialistes en musique sont considérables, et compensées surtout par le succès visible des efforts dépensés. Quelques événements spéciaux, dont un concert de fin d'année où on refuse des auditeurs faute de place, contribuent à garder un public assez important en sympathie avec l'initiative.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

L'innovation dure depuis l'automne 1972, moment où l'on débute avec des élèves de 1ère, 2e et 3e années. Les deux premières classes de 6e année terminent en juin 1976. En termes d'étapes, il convient de distinguer ce qui relève d'une phase de conception de l'innovation d'une phase d'implantation.

La conception de l'innovation et la mise au point de ce projet demeuraient à l'état latent de préoccupation entre 1970 et 1972, dans l'esprit de quelques responsables de la commission scolaire. En 1972, les initiateurs de l'innovation prirent connaissance du système existant dans quatre écoles de la commission scolaire catholique de Québec, où l'enseignement de la musique instrumentale était dispensé à un certain nombre d'élèves en dehors de l'horaire régulier, ainsi que d'un plan visant à intégrer cet enseignement aux activités régulières.

L'implantation de l'innovation, de son côté, s'est faite graduellement, par l'apport successif de deux classes supplémentaires jusqu'à cette année. On a procédé depuis à une évaluation périodique des résultats, soit par des examinateurs externes, soit par une étude soignée des bulletins d'élèves (comparaison de moyennes avec d'autres écoles, examen de quelques cas individuels problématiques).

Ressources utilisées

En termes de ressources humaines d'abord, les quatre spécialistes employés en 75-76 sont rendus disponibles par le fait

d'avoir des groupes réguliers de 33 ou 34 élèves, compte tenu de la moyenne d'un enseignant pour vingt-six élèves. Ceci joue strictement à l'intérieur des douze classes d'art.

Du point de vue de ressources documentaires utilisées, les principales références inspiratrices ou justificatrices des innovateurs sont: le rapport Rioux sur l'enseignement des arts; l'avis du Conseil supérieur de l'éducation à ce sujet; le programme officiel d'enseignement de la musique. Une certaine connaissance d'expériences analogues, par exemple à l'Ecole Ste-Eulalie de Montréal (depuis 1973), à la commission des écoles catholiques de Québec, ou à l'étranger (en Hongrie par exemple), sert également de point d'appui.

Les principaux instruments de travail pour l'enseignement musical relèvent soit de la méthode Kodaly pour l'expression musicale, soit de la méthode Susuki (publications de Claude Létourneau, en particulier) pour l'enseignement des instruments à cordes. Les livres de solfège de Thomas Lagrady sont utilisés, de même que "Les chemins pédagogiques à travers les chansons" (J. Ribière-Raverlat). La méthode Dalcroze sert beaucoup du côté rythmique, en même temps qu'un apport substantiel de folklore.

Aucune subvention supplémentaire spécifique n'a été accordée dans le cadre de cette innovation. A la limite, les classes d'arts ont pu survivre à l'intérieur des budgets réguliers sans subventions exceptionnelles, en se voyant reconnaître à leur tour un certain degré de priorité. Cela toutefois requiert des efforts considérables de la part des gens impliqués. Il paraîtrait normal qu'à un semblable enrichissement de programme corresponde un certain apport supplémentaire de ressources.

Les coûts spéciaux découlant du programme des classes d'arts sont limités de façon étonnante. Du côté locaux spécialisés, il s'agit de salles absolument traditionnelles; seule la salle de piano est plus grande qu'une classe habituelle. Du côté instruments, le laboratoire de piano (24 places), constitué graduellement, vaut $24,000., et coûte environ $6. par année par élève si on calcule son utilisation sur un nombre d'années raisonnable. Le reste des instruments, acquis aussi graduellement, vaut environ $20,000. (les instruments à cordes sont fournis à tous les enfants, dans les tailles requises, mais pour le temps de pratique et non individuellement). Comme l'école dispose de l'équipement requis pour douze classes, et que ce programme devrait se stabiliser à ce niveau, il n'y a que des coûts d'entretien à prévoir pour 1976-1977, de l'ordre de $3,000. environ. Le transport des élèves est assuré par la commission.

Techniques d'enseignement

L'enseignement des instruments à cordes procède selon la méthode Susuki, qui a popularisé l'emploi d'instruments adaptés à la taille de l'enfant. Pour les violons, cela suppose que l'enfant peut utiliser trois instruments différents de la 1ère à la 6e année.

L'enseignement collectif du piano est rendu possible par l'usage d'une console électroniquement rattachée à 24 claviers. L'école dispose en plus de quelques pianos réguliers, de magnétophones, de quelques instruments à percussion et du matériel courant.

Méthodologie, stratégies d'innovation

L'implantation des classes d'arts, depuis 1972, se caractérise d'une certaine façon par le téléscopage d'une phase de mise en oeuvre souvent associée à l'expérimentation avec la phase d'implantation plus définitive. En effet, les initiateurs se référaient à des principes si acceptés qu'ils ne semblent pas exiger de vérification:

- intérêt d'un programme enrichi, compatible avec le programme habituel
- liberté totale de participation pour l'élève et ses parents
- impossibilité de procéder autrement que par une méthode collective d'enseignement dès qu'on généralise un peu l'enseignement de la musique instrumentale
- obligation de concentrer la clientèle du fait des exigences en spécialistes et en équipement
- accessibilité aussi large que possible, sous réserve que cet enseignement ne risque pas de handicaper l'élève dans les matières de base.

L'année 76 représente tout de même un point d'arrivée, de stabilisation, de meilleure évaluation possible, du fait que pour la première fois on a des élèves de 1ère à 6e, ces derniers se préparant à passer au secondaire. La commission scolaire régionale envisage d'ailleurs des possibilités concrètes d'aller plus loin par un programme optionnel en musique instrumentale.

Le démarrage de cette innovation s'est opéré assez rapidement à partir de l'hiver 72 pour la rentrée de septembre suivant, sans que les innovateurs omettent d'impliquer les administrateurs locaux de façon constante, alors et depuis. Les responsables ont réussi par ailleurs à impliquer de façon très large les parents d'élèves dans la vie de l'école. Enfin, les enseignants qui y travaillent ont pu prendre connaissance de tous les aspects du projet dès le départ, et tout indique qu'ils n'y sont nullement contre leur gré.

Rôles, attitudes, relations interpersonnelles

Le fonctionnement des classes d'arts ne semblent engendrer ni ambiguïté, ni conflits dans les rôles. Les relations des élèves avec les enseignants n'ont aucune particularité frappante pour les faire sortir du contexte habituel de l'école élémentaire.

L'attitude des principales catégories de personnes concernées par l'innovation: élèves, parents, enseignants et cadres, responsables administratifs, est essentiellement positive et active, sans supprimer cependant l'esprit critique permettant de réajuster au besoin le programme et les activités. La communication entre les groupes impliqués semble facile, constante et agréable.

Evaluation globale

A la suite de quatre ans d'implantation graduelle, la commission scolaire est assez satisfaite des résultats obtenus et considère favorablement le maintien des classes d'arts comme répondant à un choix valable pour la clientèle et les parents.

Les responsables immédiats de l'initiative considèrent en même temps que la stabilisation du programme permettrait encore mieux aujourd'hui que dans le passé d'évaluer méthodiquement une foule d'aspects significatifs, soit du côté de la pédagogie musicale, soit dans l'interaction entre le programme régulier et l'élément supplémentaire qui en fait un programme enrichi, soit enfin sur des implications indirectes de l'apprentissage de la musique sur l'enfant lui-même ou son milieu environnant. Pour ne citer qu'un exemple, des observations suivies semblent indiquer une influence positive de la pratique de la musique sur l'apprentissage de la lecture au premier cycle (1ère,

2e et 3e années). Cependant, la vérification d'hypothèses semblables requiert des ressources que l'école n'a pas, et des gens de métier. L'expérience acquise dans le cadre de cette innovation pourrait constituer, pour des recherches très significatives, l'équivalent d'un projet-pilote chargé de potentiel expérimental.

En termes de soutien reçu et souhaité, il ressort qu'au plan local, les innovateurs sont très satisfaits du support et de la collaboration obtenus, soit à l'école, soit de la commission scolaire. Par rapport au ministère de l'Education d'autre part, il ressort des témoignages divers qu'on n'a pas beaucoup dépassé jusqu'ici la problématique de la conformité aux normes; même sans avoir reçu jusqu'à maintenant un soutien important, les innovateurs continuent d'escompter un mode ou l'autre de support, soit en matière de pédagogie ou de recherche, soit en matière de ressources.

4- COMMENTAIRES DE L'ANALYSTE A TITRE DE CONCLUSION

Les débats passés sur la signification "éducative" de cette innovation n'ont pas réussi à utiliser les grands principes de référence, tels individualisation, démocratisation, etc. autrement qu'en arrière-plan à des formules d'organisation.

Si l'on voulait analyser de façon plus indépendante et beaucoup plus approfondie l'expérience vécue à Sherbrooke depuis quatre ans, l'on recueillerait sûrement des indications très utiles pour toute relance analogue de l'enseignement des arts et de la musique en particulier. Un degré plus approfondi d'analyse devrait viser non pas à justifier plus ou moins la transposabilité de la formule des classes d'arts, mais à dégager ce que des objectifs semblables peuvent signifier dans des contextes très divers de contraintes, d'attentes et de ressources aussi très variées.

L'innovation de l'école Sacré-Coeur fait spontanément penser à une hypothèse de diversification des types d'écoles, soit du côté programmes, soit dans les approches pédagogiques, diversification qui permettrait un choix aux élèves et aux parents. La formule en usage à Sherbrooke a des affinités très nettes avec une conception de l'individualisation de l'éducation axée davantage sur la diversité des goûts, des aptitudes et des centres d'intérêt que sur la diversification des rythmes d'apprentissage.

La compétition et le vedettariat sont totalement absents des groupes de musique. Ceux qui entrent aux classes d'arts en cours de route, en troisième, quatrième, cinquième année... ne se sentent pas mis à l'écart ou négligés.

Rien ne remplace tout à fait, enfin, l'observation directe d'enfants détendus et concentrés, absorbés dans la mélodie et le rythme, pour se convaincre du grand intérêt de cette innovation.

5 L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS PAR AUDIO-VISUEL

Par: Marthe Demers

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Le projet de français à l'aide de techniques audio-visuelles consiste en un montage d'un Scudio de Télévision en circuit fermé permettant aux professeurs et aux élèves une utilisation maximum, dans le but d'améliorer l'apprentissage du français.

Cette innovation vise un enseignement individualisé et peut être classifiée dans la catégorie de la pédagogie, mais se rapporte également à l'organisation de l'enseignement parce qu'elle implique de nouveaux aménagements de locaux.

Cette activité regroupe des étudiants de 2e cycle niveau élémentaire, et à une durée d'une ou dix heures par semaine, incluant le travail en classe, de même qu'en studio, pendant toute une année académique.

Tous les professeurs de l'école St-François-Xavier de la commission scolaire Montcalm font équipe avec l'innovateur, M. Gérard d'Amours.

Publications

Un document élaboré par MM. Gérard d'Amours et Claude Cloutier est disponible auprès de M. Gérard d'Amours, Ecole St-François-Xavier, 2 080, rue Laverdière, Duberger, Québec.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

Etant donné le nombre d'enseignants impliqués dans ce projet, il serait fastidieux de les énumérer tous, puisque ce sont tous les professeurs de l'école St-François-Xavier qui participent à ce projet.

Sous la responsabilité de MM. Gérard D'Amours et Claude Gauthier, l'équipe est composée, entre autres, de Noella Breton, conseiller en audio-visuel, et de M. Richard Laberge, enseignant et spécialiste travaillant en coopération avec Radio-Québec.

Problèmes ou lacunes

L'école doit poursuivre un double but: "développer des processus mentaux et faire acquérir des connaissances"[1].

Or, dirons-nous, il est évident que l'école n'a jamais développé un seul de ces aspects puisque les connaissances sont elles-mêmes le produit de l'utilisation de certains processus mentaux. Un tel énoncé peut être pris dans des acceptations très différentes. En caricaturant un peu, on déduit:

- qu'on peut enseigner un nombre incalculable de notions en disant que, pour les apprendre, l'enfant utilisera certains processus mentaux et le tour sera joué;

- ou on peut, au contraire, penser qu'agir ainsi est une perte considérable de temps, puisque, si on s'attardait plutôt à développer des processus mentaux, l'enfant pourrait plus rapidement devenir maître de son apprentissage et par là, acquérir beaucoup plus de connaissances plus facilement.

---

[1] Taylor, dans "Ecole coopérative #3", mars 1971.

En somme, il y a le quoi et le comment de tout apprentissage. Les théories modernes en psychologie ont démontré que "les talents des enfants sont différents, et chacun de ces talents représente, en définitive, une façon privilégié d'aborder la réalité et d'apprendre. Pour quelques-uns, ce peut être la mémoire, pour d'autres, la créativité, pour d'autres encore, la capacité de poser et de résoudre des problèmes.

La solution serait sans doute de présenter aux enfants des formules pédagogiques non plus uniques, mais répondant à des atténtes différentes chez eux. Au lieu d'informer, on s'attacherait davantage à former. Et "il est normal que l'on commence dès l'école élémentaire à développer ces différentes habiletés (ou talents) sans quoi l'enfant débouchera dans la société qui l'attend et il sera mésadapté".

Objectifs de l'innovation

Favoriser le groupement autour d'un projet global de la plupart des moyens d'expression, oraux et écrits, en permettant plus spécifiquement à chaque enfant de s'exprimer dans l'activité de son choix, pour que ce dernier puisse organiser et diriger son activité (par expérience de la télé, il sait plus facilement ce qu'il peut réaliser).

C'est en favorisant l'expression orale par rapport aux autres savoirs que l'enfant pourra s'auto-corriger; pour faire en sorte que le travail préliminaire de préparation (rédaction, correction, pratique, etc.) occupe beaucoup plus de temps que les périodes de tournage. Pour cette raison, il n'y aura aucun montage.

Principes éducatifs

Le programme-cadre de français ne vise pas autre chose lorsqu'il propose de "mettre chaque écolier en possession des techniques de base (connaissances), mais aussi "d'enrichir sa personnalité, favoriser le développement de sa capacité de réflexion et de création, aider à la maturation de son intelligence; rendre chaque écolier capable de participer à la vie de la collectivité.

Nous pensons que ces objectifs ne peuvent se réaliser dans un système où l'enfant est passif. En définitive, pour que l'enfant apprenne bien, il doit se servir des talents particuliers qu'il possède pour apprendre. Et pour s'assurer que ce sont ces talents que l'on exploite, "tout l'enseignement du français (conception de la méthodologie et motivation de l'élève) doit être orienté vers l'expression personnelle de l'enfant".

Le plan d'études a été élaboré en vertu de ces principes. Même s'il n'est pas complété, il oriente l'enseignement vers des habiletés à maîtriser plutôt que vers des connaissances théoriques trop nombreuses à maîtriser. Nous voulons faire acquérir des connaissances, mais en formant l'enfant, ce deuxième aspect étant le plus important.

Le programme propose donc que les temps forts de l'enseignement de la langue française passent graduellement d'un enseignement systématique des disciplines d'acquisitions (grammaire, analyse, conjugaison, etc.) vers un enseignement moins contraignant et qui permette surtout l'expression personnelle.

Notre préoccupation sera par conséquent de proposer des situations naturelles de langage au moyen desquelles l'enfant développera certains de ces talents (improvisation, esprit de synthèse ou d'analyse, leadership, etc.) en plus et en même temps, si possible, qu'il acquerra les notions de bases indispensables.

Moyens mis en oeuvre

C'est après un inventaire du matériel audio-visuel existant qu'il nous a semblé que le magnétoscope était l'appareil pouvant répondre le plus adéquatement à ces besoins et ce, pour les raisons suivantes: le magnétoscope offre des possibilités d'expression presque illimitées, en permettant l'utilisation de ressources humaines très diversifiées (talents), permettant ainsi l'intégration des quatre (4) savoirs et des autres matières, plus les autres moyens audio-visuels.

Mode de contrôle et d'évaluation

Le mode de contrôle est partiellement nouveau; toutefois, l'accréditation de cette innovation est totale.

Le mécanisme d'évaluation de cette innovation peut prendre plusieurs formes, le tout étant fonction du genre d'activités (les émissions de télévision étant différentes). On a, par exemple, une auto-évaluation qui est faire par les élèves sur les critères énumérés dans les objectifs ou simplement une évaluation automatique, c'est-à-dire, l'élimination progressive des participants.

Insertion dans le contexte éducatif

Beaucoup de professeurs ont encore une conception traditionnelle de l'enseignement et préparent leurs cours au jour le jour en puisant dans les exercices déjà préparés. D'autres, par contre, sont très créatifs; c'est pourquoi l'apprentissage au français par techniques audio-visuelles veut:

1. Sensibiliser les enseignants à l'emploi des différentes techniques audio-visuelles.

2. Démontrer l'importance de la technologie dans l'enseignement.

3. Faire saisir les différents exploitations de l'image en rendant l'enseignant capable:

   - d'énumérer

   - de différencier

   - de manipuler les techniques audio-visuelles se trouvant dans son école

   - de fabriquer du matériel didactique conforme à chacune de ces techniques

   - de vaincre les contraintes d'utilisation d'appareils de différentes marques.

Pour ce faire, l'enseignant doit être sensibilisé à un emploi rationnel des différentes techniques audio-visuelles, de même que l'enseignant doit exprimer en ses propres mots le message véhiculé par l'image.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Le plan de développement de cette innovation est prévu pour une période de trois ans, soit de janvier 1975 à décembre 1977. De plus, en septembre 1976, on entreprendra la troisième étape.

Les étapes suivies du processus sont les suivantes:

o <u>De janvier 1975 à juin 1975</u>

Dans un premier temps, il s'agit de rendre l'enseignant capable d'énumérer, de différencier et de manipuler les techniques audio-visuelles se trouvant dans l'école.

o <u>De septembre 1975 à décembre 1976</u>

Dans ce deuxième temps, il faut rendre le professeur capable d'utiliser et de fabriquer le matériel didactique conforme à chacune de ces techniques:

a) par son adhésion au programme proposé par Permafra, si le Ministère donne suite à cet organisme;

b) en intégrant son enseignement du français parlé dans le but d'apporter certains correctifs au langage. Par le magnétophone d'abord, en enregistrant conférences, recherches, nouvelles, exposés en géographie, histoire et autres matières.

Les élèves qui s'enregistrent s'écoutent aussi beaucoup plus attentivement.

o <u>De janvier 1976 à juin 1976</u>

A cette époque, normalement, toutes les énergies sont concentrées sur l'étude du magnétoscope.

Bien entendu, les professeurs continuent d'exploiter les appareils déjà existants, tout en perfectionnant leurs objectifs pédagogiques.

o <u>De septembre 1976 à décembre 1976</u>

Utilisation du magnétoscope en classe.

Les objectifs demeurent pour le début très terre à terre et servent à vaincre chez les élèves les contraintes ressenties à travailler avec un matériel assez surprenant, cas rempli de mystère.

o De janvier 1977 à juin 1977

Avec des objectifs très précis et de courte portée, le professeur fait entrer, de plus, le savoir lire, le savoir écouter.

C'est par une évaluation constante qu'il progressera et pourra intégrer d'autres savoirs comme écouter, lire et apporter au fur et à mesure les correctifs nécessaires à un bon enseignement.

o De septembre 1977 à décembre 1977

A la fin de cette troisième année, le professeur pourra intégrer le savoir écrire, qui est le savoir le plus difficile à faire passer; par des émissions mieux structurées, plus facilement adaptables.

De cette façon, l'apprentissage de l'utilisation de ces appareils se veut graduelle, ainsi que les difficultés d'intégration du programme-cadre en français. La démarche proposée se veut lente, car il faut tenir compte du nombre de professeurs, soit 16 en enseignement régulier et 2 spécialistes qui voudront suivre cette démarche et vivre les expériences de façon à faire du magnétoscope un outil de travail rentable et intéressant pour eux comme pour les élèves.

Ressources

o Humaines

MM. Gérard D'Amours et Claude Gauthier, tous deux responsables du projet de français, bénéficient de l'aide de Mlle Noëlla Breton, conseiller en audio-visuel de la commission scolaire de Montcalm.

o Documentaires

Aucune ressource documentaire précise, mais un plan de travail élaboré par le conseiller en audio-visuel à l'intention des professeurs est disponible à l'école St-François-Xavier.

o Financières

- En investissement

Un budget spécial fut alloué par la Commission scolaire pour l'achat d'équipement audio-visuel. Les dépenses s'élèvent à $3 901.50. Tout le matériel fut laissé à des prix éducationnels et fourni par:

Vidéo-Technique
1 963, boul. Charest ouest
Québec 10

- En fonctionnement

Une partie du matériel est périssable. Aussi, une somme de $150.00 par année est allouée pour l'entretien et la réparation d'appareils audio-visuels.

o Techniques

Il n'y a pas de local spécial attribué au projet. Ce dernier peut prendre sa source à l'intérieur de n'importe lequel des locaux et y trouve sa fin à l'aide d'un matériel transportable.

Donc, aucun local spécial, et aucun coût supplémentaire en ce qui a trait au mobilier, car il s'agit d'une utilisation régulière du mobilier déjà disponible dans les classes.

Cependant, l'équipement audio-visuel totalise la somme de $ 3 901.50.

6. APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS PAR CODIFICATION

Par: Jacques Lapointe
et Marthe Demers

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

L'apprentissage de l'anglais par codification, fait suite à une expérimentation de cinq années de la méthode "Introducing English". Après avoir enseigné l'anglais, comme langue seconde, il semble que les mots porteurs de sens, les "CONTENT WORDS" sont beaucoup mieux assimilés par les élèves que les "F NCTION WORDS" qui ne sont pas aussi bien intégrés parce que l'élève les juge comme étant non-indispensables à la communication et qu'elles ne méritent pas l'effort de mémoire à cause de leur manque de pouvoir communicatif et peut-être aussi à cause de leur caractère abstrait.

L'enseignement de l'anglais par codification, c'est un système de signes très près de la réalité permettant ainsi l'intégration des "F NCTION WORDS", pour qu'ils deviennent en soi, porteurs de sens.

C'est donc en enseignement basé sur des structurogrammes. Ces mêmes structurogrammes peuvent être gestuels en plus d'être visualisés, et constituent un moyen pour aider l'élève à saisir les différences de sons et de sens et lui permettre de retenir quelque chose de déjà su auditivement.

L'innovation est axée sur la transformation de la pédagogie. Elle ne constitue pas la transposition d'une formule déjà expérimentée dans le milieu, mais vise à mettre au point des méthodes didactiques appropriées pour faciliter l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Cette innovation touche particulièrement les élèves de 5e et 6e année de niveau élémentaire de quatre commissions scolaires et est sous la responsabilité de M. Jacques Lapointe, conseiller pédagogique.

Publications et références existantes :

- Un premier texte a été produit par M. Jacques Lapointe en juin 1976 et s'intitule : Le "pourquoi" des structurogrammes et leurs fonctions.

- Un autre document est prévu pour le mois d'août 1976, cette publication de M. Jacques Lapointe, porte le titre suivant : Structurogrammes des fonctions.

- On peut facilement se procurer ces documents en s'adressant à M. Jacques Lapointe
  Commission scolaire de Bellechasse
  C.P. 10510
  Bellechasse.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

L'organisation de l'innovation repose sur la collaboration entre tous les enseignants de 5e et 6e année de niveau élémentaire des quatre commissions scolaires impliquées et M. Jacques Lapointe, conseiller pédagogique, responsable de l'implantation.

Cette innovation tente de corriger le contenu de la méthode "Introducing English", en favorisant la participation de tous les élèves, les motivant à apprendre la grammaire anglaïse, avec une meilleure compréhension et une meilleure intégration des mots abstraits au niveau structural.

L'élève qui apprend l'anglais passe par le même stade que l'enfant qui apprend la langue maternelle anglaise. Dans une phase vraiment communicative où le fond plutôt que la forme devient le moteur d'élocution, l'élève utilisera un style télégraphique, "an broken English" en employant des mots doués d'un très haut degré communicatif. Il délaissera tout ce qui favorise la redondance.

L'élève qui apprend la langue seconde, doit vouloir utiliser les formes correctes du langage. Cependant, aucune pression sociale, dans un milieu où l'élément anglophone est absent, n'a de chance de s'exercer sur lui.

Dans une méthode axée d'abord sur l'audio-verbal, l'élève a seulement recours à son oreille pour l'apprentissage des structures. L'expérience a démontré que l'audition de l'élève est souvent défectueuse surtout si on a conditionné l'élève à entendre et répéter une structure, ex.(this is a ...) et que l'on enseigne dans une leçon subséquente une structure trop similaire, ex. (this is ...) Si l'oreille demeure le seul moyen pour faire acquérir une structure, le mécanisme auditif et oral s'est établi en fonction de ce qui a été le plus souvent répété et entendu. Plus il y a de perceptions sensorielles, plus grandes sont les chances pour un meilleur apprentissage. Ainsi les structurogrammes peuvent être gestuels en plus d'être visualisés.

A chaque fois que le professeur fait un geste, l'enfant visualise le mot qu'il a pu omettre. Le structurogramme devient le stimulus qui amène l'élève à reproduire le mot ou la structure. Les structurogrammes favorisent la participation de tous les élèves. Ceux qui ont de la difficulté pourront quand même produire quelque chose qui les revalisera par leur concours au niveau des gestes.

Les structurogrammes permettent aux élèves de mieux percevoir les relations qui existent dans l'ordre des mots (question, réponse, affirmation, négation). Ils permettent aussi de jouer avec les éléments lexicaux et structuraux de façon visuelle. Les élèves peuvent par analogie créer des phrases nouvelles par leur connaissance des éléments du langage et leur compréhension sur la façon dont ils peuvent être utilisés.

L'élève est naturellement plus intéressé à s'accrocher à ce qu'il construit. Les structurogrammes permettent la manipulation, ce qui favorise la raison logique de l'élève de cet âge. Ils permettent une identification plus facile des concepts.

L'élève est maintenant apte à lire seul les phrases et sans magnétophone. Ce n'est que suite à ces étapes que l'élève utilise son jeu de structurogrammes; c'est-à-dire qu'il joue au niveau gestuel.

L'enfant est maintenant apte à communiquer sans l'aide des mimes, des structurogrammes ou codes gestuels.

Les objectifs de l'innovation et les principes qui l'orientent

Ce projet vise de façon générale à motiver l'enfant à apprendre l'anglais, langue seconde. De façon plus spéciale, elle se caractérise par les quatres objectifs suivants :

- motiver l'enfant à apprendre la grammaire anglaise;
- développer l'acuité auditive;
- développer la mémoire auditive;
- permettre une identification et une compréhension plus grande des concepts.

Tous ces objectifs s'appuient sur des principes éducatifs tels : la manipulation du concepts, l'identification plus facile de concepts et l'établissement de liens entre l'oral et l'écrit.

Moyens mis en oeuvre par les innovateurs

Cette innovation implique la pédagogie spécialement les moyens didactiques.

Les structurogrammes sont constitués de dessins représentant des termes abstraits. Chaque mot abstrait faisant partie d'une structure est représenté sous forme de dessin qui peut être activé gestuellement.

Tous les mots sont donc visualisés sous forme de structorogrammes.

La représentation visuelle de chaque mot n'a pas été inventée au hasard; elle peut s'expliquer en raison des fonctions qu'assume chaque mot dans la phrase. Chaque mot de la structure devient porteur de sens et permet de mieux comprendre les relations grammaticales à cause de leur degré visuel impliqué. La compréhension est donc plus grande.

L'élève ayant d'abord été motivé à entendre, par sa participation à un jeu où l'on fait entendre des phrases qui font l'objet d'une leçon. Par l'intermédiaire du jeu donc on amène les élèves à percevoir de façon subsconsciente l'intonation, l'accentuation, les sons, les consonnes, les voyelles.

D'autres mises en situations pédagogiques, permettent aux élèves de participer à une ou plusieurs phrases de répétition.

Avec l'aide du magnétophone, on commence à utiliser les structurogrammes, en lisant les phrases indiquées sur les structurogrammes.

7 RELATION D'AIDE DU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DANS LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE EN MATHÉMATIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE

Par: Roland Delisle

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Le processus d'apprentissage des mathématiques à l'élémentaire, concerne tout un système-client, ici défini comme étant: les enseignants, les principaux, les élèves, une équipe multidisciplinaire, les parents et enfin, les commissaires.

Dans la présente innovation, le conseiller pédagogique rend le "système-client"conscient des processus mentaux, soit: la mémoire, la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse, et l'évaluation; de plus, il favorise, dans le processus d'apprentissage, une intervention graduée entre la conceptualisation et la pratique en mathématiques. Enfin, il fournit un support et une instrumentation au système-client.

L'innovation nécessite une modification substantielle du contenu d'enseignement en mathématiques et de l'approche pédagogique.

L'activité éducative a une durée, par rapport aux enseignants, aux élèves et aux principaux, de trente-deux heures et demie par semaine; pour les parents et les commissaires elle nécessite environ quatre heures de temps supplémentaire par semaine.

L'innovation est l'initiative de monsieur Roland Delisle, conseiller pédagogique en mathématiques à l'élémentaire. Elle touche douze écoles de la commission scolaire de Normandie et s'applique à tout le niveau élémentaire.

Documentation disponible ou prévue sur l'innovation

Documents parus, signés de l'innovateur:

Peut-on rêver en couleur? avril 1975

Un pas de plus en mathématique à la Normandie. Déc. 1975

Rétrospective des activités mathématiques planifiées par le conseiller pédagogique en mathématique. Déc. 1975

Documents prévus:

Un programme institutionnel.

Démarche et objectifs: 1ère année (avril 1976.)

Contenu géométrique et démarche, 1er et 2e cycle (mai 1976).

Evaluation de la démarche en mathématique (juin 1976)

Mise à jour de l'innovation en cours.

Evaluation des croyances pédagogiques à la Normandie (juin 1976)

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

L'innovateur est en étroite relation avec le directeur général, l'équipe multidisciplinaire et les principaux d'école. Tous les enseignants sont touchés par cette innovation, dix y participent activement.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation tente de remédier

Le C.I.P.P.* a identifié des problèmes face à l'apprentissage chez ceux qui s'en tenaient à l'enseignement traditionnel qui se traduisent en un besoin d'information, de relation d'aide, d'expérimentation et de support continu.

* Comité informel de planification pédagogique.

Objectifs poursuivis par l'innovation

La présente innovation a pour objectif général de rendre l'enfant capable d'utiliser au maximum ses habiletés intellectuelles (mémoire, compréhension, application, analyse, synthèse, évaluation) dans l'apprentissage des mathématiques et le rendre capable d'utiliser ces habiletés dans toute autre situation.

L'innovation vise plus spécifiquement à rendre l'enseignant conscient et motivé des effets de l'apprentissage des mathématiques en exploitant les habiletés de l'enfant, et le rendre capable de trouver des moyens pour actualiser les habiletés mentales des élèves selon le processus normal d'apprentissage.

Elle vise également à supporter les enseignants dans la poursuite de leurs objectifs.

Principes éducatifs dont s'inspirent les innovateurs

Dans la conception de l'innovation, on a tenu compte des principes suivants: l'école est le lieu privilégié de développement de l'enfant et c'est le lieu primordial de son apprentissage. Elle se doit donc d'être un lieu dans lequel l'enfant est heureux car elle favorise des expériences d'apprentissage de la vie.

La discipline mathématique en est une qui permet grandement à l'enfant de développer ses habiletés mentales et cet apprentissage est en étroite corrélation avec le développement psychologique de l'enfant. L'utilisation d'un grand nombre de facultés mentales favorise chez l'élève divers apprentissages reliés à sa vie de tous les jours. L'enseignement élémentaire privilégie une pédagogie dynamique pour donner une base solide de formation intellectuelle.

Moyens mis en oeuvre

Pour arriver à ses fins, le conseiller pédagogique et les personnes impliquées doivent faire de la recherche. Le conseiller pédagogique doit supporter le système-client en terme de relation d'aide et favoriser le perfectionnement des maîtres. C'est à lui qu'il revient d'animer l'équipe multidisciplinaire sur l'apprentissage en général et l'apprentissage des mathématiques en particulier.

Des rencontres sont prévues, tantôt individuelles, tantôt de groupe, de façon formelle ou informelle selon les besoins, avec le système-client.

Le conseiller pédagogique doit aussi animer des ateliers mathématiques en classe avec le professeur, les élèves, et participer à des congrès, des colloques, des sessions et des journées d'étude.

Finalement on prévoit des rencontres de comités d'école et du comité des parents.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

L'évaluation du travail des élèves est centrée davantage sur la démarche que sur la réponse comme telle.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

Afin d'évaluer l'innovation on a prévu une rencontre individuelle et de groupe des enseignants.

Une évaluation systématique des objectifs spécifiques est à venir. L'étude du degré d'utilisation du matériel didactique proposé aux enseignants, sera faite.

Il faut également tenir compte du nombre de demandes de service des enseignants pour l'application de l'innovation et du degré d'intérêt.

Les résultats des instruments de travail destinés aux élèves et les correctifs à apporter, sont analysés. Finalement, on a conçu un questionnaire pour vérifier à quel degré les objectifs généraux et particuliers sont atteints, si les croyances pédagogiques sont maintenues ou modifiées.

Insertion dans le contexte éducatif

L'innovation est centrée surtout sur les habiletés à développer en tenant compte du processus d'apprentissage. Le climat de la classe est en relation avec la réalité quotidienne. Les enfants goûtent réellement chaque instant parce que l'approche est organique.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Chronologie globale

La présente innovation est prévue pour l'année en cours, et aussi longtemps que le besoin se fera sentir, que la commission scolaire appuiera le projet et que le présent conseiller pourra y donner suite.

Etapes

Conception de l'innovation:

En novembre 1972, le directeur général et les principaux découvrent que les enseignants ont besoin de support pédagogique.

En 1972-73, on forme un comité informel de planification pédagogique (C.I.P.P.) composé du directeur général, des principaux, du conseiller d'orientation et d'un enseignant par école; réunions régulières de ce groupe, visites d'écoles où se vivent des expériences nouvelles, sessions d'animation sur les processus mentaux et d'apprentissage, sur l'enseignement indivisualisé, planification, réalisation et évaluation de projets scolaires. C'était le groupe d'avant-garde du milieu.

En 1972-74, le C.I.P.P. a identifié des problèmes face à l'apprentissage, chez ceux qui s'en tenaient à l'enseignement traditionnel.

En août 1975, le conseiller pédagogique présente un texte pour la relation d'aide en maths selon les processus d'apprentissage.

C'est en 1975, qu'on présente les moyens qui doivent être mis en oeuvre; il y a acceptation par le système-client.

L'innovation est expérimentée après avoir été soigneusement préparée, en septembre 1975. Quatre journées sont réservées à cette fin.

L'innovation est ensuite implantée. Le comité de parents est disponible auprès des membres du système-client qui en font la demande. Animation dans les classes avec les enseignants surtout en 3e et 6e.

Suite aux lectures, recherches , colloques..., les documents composés puis destinés à un degré sont diffusés à tous les enseignants de ce niveau. Les autres secteurs du système-client en ont une copie (excepté parents et commissaires). Rencontres des divers groupes pour animation.

Le document "Un pas de plus" a été remis au D.C. et aux principaux en déc. 1975. Ce document correspond à une évaluation globale de l'innovation.

Ressources

Des rencontres ont eu lieu avec des spécialistes de différentes universités et des conseillers pédagogiques: M. Charles de Flandres, de l'U. de Montréal, Soeur Irène Foley, de l'U.Q.T.R., M. Réal Gauthier de Victoriaville, conseiller pédagogique et compositeur.

Il y eut également des échanges avec les innovateurs du CEDES de Trois-Rivières.

Sur le plan documentaire, les innovateurs ont fait la lecture de nombreux volumes de revues et d'articles de journaux sur l'apprentissage des maths.

Ils ont également visionné des films en boucles de l'ONF sur les maths modernes.

Deux écoles de la commission scolaire de Normandie ont bénéficié, en 1974-75 du projet provincial audio-visuel pour une valeur de $2 200.00. Chaque école est bien organisée en matériel audio-visuel.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Le rôle du conseiller pédagogique est représenté sous forme de shéma.

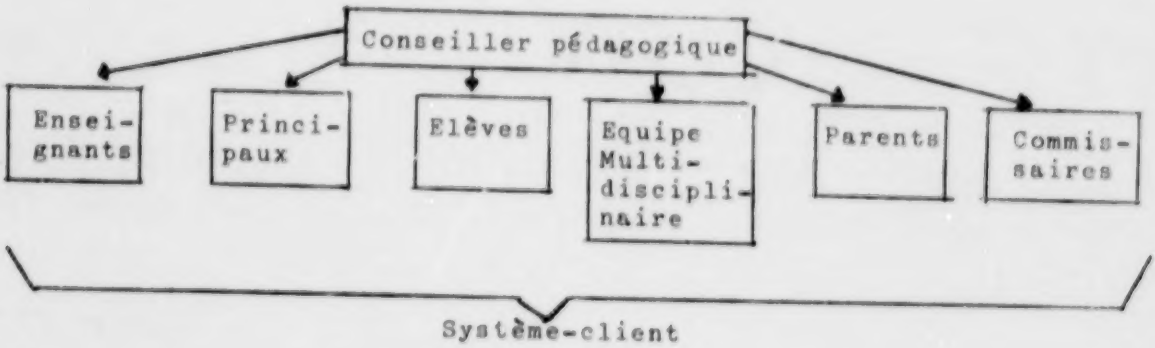

Le conseiller pédagogique doit supporter et fournir une instrumentation au système-client.

Les attitudes des personnes impliquées sont positives.

Evaluation globale

Les relations d'aide avec les différents systèmes-clients face à l'apprentissage en mathématiques correspondent à des besoins connus et exprimés. Le support apporté semble répondre aux attentes en considérant les étapes de cheminement.

Contraintes et résistances

Le temps des négociations et la relation d'aide ne vont pas de pair en février 1976. La résistance au changement diminue quand l'information prend le dessus.

8. ANIMATION SPORTIVE "CHAQUE ENFANT A LE DROIT DE GAGNER"

Par: Marthe Demers

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Cette innovation est une approche individualisée informelle. Elle se veut l'approche d'une discipline sportive par l'utilisation des sens. On y retrouve donc la genèse du jeu, à l'intérieur d'un enseignement individualisé. D'une part, c'est une découverte de l'objet (ballon) avec découverte de la cible et, d'autre part, c'est l'élaboration du jeu à trois, de même qu'une rencontre à trois. Cette activité peut se ranger dans la catégorie de contenu de l'enseignement, mais elle touche aussi la pédagogie.

L'activité sportive regroupe cent cinquante enfants, de sixième année, de six classes des commissions scolaires Abénakis et Bellechasse, pour une à deux séances de quarante-cinq minutes par semaine sur une période de dix semaines.

Publications

Un article dans le journal La Tribune (Rive-Sud) de décembre 1975, intitulé: "Une participation de masse où personne n'est éliminé, ça vous plairait?".

Ce texte est disponible auprès de:

Monsieur Paul Pichard
Commission scolaire de Bellechasse
(BELLECHASSE)

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

L'innovateur est M. Paul Pichard, technicien en loisirs et en sports. Il ne s'agit pas ainsi d'un responsable prédominant, mais d'un membre d'une équipe composée de deux stagiaires en techniques des loisirs, soit Mlle Nicole Raymond et M. Jocelyn Vallières, de même que M. Fernand Fortin, principal.

Il n'existe aucun schéma administratif en soi, mais plutôt un schéma conceptuel innovant au niveau des influences et des informations sur la progression que devrait prendre les divers intervenants en sports.

Comme le montre le schéma, l'école, à la base, présente aux autres paliers ses réalisations, ses moyens, sa philosophie, sa pédagogie.

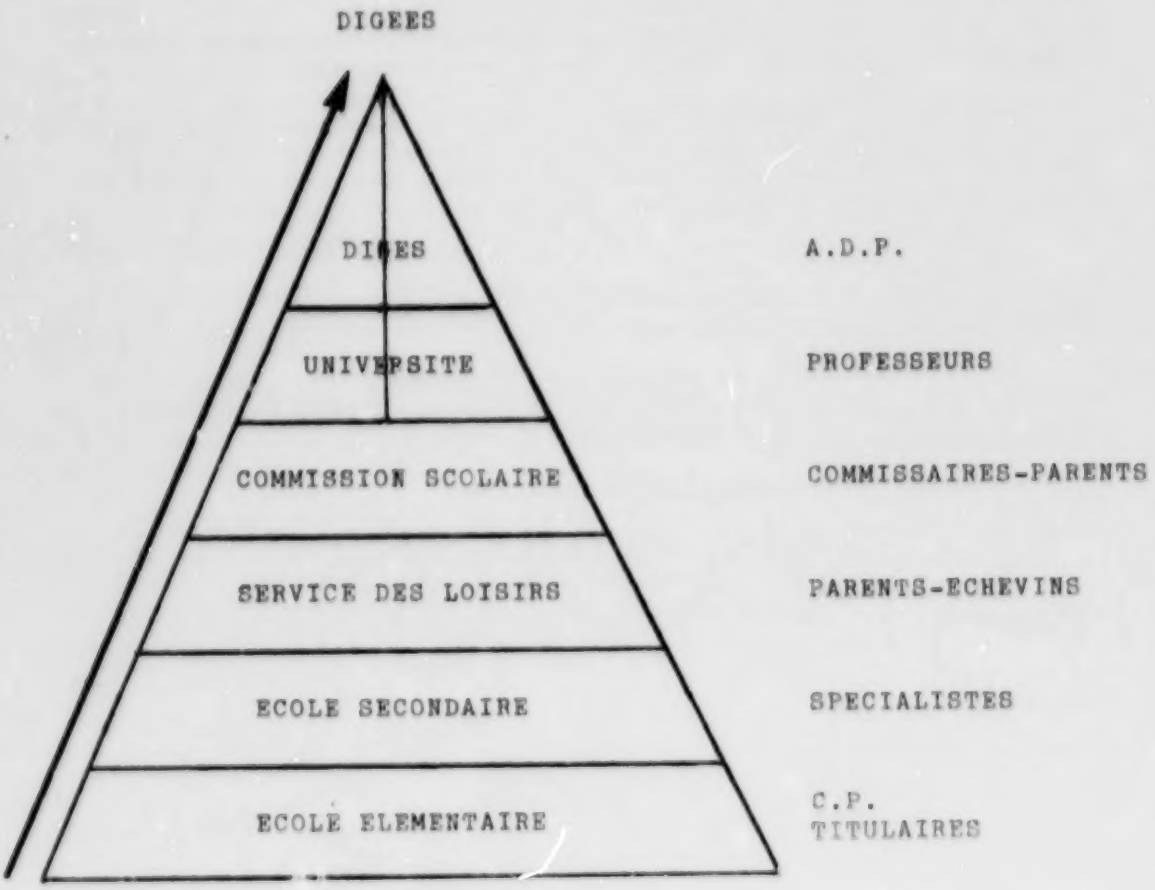

Problèmes ou lacunes

L'animation sportive tente de remédier aux modèles stéréotypés de performance, à l'élimination précoce des enfants entraînant subséquemment une faible participation aux sports collectifs. De même qu'elle tente aussi de remédier à des règlements inadaptés et à des nonneurs préconçus.

Besoins éducatifs

L'innovation sportive vise une meilleure compréhension du jeu par l'enfant et une saine compréhension des règlements par la rencontre de l'obstacle.

Aussi, l'innovation sportive veut augmenter la confiance en soi chez l'enfant par sa présence au jeu, égalant celle du "meilleur".

Faciliter, par la suite, une dépenses d'énergie maximale chez l'enfant par des jeux qui n'arrêtent pas trop souvent.

Et, en dernier lieu, faire aimer aux enfants les sports d'équipe en répondant à toute la panoplie suivante: besoins d'apprentissage, besoins affectifs, besoins sociaux et psychomoteurs.

Objectifs de l'innovation

L'animation sportive veut rendre l'enfant conscient du jeu d'équipe, conscient de lui et des autres dans le déroulement d'une activité.

En rendant l'enfant conscient de ses capacités et de son potentiel, l'on crée plus facilement une atmosphère de détente au jeu.

Plus spécifiquement, l'animation sportive permet une recherche personnalisée dans l'apprentissage de certains sports. En permettant à l'enfant de découvrir son corps, l'espace et ses possibilités de manoeuvre dans l'espace, il distinguera les disciplines sportives adaptées à sa personnalité et à son corps.

Principes éducatifs

L'instinct naturel du jeu chez l'enfant, la capacité de ce dernier à vouloir transformer et modifier les choses, son besoin naturel de dépenser de l'énergie, de même que son droit à la participation quels que soient ses talents, ses capacités physiques et psychologiques, ont inspiré l'équipe d'animation dans l'élaboration de cette activité.

Fonctionnement de l'innovation

L'animation sportive se veut l'apprentissage du jeu d'équipe. Dans ce cas-ci, c'est le "MINI-HAND-BALL", où l'objet et la cible sont modifiés. L'objet étant un ballon, celui-ci est mou pour que l'enfant puisse le tenir d'une seule main, tandis que la cible est changée suite à l'espace et à la grandeur de la salle.

Toute l'activité suit son cours normal à la rencontre inter-école, après deux mois d'apprentissage. Il n'y a qu'un seul règlement au départ; l'assimilation des autres règlements est graduelle. Quand l'enfant rencontre des obstacles ou des problèmes sur le jeu, il y a assimilation d'un règlement à la fois et jamais tant et aussi longtemps que le problème nécessitant un règlement n'a pas été rencontré et vécu.

Evaluation de l'activité

On peut évaluer l'innovation sportive en observant, chez les individus, leur habileté motrice, leurs stratégies, leurs motivations et leurs attitudes, mais cette évaluation ne porte jamais sur le rendement de l'enfant au jeu.

On peut aussi observer l'autonomie des groupes ou des équipes à s'entendre et à s'organiser, leurs expressions (verbales) par rapport à l'activité physique et leurs comportements en dehors de cette période.

Insertion dans le contexte éducatif

Cette initiative a pour effet, par son contexte d'autonomie, d'enseignement individualisé, un élargissement de la même approche, qui se reflète sur l'enseignement global dans la classe.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes du processus

De septembre 1975 à décembre 1976, les étapes suivies dans le processus de cette innovation sont les suivantes:

Septembre 1975	:	Sensibilisation
Octobre 1975	:	Apprentissage, découverte, élaboration
Novembre 1975	:	Initiation (manoeuvre-règlement)
Décembre 1975	:	ParticipAction. Rencontre des classes engagées.
Mai-juin 1975	:	Cristallisation (aider l'enfant à entretenir ses intentions, ses goûts, ses capacités par visualisation concrète des autres sphères de l'activité physique)

Il reste à venir, l'évaluation proprement dite. Une classe sera suivie au secondaire afin de tenter d'évaluer si le goût marqué et manifesté pour l'activité physique de la part de ces enfants augmentera, s'atténuera ou disparaîtra ... et ce pour une période de cinq ans.

Ressources de l'innovation

o Humaines

Lors de la conception de l'innovation, le travail fut effectué en collaboration avec le conseiller pédagogique de la commission scolaire et le permanent de la Fédération du Sport scolaire du Québec, à l'élémentaire, de même qu'auprès des stagiaires en techniques des loisirs, des principaux et des professeurs par le biais de rencontres extérieures au travail simultané.

o Documentaires

Le document "Influences philosophiques", Every Kid Can Win, et certains commentaires de Roland Albert, pédiâtre.

o Financières

Une caractéristique de cette innovation, c'est qu'elle ne fut point dispendieuse. La seule dépense fut la somme de quarante dollars allouée au transport.

o Techniques

Sur les lieux mêmes de l'activité, le gymnase, la salle des Arts plastiques et une salle d'école standard.

Rôles, attitudes, relations interpersonnelles

o Rôle des élèves

Les élèves, ce sont ceux qui sont les participants: les enfants de sixième année; ils sont en charge de leurs règlements, etc.

o Rôles des autres professeurs

Dans la phase de rencontre, ils sont sensibilisés sur leurs attitudes face au jeu, d'autant plus qu'ils participent à la mécanique de l'organisation.

o Rôle du directeur

Ce dernier seconde les titulaires et les stagiaires. Le directeur est l'assistant-technique, c'est-à-dire qu'il s'occupe des éléments non-impliqués directement dans le déroulement de l'activité proprement dite (Exemple: transport).

o Rôle de la hiérarchie administrative

La présence du directeur général lors de la rencontre; c'est lui qui est en contact avec le journaliste et les commissaires.

o Rôle des parents

Ceux-ci n'ont pas eu de rôle actif. Ils ont donné leur accord pour le déroulement de l'activité, mais n'ont pas été invités à la rencontre afin de retenir l'élément "spectacles".

Attitudes face à l'innovation

En ce qui a trait aux attitudes et processus, il faudra se contenter de résumer les rôles et les attitudes les plus marquantes.

Le conseiller pédagogique aurait pour rôle de faire comprendre le sens de l'innovation sprtive et de faire en sorte ou attendre que les autres intervenants aient intériorisé la démarche. L'agent extérieur se devait d'appuyer auprès des administrateurs la politique du C.P.

Et les professeurs avaient à faire la relation, le lien entre l'innovation au "JEU" et l'innovation pédagogique "GENERALE".

Evaluation globale

Les objectifs furent atteints; de fait, il n'y a eu aucune intervention à l'arbitrage de la part des intervenants adultes, aucune comptabilité gagnant-perdant, et un esprit d'équipe très fort.

Dans un deuxième temps, les enfants ont démontré une adaptation rapide à de nouvelles disciplines et un goût marqué à la découverte de nouvelles disciplines sportives. Les enfants montrent une adaptation rapide à jouer selon certains standards établis.

9. PROJET "FLEURS SOLEIL"

Par: Margot Gauthier
Gérard Allard et
Jacques Sansoucy

I. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Dans la présente innovation, on a englobé le français et la cathéchèse en un tout. A l'aide du matériel didactique "Fleurs Soleil", on vit avec les enfants les étapes qui préparent à la fête des fleurs; ces étapes correspondent au programme de cathéchèse de deuxième année de l'élémentaire.

Les élèves auxquels s'adressent l'expérience, se préparent à leur première communion.

Le projet est expérimenté à l'école Ste-Marie de la C.S. Granby et est sous la responsabilité de M. Gérard Allard principal de l'école et les professeurs du groupe des sept ans.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Objectifs de l'innovation

L'objectif général visé par l'innovation est de permettre à l'enfant de vivre le plus grand nombre possible de situations à partir d'un thème, dans son apprentissage en français et en catéchèse.

Plus spécifiquement, à l'intérieur du cours de catéchèse, l'innovation vise à faire vivre à l'enfant une histoire durant toute l'année; l'aboutissement de cette histoire est une fête qui coïncide avec se première communion.

Les innovateurs croient que l'enfant dans son apprentissage, doit vivre le plus grand nombre possible de situations. De plus, pour qu'il y ait apprentissage, l'intérêt

doit être soutenu.

Moyens mis en oeuvre pour l'innovation

A partir des programmes de catéchèse et de français, les professeurs choisissent dans la grille d'intégration, des activités qui leur permettent de provoquer l'apprentissage.

A l'occasion, les enseignantes ont modifié des activités suggérées, en ont changé l'ordre, ont laissé de côté des suggestions.

Une fois par mois, les titulaires rencontrent les conseillers pédagogiques pour planifier l'intégration des activités.

Au moins une fois par semaine, les enseignantes se rencontrent pour planifier de façon plus immédiate les activités de la semaine.

Insertion de l'innovation dans le contexe éducatif.

Ce projet a provoqué plus d'unité dans l'enseignement des professeurs, non seulement dans la catéchèse mais aussi à l'intérieur des autres matières; ceci est sûrement dû aux nombreuses rencontres qu'ont eues ces professeurs.

Il a également permis une concrétisation de l'enseignement de la catéchèse . L'innovation a aussi permis un rapprochement entre les professeurs et les élèves et a permis à ces derniers de mieux se connaêtre, entre eux et individuellement.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Le projet a débuté en août 1975; il est depuis septembre 1975 à l'étape d'expérimentation.

Ressources utilisées dans l'innovation

A l'intérieur du processus de l'innovation les personnes suivantes sont intervenues pour apporter leur appui: le directeur de l'école, les conseillers pédagogiques en français et en catéchèse et l'animateur de pastorale de l'école.

Les ressources documentaires consistaient principalement au matériel didactique "Fleurs Soleil" soit une trousse-classe et une trousse-école . Ces trousses comprennent un guide méthodologique, un cahier de l'élève, une grille d'intégration, des films, diaporamas et autres documents audio-visuels. Les professeurs de l'école disposaient d'un centre d'écoute et d'un théâtre de marionnettes. Le matériel didactique au coût de $245.00 et les suppléances totalisant un montant de $324.00 ont été payés par la C.S.

Méthodologie, stratégies utilisées pour l'innovation.

La participation des professeurs impliqués s'est faite volontairement; ils étaient également libres d'intégrer les activités qui cadrent le mieux avec leur action.

Les personnes-ressources servent avant tout d'encadrement aux trois professeurs qui n'imposent rien à ceux-ci.

Les professeurs disposaient d'une demi-journée par mois pour évaluer le travail et planifier les activités à venir.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Le principal et les conseillers pédagogiques surtout avaient un rôle de soutien auprès de l'équipe des professeurs qui demeuraient en fait les innovateurs.

Les professeurs, à l'intérieur du processus, ont démontré un très bon esprit d'équipe et n'ont eu à subir aucune contrainte dans leur cheminement.

10. PROJET "SKI DE FOND"

Par: Noëlla Raymond
Claude Tremblay

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

L'innovation consiste en une intégration de l'enseignement du français, à des situations d'apprentissage de ski de fond.

Elle nécessite une réorganisation de l'enseignement, car elle se situe au niveau de la commission scolaire, touchant ainsi plusieurs écoles et par le fait, plusieurs classes; ceci implique donc, un réaménagement des horaires et une nouvelle organisation des tâches pour la période de réalisation de l'expérience.

L'idée de greffer l'apprentissage du français à celui du ski de fond, l'insertion de l'expérience dans l'horaire de l'élémentaire, de même que les stratégies utilisées pour son implantation rendent l'innovation originale.

L'expérience novatrice est d'une durée de trois (3) semaines. On compte une séance d'une demi-journée de ski de fond par semaine. Les activités de français se situent pendant et à la suite de chacune des sorties.

Environ mille élèves du second cycle de l'élémentaire ont vécu l'expérience.

Publications - Textes disponibles sur l'innovation

Un montage audio-visuel et un texte d'accompagnement sont utilisés comme support pour la discipline ski de fond.

Un guide méthodologique est disponible pour les titulaires de même qu'un cahier d'exercices pour l'élève. Ces documents sont utilisés comme soutien pour l'enseignement du français.

Ces documents sont présentement à l'essai. L'innovateur prévoit perfectionner ces documents après évaluation et en faire une publication finale.

Les innovateurs

Cette innovation a été réalisée à la commission scolaire de Roberval dans la région du Saguenay - Lac St-Jean.

Elle s'insère à l'intérieur du cours d'éducation physique et du cours de français.

L'expérience est une initiative de messieurs Claude Bolduc et Michel Gauthier; tous deux totalisent quatre (4) années d'expérience comme conseillers pédagogiques. Ils sont assistés de l'équipe des professeurs d'éducation physique, qui ont tous fait un stage en ski de fond.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative - Structure

Les deux innovateurs Claude Bolduc et Michel Gauthier ainsi que les quatre (4) professeurs d'éducation physique de la commission scolaire de Roberval forment pour ainsi dire le comité directeur du projet.

Il n'existe pas à proprement parler de structure administrative. Jusqu'à présent 32 enseignants du 2e cycle à l'élémentaire, répartis dans quatre (4) écoles, ont été impliqués c'est-à-dire ont accepté de vivre l'expérience avec leurs élèves.

Besoins éducatifs auxquels l'innovation tente de répondre

- Besoins d'augmenter le temps alloué à l'éducation physique en impliquant les titulaires.
- Besoin se structurer une activité déjà existante à la commission scolaire de Roberval en l'occurence le ski de fond.

Objectifs

Le projet ski de fond vise les objectifs suivants:

- Sensibiliser les professeurs à l'importance de l'éducation physique dans une démarche qui tient compte de toutes les dimensions du s'éduquant.
- Amener les agents coopérateurs en les étudiants à de saines habitudes de vie sur le plan physique.
- Démontrer la possibilité et l'opportunité d'intégrer les disciplines académiques aux activités en plein air.

A partir des objectifs généraux, les innovateurs ont élaboré les objectifs spécifiques suivants:

- Implanter un projet d'enseignement de ski de fond à la commission scolaire de Roberval.
- Intégrer l'apprentissage des quatre (4) savoirs en français à l'apprentissage de ski de fond.
- Impliquer les titulaires dans la mise en oeuvre de ce projet tant en regard de l'activité ski de fond, que de l'enseignement du français.
- Acquérir des habiletés spécifiques dans la pratique du ski de fond.

Principes dont s'inspire l'innovation

Deux principes fondamentaux sous-tentent le projet.

D'une part, l'étudiant est une entité globale c'est-à-dire qu'il développe toutes ses dimensions à la fois.

D'autre part, lorsqu'il s'agit de choisir un sport qui fera l'objet d'apprentissage à l'élémentaire, il faut tenir compte de certains critères, tel que le choix d'un sport qui utilise le milieu naturel au maximum, choisir un sport qui a des chances d'être pratiqué par un plus grand nombre d'individus une fois l'apprentissage terminé. Il faut se demander, combien de temps l'individu pratiquera ce sport dans sa vie, ou même dans une année. Ces critères ont permis le choix du ski de fond comme discipline ayant les meilleures chances d'atteindre les objectifs généraux du projet.

Moyens utilisés

Les documents suivants sont mis à la disposition des professeurs et/ou des élèves:

- Un montage audio-visuel sur le ski de fond.
- Un document d'accompagnement dans lequel les objectifs d'apprentissage du ski de fond sont définis.
- Un cahier d'exercices destiné à l'élève pour le français.
- Un guide du maître pour le français.

De plus, les professeurs d'éducation physique doivent faire un stage en ski de fond.

Fonctionnement

L'étudiant est sensibilisé à l'apprentissage du ski

de fond en visionnant le montage audio-visuel. Il est ensuite placé en situation d'apprentissage du ski de fond pendant trois (3) demi-journées échelonnées sur trois (3) semaines. Toutes les activités d'apprentissage du français sont intégrées au ski de fond pendant ces trois (3) semaines.

L'enseignant aide le moniteur lors des sorties de ski de fond. Il prévoit les situations d'apprentissage du français.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

En ce qui concerne le français, le mode d'évaluation est celui utilisé habituellement pour les disciplines académiques, c'est-à-dire, un examen traditionnel après une étape donnée.

Pour l'évaluation du ski de fond, on peut dire qu'elle est continue et critériée, c'est-à-dire, que l'élève doit atteindre tous les objectifs d'apprentissage du ski de fond. Cette évaluation est sanctionnée par la remise d'un écusson de l'Association régionale de ski de fond à chaque élève qui réussit.

Mécanisme d'évaluation de l'innovation

On prévoit une évaluation du projet en mai. Les mécanismes n'étaient pas encore établis lors de la rencontre des innovateurs.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

L'insertion de l'innovation nécessite un remaniement des horaires et une réorganisation du français pour la période de réalisation de l'expérience. Cela demande donc une certaine disponibilité de la part des enseignants impliqués, de la souplesse de la part des autres enseignants et de la direction des écoles.

L'équipement nécessaire doit être entretenu. Cela aussi demande plus de disponibilité de la part des personnels des écoles (principaux, enseignants, employés de soutien).

L'insertion de l'innovation implique une continuité et l'adaptation du présent programme pour les années futures. Actuellement le contenu est identique pour tous. On prévoit définir un contenu plus avancé pour ceux qui auront réussi la preuière étape.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

La durée totale du processus est de 14 mois, soit de février 1975 à avril 1976.

On est actuellement à l'étape d'expérimentation, c'est-à-dire, que l'expérience se vit présentement dans quatre (4) écoles. La durée de cette période est d'environ deux (2) mois, soit à partir de la 2e semaine de février jusqu'à fin d'avril.

Etapes du processus

1° La conception du projet a débuté en février 1975 et s'est poursuivie jusqu'en décembre 1975 (en excluant la période de vacances). C'est durant cette période que les innovateurs ont réalisé le montage audio-visuel et préparé la documentation.

2° Diffusion du projet, de janvier à février 1976: le projet est présenté aux cadres de la commission scolaire ainsi qu'au personnel des différentes écoles.

3° Deuxième semaine de février à fin avril 1976: expérimentation du projet: les classes qui le désirent vivent l'expérience.

4° Mai 1976: évaluation des objectifs du projet.

5° Durant les quatre (4) prochaines années, le projet sera implanté. Les innovateurs croient qu'il faudra quatre (4) ans pour qu'un élève ait acquis toutes les habiletés en ski de fond. Les contenus seront préparés à chaque année pour les élèves qui auront réussi l'étape antérieures.

Ressources qui ont contribué à l'innovation

Humaines

Les moniteurs de la Fédération ski-Québec ont contribué à la formation de Claude Bolduc et des professeurs d'éducation physique.

La Commission régionale d'enseignement en ski de fond a contribué à l'élaboration des objectifs d'apprentissage en ski de fond.

Guy Laroche, directeur général à la commission scolaire de Roberval et Normand Marcoux, principal d'école, ont également participé au projet.

Des dicussions occasionnelles avec les différents spécialistes de la commission scolaire ont apporté beaucoup aux innovateurs pour la réalisation du projet.

Documents

Les innovateurs se sont inspirés de l'un ou l'autre des écrits suivants:

- Ski Mag, Vol. III, no I - novembre 1974.
- Plein air camping caravaning, vol. I. no 8 - novembre 1974.
- Revue participation, Vol. 3, no. I.

- Enseignement ski de fond, Discipline nordique - 2e édition.

- Ski nordique, Michal Brady - Edition du jour

- Le ski de fond, John Calwell, Collection sport, Editions de l'Homme.

Financement

Pour les stages de formation, les argents proviennent du budget pour le perfectionnement des maîtres.

Quant aux argents alloués à l'achat du matériel, ils proviennent du budget de la commission scolaire.

La réalisation de l'expérience ne nécessite pas de dépenses de transport, l'environnement des écoles se prête bien à la pratique du ski de fond.

Coûts

- Achat de skis (chaussures, bâtons, fixations, fart) $3 500.00

- Matériel pour le montage audio-visuel $40.00.

- Papeterie $60.00

- Stage de formation des moniteurs $500.00

Méthodologie, Stratégie utilisées

Le directeur général ainsi que les principaux ont d'abord été sensibilisés au projet.

Les enseignants ont été ensuite informés à l'aide du montage audio-visuel. A titre d'expérience, on a quelques fois informé les élèves en même temps que les enseignants.

Les enseignants qui désirent vivre l'expérience demandent de visionner le montage avec leurs élèves.

Rôles des personnes impliquées

Les innovateurs ont conçu et prévu les stratégies d'implantation. Ils jouent également le rôle d'agent de relations extérieures pour la promotion du projet.

Claude Bolduc est coordonnateur pour la réalisation de la partie ski de fond. Il a joué un rôle important dans le choix du matériel et il est le grand responsable de son entretien. C'est lui qui a fait les démarches nécessaires pour inscrire les professeurs d'éducation physique aux stages de ski de fond.

Michel Gauthier joue un rôle de soutien pédagogique pour la partie française.

Certaines responsabilités en regard de l'entretien du matériel, le fartage, sont réservées aux élèves.

Les professeurs définissent eux-mêmes leur mode de participation. C'est ainsi qu'ils se retrouvent parfois soutien du moniteur de ski de fond et professeur de français. Parfois leur rôle se limite à faire intégrer le français aux élèves.

Le principal permet la réalisation du projet par son attitude de souplesse au niveau des grilles d'horaire. Il ajoute aussi un rôle de promotion et d'information auprès des enseignants et des parents.

Attitudes face à l'innovation et à son processus

Dès la présentation du montage, les élèves sont motivés et emballés devant l'éventualité de cette expérience.

Les principaux et les enseignants collaborent volontiers à la réalisation du projet. Les parents ont une attitude d'accueil devant cette réalisation.

Relations interpersonnelles

La réalisation de cette expérience ne présente pas de problème de relations interpersonnelles. Elles sont très bonnes à tous les niveaux.

Evaluation globale

Le projet étant à l'étape expérimentation, il est trop tôt pour faire l'évaluation des objectifs.

Mais les innovateurs se disent satisfaits du soutien reçu de la part de toutes les personnes impliquées à quelque niveau que ce soit, étant donné la situation de conflit qui prévaut actuellement en milieu scolaire.

Par ailleurs, une aide en regard du processus d'élaboration du projet aurait permis une réalisation plus rapide de l'expérience.

Commentaires des innovateurs

Ce genre de projet permet de regrouper les agents coopérateurs autour d'une même tâche et par conséquant provoque le travail d'équipe. Ceci nous encourage à penser d'autres expériences dans d'autres disciplines.

II INDIVIDUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET SYSTÈME INDIVIDUEL DE RENFORCEMENT

Par: Jean-Marie Barrette,
Louis Carle, Louise
Pothier, Hélène Robitaille

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

La présente innovation consiste en l'application d'une méthode intégrant une individualisation de l'enseignement et un système individuel de renforcement, avec des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire, dans le secteur régulier; la discipline touchée par l'innovation est le français. Cette nouvelle méthode d'intervention, auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire, se fait sous deux plans, soit celui des attitudes et celui des aptitudes.

Au plan des attitudes, on se sert d'un système individuel de renforcement permettant de développer les attitudes de base nécessaires à tout apprentissage scolaire. Le système utilisé est un système d'économie de jetons.

Au plan des aptitudes et des acquisitions académiques, un programme pédagogique conçu par unités progressives a été élaboré: pour les classes d'attente, il s'agit d'un programme axé sur les pré-requis instrumentaux à la lecture et aux mathématiques; pour les enfants de 1ère et 2e années, on vise l'apprentissage des sons et des graphies; les groupes de récupération disposent de fiches de rééducation des sons et graphies confondus.

Cette activité éducative a une durée de 1 heure 45 minutes par jour, tous les jours. Elle est prévue pour 215 enfants, répartis en 13 classes de 15 à 18 élèves. Ces groupes sont répartis comme suit: une classe de maturation, une classe d'enfants de six ans, quatre classes pour les sept et huit ans, une classe pour les huit et neuf ans et enfin six classes pour les enfants de neuf à onze ans.

Le projet touche les enfants groupés dans une classe d'attente ou dans des classes de récupération et les enfants placés sur la norme de "dénombrement flottant."

L'innovation se situe à la commission scolaire de la Vallée de la Lièvre de Buckingham et regroupe quatre écoles, soit l'école St-Laurent, l'école institutionnelle Maria-Goretti, l'école St-Jean-de-Bréboeuf et l'école Sacré-Coeur. Elle est sous la responsabilité de monsieur Guy Carle, psychologue, Louise Pothier, orthopédagogue et Louise-Hélène Robitaille, orthopédagogue. Préalablement formés par l'équipe innovatrice, quatorze professeurs participent au projet.

Publications sur l'innovation

Les textes disponibles ont été réunis en un seul document de travail utilisé par les professeurs impliqués dans le projet.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

L'organisation de l'innovation est basée sur un comité d'animation formé par les responsables du projet susnommés, aidés d'une assistante de recherche et d'un psychologue à mi-temps. Quatorze professeurs sont également impliqués dans le projet.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation tente de remédier

Les enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation se butent chaque jour aux acquisitions qu'ils ne peuvent maîtriser ainsi qu'à l'insatisfaction croissante du professeur qui en résulte.

Les membres des services conjoints de psychologie et d'orthopédagogie de la commission scolaire doutent de l'efficacité de leur action auprès des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire et les amène à reconsidérer les modalités de leur travail auprès de ces enfants. Ces modalités se définissent à ce moment par un travail de type évaluation de l'enfant suivi d'un rapport à l'école pour le psychologue, de rencontres semi-collectives avec l'enfant, quelques heures par semaine, pour l'orthopédagogue.

De plus, l'équipe ne trouve, au niveau de la commission scolaire, aucune expérience concluante sur laquelle baser son action rééducative.

Besoins auxquels l'innovation vise à répondre

Répondant à des besoins spécifiques, l'innovation essaie en tout premier lieu, de définir de nouveaux programmes d'intervention auprès des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire; l'innovation essaie également de susciter davantage chez l'enfant la motivation et l'énergie nécessaires aux tâches d'apprentissage présentées, tout en changeant le climat de la classe et la structure du programme pédagogique, afin que les enfants se trouvent dans un milieu adapté à leur niveau d'acquisition et de développement personnel.

Objectifs de l'innovation

Face à ces besoins, l'équipe d'innovateurs a élaboré des objectifs spécifiques à partir d'un objectif général qui vise à amener l'enfant à se sentir responsable de son apprentissage et à investir son énergie dans les tâches d'apprentissage.

Les objectifs spécifiques sont regroupés selon deux plans:

- au plan des attitudes, on vise à développer chez l'enfant des attitudes de base nécessaires à tout apprentissage, comme pouvoir porter attention, émettre des réponses, suivre des directives, explorer de façon efficace et libre son environnement et se comporter de façon adéquate avec les autres;

- au plan des aptitudes, on vise à amener l'enfant à maîtriser les acquisitions de son niveau d'âge.

Principes éducatifs dont s'inspirent les innovateurs

L'apprentissage est plus facilement assimilé lorsque les menaces extérieures sont réduites au minimum (lorsqu'il existe "un climat de sécurité"); lorsque les menaces contre le "moi" sont faibles, l'expérience vécue peut être perçue dans ses nuances et l'apprentissage peut avoir lieu.

Le professeur aide à créer un climat de sécurité lorsqu'il exprime clairement ses attentes face à l'enfant, en tenant compte du niveau de développement personnel de l'enfant. Le professeur doit le faire en ignorant les comportements inappropriés et en renforçant systématiquement les comportements positifs désirés.

Cette attitude du professeur permet à l'enfant de connaître précisément les conséquences de son comportement et de les contrôler.

L'enfant progresse individuellement, à son propre rythme.

L'enfant apprend dans l'action; les exercices doivent donner l'occasion à l'enfant d'être en action en apprenant.

L'enfant doit pouvoir déterminer par lui-même s'il a compris, s'il a maîtrisé ce que visait à développer l'exercice; une première auto-évaluation est possible avant de référer au professeur.

Moyens utilisés

Au plan des "attitudes", un système individualisé de renforcement est appliqué selon les étapes suivantes:

1° Le niveau de développement personnel de l'enfant, face aux attitudes de travail nécessaires à l'apprentissage, est d'abord établi.

2° Suite à cette démarche, le professeur exprime clairement ses attentes à chaque enfant (ex. être attentif à son travail pendant 15 minutes).

3° Le professeur récompense les réponses positives de l'enfant selon les attentes exprimées et ignore les comportements inappropriés.

A intervalles réguliers de 15 minutes de travail, le

professeur rencontre chacun des enfants et détermine avec lui s'il a bien répondu à l'attente exprimée précédemment. Deux types de jetons sont distribués comme renforcement positif:

1) le jeton à un trou récompense le fait d'aller chercher son travail et de se mettre rapidement à l'ouvrage. Ce jeton est un moyen de montrer à l'enfant que même s'il n'a pas répondu aux attentes du professeur, ce dernier reconnaît les gestes positifs qu'il a posés.

2) un jeton à deux trous récompense le fait d'avoir répondu aux attentes exprimées par le professeur.

Tout en distribuant les jetons, le professeur félicite l'enfant. Tous les jours, un moment est réservé pour permettre à l'enfant d'échanger les jetons accumulés contre une récompense concrète (bonbons, ballons jouets), ce qui l'encourage dans la poursuite de sa conduite.

NOTE: Par ce système de renforcement, la motivation de l'enfant est extérieure à lui-même. Lorsque l'enfant n'a plus besoin de ce type de motivation, un système d'auto-évaluation, où la motivation est beaucoup plus personnelle est appliqué par le professeur.

Au plan des "aptitudes", un programme pédagogique conçu par unités, à difficultés progressives a été préparé.

Le professeur prévoit"quoi" enseigner et "comment" l'enseigner. Il définit chaque petite unité qui doit être franchie, progressivement, pour savoir lire et écrire; il définit également comment on doit présenter ces unités à l'enfant pour qu'il les maîtrise.

Chaque unité est présentée de façon à ce que l'enfant puisse y travailler individuellement et à son propre rythme; elle consiste essentiellement en une démarche qui vise la maîtrise de la lecture et de l'écriture. De plus, elle donne à l'enfant l'occasion d'être en action en apprenant. Enfin, elle est une activité complète en soi, dont l'enfant peut voir le début et la fin.

Sur le plan méthodologique, le professeur n'enseigne pas. Son rôle est de fournir à l'enfant un cadre qui détermine sa progression, puis de le guider en lui expliquant comment se servir de ce cadre. Enfin, il motive l'enfant à exploiter au maximum ce cadre.

L'enfant, laissé à lui-même à l'intérieur du cadre, apprend par son activité; il a la responsabilité de franchir les étapes selon son rythme.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

L'évaluation est intégrée au mode d'apprentissage proposé à l'enfant. Le professeur note quotidiennement les unités qui ont été complétées dans la journée par chaque enfant et vérifie le degré de compréhension réelle des unités par l'enfant.

Quant à l'enfant, il contrôle lui-même, après chaque unité son travail personnel.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

La vérification sera faite à l'aide d'un schéma expérimental pour vérifier les hypothèses suivantes:

1. Il n'y a aucune différence significative dans les attitudes de travail des enfants lorsqu'on enseigne à ces enfants dans un régime d'enseignement traditionnel et lorsqu'on leur enseigne dans un régime d'enseignement individualisé.

2. Il n'y a aucune différence significative dans les attitudes de travail des enfants lorsqu'on enseigne à ces enfants dans un régime d'enseignement traditionnel et lorsqu'on leur enseigne dans un régime d'enseignement individualisé auquel s'ajoute un système individualisé de renforcement.

3. Il n'y a aucune différence significative dans les attitudes de travail des enfants lorsqu'on enseigne à ces enfants dans un régime d'enseignement individualisé et lorsqu'on enseigne dans un régime d'enseignement individualisé auquel s'ajoute un système individualisé de renforcement.

4. Il n'y a aucune différence significative dans le rendement académique des enfants lorsqu'on enseigne à ces enfants dans un régime d'enseignement traditionnel et lorsqu'on leur enseigne dans un régime d'enseignement individualisé.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Il ne s'agit pas de la création d'une nouvelle méthode d'enseignement du français, ni de principes pédagogiques ou psychologiques nouveaux. L'effort a davantage porté sur une synthèse et une systématisation de données déjà connues en pédagogie et en psychologie, dans un tout complet et applicable dans une classe.

Le changement est exigeant mais il est bien accepté car il répond à certains besoins des enseignants et des enfants. Dans un tel système, l'enfant est en contact avec sa difficulté; lui et l'enseignant peuvent suivre l'évolution; l'enseignant peut observer des changements dans les attitudes face aux apprentissages scolaires.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes suivies par le processus d'innovation

Le processus d'innovation a débuté il y a maintenant trois ans, soit en août 1973 et comporte les étapes suivantes:

1° Conception de la première partie de l'innovation:

Partie Ia: programme de classe de maturation en août 1973;

Partie Ib: programme individualisé de rééducation de septembre 1973 à janvier 1974.

2° Expérimentation de la partie I:

-expérimentation du programme -Ia- dans une classe de maturation de décembre 1973 à juin 1974;

-expérimentation du programme -Ib- dans une classe de récupération de 5e année de janvier à juin 1974.

3° Conception d'un système de motivation, et d'un programme individualisé dit d'éducation, de août 1974 à octobre 1974.

4° Restructuration du programme de classe de maturation en août 1974.

5° Expérimentation du système de motivation avec 5 groupes de 6 à 11 ans et du programme individualisé d'éducation avec trois groupes de 9 à 11 ans, d'octobre 1974 à juin 1975.

6° Implantation du programme de maturation dans un groupe de maturation et du programme individualisé de rééducation dans 4 groupes d'enfants en difficultés d'apprentissage, de septembre 1974 à juin 1975.

7° Implantation du système de motivation dans 13 groupes de 6 à 11 ans, et du programme individualisé d'éducation dans 6 groupes de 6 à 9 ans, de septembre 1975 à juin 1976.

8° Evaluations scientifiques du système de motivation et du programme individualisé d'éducation, comportant les étapes suivantes:

- Elaboration du projet de recherche, en janvier 1975;
- Préparation du projet de recherche, de février à septembre 1975;
- Exécution du projet de recherche, de octobre 1975 à mars 1976;
- Rédaction du rapport de recherche, à venir.

Ressources dont ont bénéficié les innovateurs

Humaines

Les membres du service de psychologie de la commission scolaire régionale de Papineau et ceux d'orthopédagogie de la commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre ont apporté leur aide au projet.

Documentaires(Seules les références les plus importantes apparaissent sur cette liste)

HEWETT, Frank M. Emotionally Disturbed Child in the Classroom, Boston, Allyn, and Bacon Inc., 1973, 373 pp.

BOREL-MAISONNY, Suzanne, Langage oral et écrit, Pédagogie des notions de base, tome 1, Epreuves sensorielles et test de langage, tome 2, Delachaux et Niestlé, Neuchatel-Paris, 1963-66.

BOURCIER, Arlette, Traitement de la dyslexie, E.S.F., Paris, 1971.

CHASSAGNY, Claude, Manuel pour la rééducation de la lecture et de l'orthographe.

DE MAISTRE, Marie, Dyslexie-dysorthographie, Analyse des troubles et techniques de rééducation, tome I et 2, Edition Universitaires, Paris, 1968.

BOISVERT, Jean-Marie, TRUDEL, Gilles, Une approche comportementale de la vie en groupe, chez les enfants: l'économie des jetons, Bulletin de Psychologie de l'Université de Paris, 301 WWV 14 - 17, 1971-72, pp. 872-881

OTIS, Rodrigue, FOREST-LINDERMANN, Monique, FORGET, Jacques, L'analyse et la modification du comportement en milieu scolaire, la CECM, Avril 1974.

Financières

Pour l'élaboration et l'implantation, les sources de financement sont celles habituellement prévues dans le système scolaire.

Afin de procéder à une évaluation scientifique à l'aide d'un schéma expérimental, une subvention a été accordée par le ministère de l'éducation.

Techniques

Pour l'évaluation scientifique, des locaux spéciaux munis de miroirs d'observation ont été aménagés.

Méthodologie, stratégies utilisées pour l'innovation

Le psychologue et les orthopédagogues ont suggéré de diminuer les services généralement offerts dans chaque école pour leur permettre d'élaborer et préciser le projet.

Les services d'orthopédagogie et de psychologie ont formé un service conjoint.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le directeur des services de l'enseignement afin de s'assurer d'une certaine cohérence entre les objectifs du projet et ceux de l'enseignement à la Commission scolaire.

Les directeurs d'école ont vu à l'organisation des groupes et au choix des professeurs affectés à ces groupes.

Au début de l'année scolaire, il y a eu rencontre avec tous les professeurs impliqués afin de s'assurer du consentement des professeurs et de leur intérêt face au projet.

Durant l'année scolaire, ont eu lieu des rencontres régulières et suivies avec chacun des professeurs.

L'information aux parents est laissée à l'initiative des directions d'école.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Dans cette innovation, les rôles sont répartis selon les tâches.

Le rôle de l'élève consiste à apprendre par son activité. Etant laissé à lui-même à l'intérieur d'un cadre, il a la responsabilité de franchir lui-même les étapes. Le rôle du professeur est, comme nous l'avons dit plus haut, de fournir un cadre à l'enfant, en le guidant et en lui expliquant comment se servir de ce cadre; il lui revient également de motiver l'enfant à exploiter au maximum le cadre fourni. L'équipe d'animation conceptualise et coordonne l'ensemble des activités liées au projet. Elle aide le professeur à mieux comprendre les enfants en difficulté et leur présente une approche différente de l'enseignement. Son rôle consiste aussi à donner aux enseignants un soutien technique pour la préparation du matériel. Les principaux doivent s'assurer que tout est mis en oeuvre pour permettre le meilleur fonctionnement possible du projet dans l'école (aménagement spatio-temporel, organisation générale, etc.....) Il doivent également soutenir et encourager les professeurs de l'école impliqués dans le projet. Enfin, c'est au directeur des services de l'enseignement que revient le rôle de promouvoir le projet auprès de l'ensemble de la commission scolaire et d'offrir un soutien à l'équipe d'animation.

Le projet étant ressenti comme une nécessité, la réaction des personnes impliquées est positive. Le programme est appliqué depuis plus de deux ans et il n'a cessé de susciter un intérêt croissant, tant chez les administrateurs que chez les pédagogues et psychologues de notre milieu.

Depuis le début de l'expérimentation, les enfants

sont plus positifs face à l'apprentissage. Le professeur ressent davantage l'importance d'une relation interpersonnelle intense dans le processus d'apprentissage. On insiste sur la valorisation de l'enfant en faisant ressortir le positif de son action. Entre l'équipe d'animation et les professeurs, la relation est basée sur une communication ouverte. L'équipe doit stimuler les professeurs face à l'expérience en marche.

Evaluation globale, telle que présentée par les innovateurs

Lorsque le projet a été mis en opération, nous avions à faire face à des nécessités qui expliquent la mise sur pied d'un programme de ce type: La Commission scolaire, les directions d'écoles, les professeurs et les parents désiraient que tout soit vraiment mis en oeuvre pour assurer que les enfants en difficulté d'apprentissage, dans la mesure du possible, sachent lire et écrire le plus adéquatement possible à la fin de leur cours élémentaire.

De la part de la Commission scolaire, des directions d'écoles, des professeurs et des parents, les demandes faites au psychologue et aux orthopédagogues allaient toutes dans le même sens: définir, en collaboration avec l'école, la meilleure intervention possible pouvant "faire apprendre" à tous les enfants.

Vu dans cette optique, nous croyons avoir atteint l'objectif: il existe maintenant dans la Commission scolaire un mode d'intervention défini, cohérent et applicable par n'importe quel professeur qui désire vraiment en faire l'expérience. Nous savons que ce mode d'intervention peut motiver les professeurs dans leur enseignement et amener la plupart des enfants en difficulté à un bon niveau d'implication et de collaboration dans leur apprentissage, en plus d'une réelle récupération, lorsque toutes les conditions d'application sont respectées.

Nous voyons donc des aspects positifs autant du point de vue de l'équipe, des professeurs que des enfants. Ce type d'intervention a rallié des professionnels qui, dans bien des cas, auraient travaillé de manière moins concertée, moins précise et combien moins efficace.

Le projet a permis aux professeurs d'explorer des voies d'enseignement moins traditionnelles. Ils ont pu vivre, sans trop de problèmes de transition, un nombre important d'heures où les enfants apprenaient par eux-mêmes, à leur vitesse, sans échec. La plupart de ces professeurs sont maintenant convaincus qu'il est possible d'innover. Ils se sentent à l'aise lorsque les enfants travaillent seuls et sont satisfaits de voir que les enfants peuvent mieux se débrouiller par eux-mêmes. Ces professeurs sont mieux outillés pour appliquer un nouveau type de discipline, en sachant mieux comment créer un climat de sécurité et renforcer l'effort de chacun.

Pour plusieurs enfants, il a enfin été possible de saisir certains principes fondamentaux de la lecture, parce qu'on leur en laissait le temps et qu'on leur présentait des tâches et des demandes qu'ils pouvaient réussir. Leur effort, et non seulement leur réussite, a été valorisé: ce fut suffisant, dans la plupart des cas, pour amener les enfants à s'impliquer et s'intéresser à l'apprentissage du français.

Alors que nous sommes à évaluer le programme, toutefois, nous nous apercevons de tout ce qui reste à faire pour respecter réellement l'individualité de chaque enfant. Si le bilan de notre expérience est somme toute positif, cette question remet toutefois en cause certains aspects de notre projet. Nous ne pouvons pas, ne pas nous rendre compte qu'individualiser l'enseignement signifie plus que permettre à chaque enfant d'être en action en apprenant, d'aller à sa vitesse et d'être renforcé personnellement pour ses efforts.

Il devient maintenant une priorité de rapprocher de la réalité de l'enfant la présente programmation, qui a été élaborée sur la connaissance de la lecture en soi, plutôt que sur le monde personnel de chaque enfant. Il doit être possible de fonder le cheminement de chaque enfant sur sa réalité, plutôt que sur des objectifs qui sont extérieurs à lui-même. Si nous sommes intéressés par l'individualité de chaque enfant, il est difficile de justifier un système qui ne favorise pas pleinement des choix personnels et n'amène pas les enfants à produire des travaux ou des réalisations diversifiés, qui ne sont pas nécessairement prévus par un adulte.

Dans le contexte d'une telle évolution, le programme que nous avons élaboré correspondra toujours aux besoins de plusieurs enfants: dans son cheminement personnel, l'enfant, sera peut-être désireux d'apprendre systématiquement des sons ou d'apprendre à les démêler. De tels outils seront nécessaires et devraient être à leur portée. Nous sommes seulement convaincus que ces outils deviendront plus significatifs si les enfants peuvent s'en servir à des moments où ils répondent à des besoins vécus. Les changements pratiques que représente cette évolution restent à déterminer avec les professeurs impliqués dans le projet. Nous tenterons, avec chaque professeur, de déterminer quel genre d'aménagement et d'activités pourraient progressivement être introduits, et qui permettraient d'abord aux enfants de suivre leurs intérêts et de se servir du présent système selon leur choix. Nous tenterons, avec chaque professeur, de voir dans quel nouveau contexte la présente programmation serait utilisée par les enfants. Par exemple, toutes les unités pourraient devenir un programme auquel l'enfant, par lui-même, peut avoir recours pour lui fournir les informations et la pratique dont il a besoin immédiatement pour résoudre certains problèmes de lecture.

Nous sommes convaincus que nous réussirons à trouver une formule qui conviendra finalement à tous les enfants. Ce remaniement de la présente formule sera d'autant plus intéressant pour nous qu'il sera le fruit de l'expérience et de la collaboration des professeurs et des professionnels qui ont vécu l'expérience.

12. UNE CLASSE VERTE INTÉGRANTE

Par: Serge Bouchard
et Marthe Demers

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

La présente innovation consiste en une continuité d'un enseignement individualisé ayant pour but, l'intégration de futurs élèves, en septième année. C'est grâce aux divers aspects de la communication qu'il fut possible de mettre en présence des élèves de septième année avec les futurs élèves de cette dite année.

Durant une année académique complètement axée sur un enseignement individualisé, la présente innovation trouve son plein épanouissement dans une session de trois jours consécutifs, que l'on nomme "classe verte intégrante".

Encadrée par la politique de "progrès continu" du ministère de l'Education, cette activité touche vingt-huit enfants qui seront groupés en septembre 1976, pour former une classe de septième année.

L'innovation se situe donc, dans une école élémentaire soit l'Ecole St-Charles de la commission scolaire de Bellechasse.

Elle est sous la responsabilité de Serge Bouchard, titulaire, Lise Lizotte, psychologue, Louis Langevin, orthopédagogue, Paul Pichard, technicien en loisirs et Louise Plante, principale.

Publications sur l'innovation

Actuellement, aucune publication n'est paru touchant cette innovation.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure.

L'organisation de l'activité est basée sur un comité d'animation formé par les responsables du projet susnommés, où chacune des personnes impliquées

portait le titre de moniteurs. De même qu'aucune discrimination, ne fut faite, en ce qui a trait à la planification et à l'organisation administrative et générale de l'innovation. Ce fut un véritable travail d'équipe.

Problèmes ou lacunes, auxquels l'innovation tente de remédier.

Il fallait amener les parents à prendre conscience de l'éducation, mais d'une éducation où ce n'est plus uniquement les matières académiques qui comptent, mais qu'il faut aussi tenir compte des besoins affectifs de l'enfant.

Tout cela pour dire que l'enfant a besoin d'être aimé, d'aimer et d'être compris. Mais pour en arriver à amalgamer les besoins affectifs et les matières académiques, il faut savoir qui ils sont pour être en mesure de guider leur évolution. Cette philosophie de l'enseignement est loin d'être acquise pour les parents et le gros du travail reste à faire dans ce domaine.

Besoins auxquels l'innovation vise à répondre.

L'innovation essaie en tout premier lieu, d'amener l'enfant à se prendre en charge. Essayer de lui faire comprendre que l'éducation ou l'enseignement ne signifie pas seulement "académique", mais qu'il y a également de l'amour, de la haine, des relations à établir, que tout ces besoins peuvent être satisfaits grâce à la communication.

L'innovation tente aussi de faire prendre conscience à l'enfant de ses vibrations, de ses qualités, de ses défauts.

Le milieu naturel d'une classe verte, semble être en mesure de satisfaire toutes ces exigences.

Objectifs de l'innovation

Face à ces besoins, l'équipe de travail a élaboré des objectifs bien précis, voulant ainsi

amener l'enfant de 12-13 ans à se prendre en charge, lui permettant de vivre en pleine nature ses joies, ses tristesses, ses contraintes... De plus, l'innovation veut permettre à l'enfant de découvrir les moyens existants qui sont à sa disposition pour cheminer vers un devenir qui lui est propre.

Principes éducatifs dont s'inspirent les innovateurs

L'apprentissage est plus facilement assimilé lorsque l'on part des besoins de l'enfant et qu'on le guide tout au long de son évolution.

Cet enfant qui a besoin d'aimer et d'être aimé, qui a besoin de compréhension et surtout cet enfant qui veut produire, ce n'est qu'à ce moment qu'il produira.

Moyens utilisés

1° Des recours constants aux services aux étudiants de la commission scolaire;

2° Des contacts avec les parents;

3° Une programmation préparée à long terme;

4° Suite à cette démarche, permettre au s'éduquant de fonctionner seul, face à quatre ou cinq activités intéressantes, étant donné qu'il a un choix à faire.

Cette liberté d'action permet donc à l'enfant d'aller où il veut, de développer des performances pour ensuite se sentir valorisé.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

Le mode de contrôle utilisé est totalement nouveau.

L'insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Tout au long de l'année, notre pédagogie fut axée sur un enseignement individuel informel. Il fallait selon nous (les 5 membres de l'équipe) terminer l'année scolaire par une innovation qui concrétiserait la pédagogie de toute l'année, et préparerait les futurs étudiants à la rentrée éventuelle en septembre.

Ces mêmes étudiants ayant déjà une vision de ce que sera leur septième année, peuvent déjà entrevoir positivement leur année.

Aussi fallait-il montrer aux parents, que l'enseignement traditionnel pouvait être épaulé par des activités à caractère éducatif, en étant tout aussi valable.

Il reste par contre beaucoup de liens à créer et de contacts à établir. La communication est l'atout le plus valable dans toutes les circonstances, et elle doit être exploitée de façon positive.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes suivies par le processus d'innovation

Le processus d'innovation a débuté au mois de septembre 1975, et comporte les étapes suivantes :

1° Mise en situation :

Une préparation lointaine de la classe verte intégrante avec les élèves débuta en septembre 1975.

2° Acclimatation :

On réserve la dernière période de chaque semaine à la communication verbale, spécialement en octobre et novembre 1975.

3° Sorties extérieures :

Touchant toujours le thème de la communication on visite l'imprimerie de Radio-Canada, au mois de décembre 1975.

4° Type d'enseignement :

De janvier à juin 1976, on met l'accent sur un enseignement individuel informel, global ou partiel.

De plus, la semaine du 25 avril 1976, permet une rencontre des futurs étudiants de septième année, par l'année 1976-1977.

5° Exécution du projet :

La classe verte intégrante se concrétise les 7, 8 et 9 juin 1976.

6° Evaluation :

Premièrement, on évalue périodiquement soit à la mi-novembre 1975, à la mi-février 1976, de même qu'à la fin du mois de juin 1976.

Il reste à procéder à l'évaluation globale.

Ressources dont ont bénéficié les innovateurs

Humaines

Le conseiller pédagogique en orthopédagogie et la psychologue de la Commission scolaire de Bellechasse ont apporté une aide continue du mois de mars au mois de juin 1976.

De même que le technicien en loisirs, était consulté périodiquement pour l'achèvement de l'innovation.

Documentaires

Un stage de quatre jours sur l'enseignement individuel informel, au mois de mars 1976, par la suite un inventaire et plusieurs recherches dans les différents numéros de l'école coopérative.

Financières

Pour l'élaboration et l'implantation, les sources de financement sont celles habituellement prévues dans le budget des Loisirs et Sports, de la Commission scolaire de Bellechasse.

Une somme de sept cents dollars fut allouée pour la location, la nourriture et le transport.

Techniques

Pour le bon fonctionnement de l'innovation des locaux de classe, des milieux scolaires furent réservés à cet effet. De plus des lettres furent expédiées aux parents.

Méthodologie, stratégies utilisées pour l'innovation

Plusieurs rencontres individuelles ont eu lieu avec chacun des parents, grâce aux Services aux Etudiants par l'entremise de l'orthopédagogue et le psychologue.

Des lettres furent expédiées aux parents, les informant ainsi sur le but de l'innovation.

De plus, l'orthopédagogue, le psychologue et le titulaire ont rencontré les enfants.

Il reste donc à faire une dernière rencontre avec les parents pour échanger sur l'innovation.

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Le rôle de l'élève consiste en une motivation interpersonnelle pour accepter les nouveaux étudiants.

Dans cette innovation, la directrice devait venure l'idée aux enfants dans chacune des écoles (4 écoles étant impliquées). Aussi faut-il noter l'aide totale de la part des services administratifs de la commission scolaire du Bellechasse.

L'équipe d'adultes travaillant à ce projet, n'a cessé de se rencontrer qu'après l'innovation, car de multiples rencontres entre les membres de l'équipe permettaient de discuter, de planifier et de programmer. Tout ce travail continuera en septembre 1976, sur une plus grande échelle, car sept écoles de niveau élémentaire seront partiellement impliquées.

Evaluation

Pour l'instant, aucune évaluation mesure l'opérationnalisation, la seule chose que l'on peut dire et de façon générale, c'est que les objectifs généraux et spécifiques ont été atteints mais qu'il sera beaucoup plus juste et facile de mesurer ce niveau d'atteinte, tout au long de l'année 1976-1977.

La grève et le harcèlement de l'année 1975-1976, ont empêché de donner à l'innovation toute la force et toute la vigueur souhaitées comme en temps de paix scolaire. Les parents furent les plus défavorisés dans toute cette démarche, ce qui fut regrettable, mais dès le mois de septembre 1976, l'attention et l'action seront centrées sur les parents. Nous sommes convaincus que c'est grâce à la collaboration de tous les membres de l'équipe que le projet fonctionna.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCOLE SECONDAIRE

I. LE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE MODULAIRE INDIVIDUALISÉ À LA POLYVALENTE VANIER

Par: Claude Marchand

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Connue sous le raccourci de "système A.M.I.", cette innovation consiste en l'implantation d'un système d'apprentissage modulaire individuel, réalisée à l'école polyvalente Vanier de la commission scolaire régionale Duvernay (Ville Laval). En 1974-75, cette école rassemblait environ 2,200 élèves.

Dans toutes les matières, sauf l'éducation physique, les programmes sont divisés en modules d'apprentissage individuel. Chaque module est évalué et noté sur le bulletin continu de l'élève. Les locaux sont spécialisés selon une matière-niveau. Un professeur-conseil s'occupe de 17 élèves. L'élève est libre d'aller travailler où il le désire.

L'innovation concerne au premier degré l'organisation de l'enseignement, mais elle touche également le contenu d'enseignement et la pédagogie. Le rôle de professeur-conseil ou de tuteur y prend un relief marqué. L'utilisation de grandes surfaces de style "aires ouvertes" y est aussi en évidence. L'innovation vise l'individualisation de l'enseignement et utilise une formule d'horaire modulaire. Bien que des expériences similaires aient été tentées (ou sont tentées) ailleurs au Québec, le système A.M.I. de Vanier constitue une innovation non reproduite.et non la reprise, par transposition, d'une innovation existante.

Quelques références

Un article de Gilles Boulay dans Education-Québec de février 1974, pp. 19-23, intitulé: "Une école sans cours, sans horaire...", décrit l'innovation.

Deux courts documents (novembre 1973 et juin 1975) ont été colligés pour le séminaire international IMTEC (septembre

1975) sous le titre: Phase III: Visites sur le terrain: L'école secondaire polyvalente Georges Vanier, 15 p.

Les autres textes concernent l'un ou l'autre aspect de l'innovation et ils ne servent, semble-t-il, qu'à l'usage interne de l'école.

Origine de l'innovation

L'innovation s'est développée depuis l'automne 1971, à l'initiative du directeur de l'école, M.R. Gaudreau, et avec le concours du personnel enseignant. Actuellement, l'équipe de direction comprend également MM.J. Martel, Y. Lewis, J.P. Desnoyers, L. Théroux et R. Dussault. Tous les maîtres de la polyvalente sont impliqués. Ils participent à la conception des modules de leur secteur, niveau et matières, et ils sont professeurs-conseils. De plus, ils ont participé à l'élaboration du système.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

La participation de tous les maîtres a nécessité l'implantation d'une organisation administrative basée sur la co-décision.

La structure, qui a évolué au cours des années, comprend actuellement:

1° un comité pédagogique (C.P.) formé des chefs de section, de l'adjoint à la pédagogie et de l'adjoint administratif;

2° un comité de recherche et ressources à la vie étudiante (C.R.R.E.) composé d'un représentant de chaque section, deux représentants des services aux étudiants et des deux adjoints administratifs affectés aux étudiants;

3° un conseil d'administration décisionnel regroupe trois délégués provenant respectivement du C.P. et du C.R.R.E., les quatre adjoints administratifs et le directeur.

Les étudiants possèdent une association indépendante mais ils peuvent, comme les membres du comité d'école, se faire entendre aux différents comités. Il faut noter qu'aucun vote n'a encore séparé l'administration des enseignants, ce qui indique le sérieux du travail des comités, la souplesse de l'organisation administrative et la permanence de la consultation (information et rétro-information).

Le nombre de maîtres est passé de 65, au début de l'expérience, à 98 en 1973-74, puis à 130 en 1974-75. Ces derniers sont regroupés en sections suivant leur spécialité.

Le principe directeur de l'organisation administrative pourrait se résumer ainsi: l'implication continuelle de tous dans les études et les décisions qui orientent le milieu.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation tend à remédier

Une mini-enquête sur les échecs au C.E.G.E.P. et sur le chômage chez les étudiants sortis du secondaire, ainsi qu'une recherche de trois ans par le personnel de l'école sur la perception d'élèves dans les polyvalentes de 2 000 élèves et plus, ont relevé notamment des lacunes qui à la limite pourraient s'exprimer ainsi:

- Les élèves ne sont pas responsables.
- Ils sont incapables de faire un travail régulier.
- Ils ne possèdent pas de méthode de travail.
- Ils n'ont pas d'esprit d'initiative.
- Le milieu scolaire de la polyvalente est déshumanisé et dépersonnalisé; l'élève est un "numéro programmé."
- Le système d'éducation entraîne une attitude passive chez l'élève; les méthodes de travail, axées sur un effort de dernière minute, sont le plus souvent inefficaces.
- Les connaissances acquises et la compréhension véritable d'une matière sont assez faibles.

Conception des besoins d'éducation

Exprimées en termes de besoins, ces différentes lacunes se traduisent pour l'élève en:

1° Besoin de vivre dans un milieu plus humanisé: s'identifier à un groupe plus stable, à un éducateur s'occupant "globalement" de lui.

2° Besoin de s'engager davantage dans son apprentissage, de découvrir, planifier et utiliser l'ensemble de ses aptitudes.

3° Besoin d'avoir une certaine garantie de réussir au collège ou dans le milieu du travail.

4° Besoin de recevoir des éléments correctifs personnalisés pour des difficultés d'apprentissage propres.

Objectifs généraux de l'innovation

Le système A.M.I. vise deux objectifs principaux. En effet, il vise d'abord:

- la personnalisation du milieu d'apprentissage, notamment, en permettant un contact éducateur-élève dans lequel ceux-ci sont considérés comme une entité globale, et en permettant à l'élève d'établir lui-même ses relations sociales de travail.

Il vise d'autre part:

- le développement d'un environnement académique permettant à l'étudiant, une fois accrédité, de réussir l'étape subséquente de sa vie (marché du travail ou études collégiales).

Ce dernier objectif se traduit entre autres par les sous-objectifs suivants:

- développer chez l'étudiant le sens des responsabilités;

- développer chez l'étudiant un travail continu et constant;

- développer chez l'étudiant des méthodes de travail efficaces;

- parvenir à n'accréditer un élève que lorsque la compréhension de la matière est réelle.

Le principe de base du système est le suivant:

l'étudiant est son principal agent éducateur.

Les moyens utilisés et le fonctionnement du système

Dans le système A.M.I., les professeurs divisent les programmes en modules d'apprentissage qui sont présentés à l'étudiant dans une suite logique.

Chaque module comprend:
- des informations techniques
- des objectifs à atteindre;
- des activités suggérées;
- un instrument d'auto-évaluation;
- un moyen d'évaluation.

Le matériel nécessaire à la réalisation du module se trouve dans un local identifié à une matière-niveau.

Dans chaque local-ressource se trouve un ou des spécialistes de la matière-niveau selon la grandeur du local. Le rôle de ce professeur-ressource consiste à:

- préparer les modules d'apprentissage;

- répondre au besoin académique des étudiants;

- évaluer ces derniers.

Chaque enseignant est en outre responsable d'un groupe de 17 étudiants. Son rôle de professeur-conseil consiste à suivre le progrès académique global de l'étudiant et à le conseiller sur toutes les facettes de sa vie d'étudiant.

Contrôle et évaluation des élèves

Le mode de contrôle et d'évaluation de l'étudiant prévoit une accréditation.

L'étudiant doit avoir intégré toute la matière d'un module avant de passer à un autre. Il auto-évalue son travail, lequel est ensuite évalué par le professeur-ressource qui lui indique ses erreurs. Au cours de l'année, il doit accomplir entre 65 et 80 pour cent des modules de son programme, soit environ deux par semaine. Il faut noter qu'au départ, les exigences de base prévoyaient 80% à chaque module, mais on permet cette année une note inférieure à la deuxième évaluation si l'élève a suivi l'enseignement correctif. Cette note est différente selon la nécessité des acquis pour la poursuite de la matière-niveau. A la réussite de l'évaluation, l'étudiant reçoit une accréditation qui est notée sur un bulletin continu dont l'administration, le professeur-conseil et les parents conservent une copie qui leur permet de suivre son progrès et de le comparer aux exigences annuelles. A la polyvalente il n'est pas question de "normaliser."

Mécanisme d'évaluation de l'innovation

Des examens séquentiels, corrigés par mécanographie, permettent de comparer les performances des élèves de Vanier avec celles d'autres écoles polyvalentes. Ils permettent également d'améliorer les modules. De plus, la souplesse de la structure de fonctionnement de l'expérience permet de s'ajuster constamment, de se remettre en question et de corriger les erreurs de parcours.

Outre les critères internes (évaluation par les professeurs, les parents, etc.), des tests sur la perception qu'ont les étudiants de leur professeur, de l'école, du travail scolaire, etc., permettent de mesurer l'atteinte des objectifs du système d'apprentissage modulaire individuel. Bientôt, des critères, tels la réussite des étudiants de Vanier au C.E.G.E.P. ou dans leur emploi, viendront s'ajouter aux précédents.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Alternative au système traditionnel, le système A.M.I. semble exiger beaucoup plus de travail de la part des professeurs (environ une fois ½ plus qu'un professeur enseignant sa matière depuis quelques années) qui doivent faire les modules et remplir leurs fonctions de professeur-ressource et de professeur-conseil, au moins à la phase d'implantation.

Les élèves semblent accomplir beaucoup plus de travail que dans les classes ordinaires, car ils ne sont plus passifs; on peut évaluer en moyenne leur travail au double de celui d'un élève "ordinaire." A Vanier, la discipline est différente; il semble y avoir moins d'indiscipline dans les "classes", mais plus de va-et-vient. Des contrôles éclairs périodiques permettent de vérifier la présence de l'élève au cours de la journée. Ces contrôles ne sont cependant pas fréquents (environ un par mois).

Le matériel didactique semble utilisé plus rationnellement que dans une école traditionnelle. Il est plus diversifié, mais la quantité des différents items est moindre. Néanmoins, l'école est plus équipée que la plupart des polyvalentes en raison de sa construction récente et de son caractère expérimental.

L'école possède une grande renommée pédagogique; elle est perçue comme avant-gardiste et on la qualifie parfois de "commission scolaire" à l'intérieur de la commission scolaire régionale.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

La conception de l'innovation a débuté en septembre 1971 et l'implantation du système A.M.I. en septembre 1974. A sa deuxième année de fonctionnement, le système s'oriente vers l'intégration maximum des activités à l'ensemble du processus d'apprentissage.

Etapes du processus

Le processus de l'innovation comprend en gros les

étapes suivantes:

En 1971-1972

- établissement de la structure co-décisionnelle qui facilite les communications et la recherche collective;

- établissement des activités intégrées tous les mercredis après-midi. Les mille-élèves de l'école se regroupent dans une quarantaine d'activités différentes.

En 1972-1973

- poursuite des activités intégrées;

- un comité de sept personnes prépare un plan expérimental pour regrouper les 360 futurs élèves de secondaire III en quatre familles ayant un horaire propre et pour instaurer le rôle de professeur-conseil. Le plan est rejeté par les enseignants de Vanier qui n'ont pas été assez impliqués dans son élaboration et qui ne voulaient pas, dans l'ensemble, deux systèmes parallèles dans la même école. Malgré cet échec, certaines composantes du système A.M.I. (par exemple, le rôle de professeur-conseil) eurent le mérite d'avoir été proposées et discutées;

- les recherches se poursuivent et les objectifs se précisent;

- le directeur participe à un congrès sur les "Open classroom" aux Etats-Unis et il revient avec des modalités nouvelles pour concrétiser les idées; comme il le dit lui-même: "on avait la boîte pour mettre les billes".

Le système est implanté en septembre 1973. Une fois la structure posée, l'implantation du système A.M.I. comporte trois phases:

1° une phase administrative établissant les fondements du système: l'élève doit s'habituer à se composer un horaire, à prendre ses responsabilités face à ses études, à prendre conscience de son développement progressif, à travailler avec un module d'apprentissage; le professeur doit s'habituer à un rôle de conseiller et de personne-ressource;

2° une phase du développement du milieu d'apprentissage favorisant des contacts plus personnels et même suivis et aménageant les centres-ressources;

3° une phase du développement de l'apprentissage développant, à partir des modules d'apprentissage, des méthodes de travail plus larges et plus captivantes, telles les options "actives".

L'avenir de la polyvalente Vanier se précise vers une école ouverte continuellement et à tous les citoyens, quoique cet objectif doive être considéré comme à long terme.

Ressources utilisées pour la mise en oeuvre de l'innovation

La conception et l'implantation du système A.M.I. étant une entreprise collective, on a peu utilisé de ressources humaines extérieures au personnel de l'école: un universitaire qualifié en mesure et évaluation a aidé à rendre les objectifs d'apprentissage mesurables; les rencontres avec Virginia Roth au congrès sur les "open classroom" ont été déterminantes.

Cependant, depuis que le projet est implanté, plusieurs chercheurs viennent analyser l'un ou l'autre aspect: un psychologue de l'Université de Montréal a administré des tests sur la perception qu'ont les étudiants de l'école et de leur vie scolaire, un groupe de travail de la D.G.P. du Ministère a administré des tests sur la perception du fonctionnement de l'école, etc.

Les ressources documentaires utilisées par les professeurs de l'école semblent nombreuses et variées. Elles sont cependant difficiles à préciser. Certains professeurs ont suivi des sessions de cours à l'Université où ils ont analysé certains concepts comme le "progrès continu des élèves", "l'enseignement par objectifs mesurables", "le tutorat". Le directeur semble connaître plusieurs expériences américaines sur l'individualisation de l'enseignement, les "open classroom", etc.

Les données sur le financement du système A.M.I. ne sont pas disponibles. L'école a été très bien équipée dès le départ, profitant des nouvelles normes de 1973. Les coûts de fonctionnement ne semblent pas beaucoup plus élevés que ceux d'une polyvalente traditionnelle. Cependant, les cassettes-vidéo nécessaires à un enseignement plus individualisé augmenteraient sensiblement les coûts de fonctionnement.

Méthodologie, stratégies novatrices

Les principes stratégiques employés pour implanter l'innovation semblent correspondre aux éléments suivants:

1. Une structure très souple assurant l'information, la rétro-information, les échanges d'idées, la possibilité d'effectuer des modifications et des réajustements en cours de route.

2. Mettre toutes les personnes concernées de près ou de loin dans le coup: par exemple, organisation de colloque pour informer les parents, participation du conseiller pédagogique de la commission scolaire aux discussions, etc.

3. Former un consensus au niveau de l'école de sorte que toute l'école serve de poids lors des négociations.

4. Faire contester les idées sur la table avant de les appliquer et s'assurer que l'action réalise les principes sortis de la discussion.

5. Faire l'expérimentation de certains aspects au niveau de toute l'école et non d'une partie seulement.

Rôles, attitudes, relations interpersonnelles

La direction de l'école et les professeurs ont joué les principaux rôles dans l'élaboration et l'implantation de l'innovation. Les élèves et les parents n'ont pas

participé à l'élaboration, mais ils ont joué un rôle consultatif et critique une fois le système implanté. Les élèves ont leur association indépendante et ils expriment leurs doléances. Le comité d'école se réunit en général tous les 15 jours; un colloque ou une assemblée générale des parents se tiennent au moins une fois l'an. Le rôle consultatif et critique du comité d'école est jugé très important: les parents ont fait progresser, par exemple, les idées vers le mandat minimum.

En général, les parents sont favorables au système puisqu'ils y ont inscrit leurs élèves. Cependant, certains critiquent car leurs enfants piétinent. Les principales inquiétudes, au début, tournaient autour de l'éventuelle admission au C.E.G.E.P. et de la qualité de l'enseignement.

Les relations avec la commission scolaire sont qualifées de très bonnes. Au début, les promoteurs de Vanier ont eu carte blanche pour mener leur expérience. La structure décentralisée et le concept de service de la commission scolaire ont facilité les choses. L'implication des conseillers pédagogiques dans les discussions s'est avérée rentable pour la conception de l'innovation et lors des négociations éventuelles pour obtenir des crédits supplémentaires.

Evaluation globale

Le directeur est satisfait du soutien reçu de la part de la commission scolaire et du Ministère. Ce dernier a accordé une subvention de $30 000 pour aider à rendre les objectifs mesurables et il a fourni une aide technique en mesure et évaluation.

Le directeur n'a identifié aucune contrainte majeure. Il attribue le succès de l'expérience au temps et à la qualité de la préparation et à l'étape des activités intégrées, lesquelles furent très appréciées des élèves.

L'évaluation du système est permanente et la poursuite des objectifs généraux évolue vers une plus grande personnalisation et humanisation du milieu d'apprentissage et vers le développement d'activités d'apprentissage actives. L'amélioration du fonctionnement du système A.M.I. se poursuit. Cette année, on s'occupera davantage des élèves qui fonctionnent moins bien, notamment grâce au concept du mandat minimum et à l'intégration plus poussée des activités à l'ensemble du processus d'apprentissage.

4- COMMENTAIRES SUR L'INNOVATION

La réussite du système A.M.I. de Vanier semble venir principalement de la qualité des efforts fournis par le corps enseignant de l'école en collaboration avec sa direction, de l'efficacité de l'organisation administrative et des stratégies utilisées. Ces trois aspects sont très étroitement liés.

En facilitant l'information, la rétro-information et la remise en question continuelle, la structure administrative très souple, basée sur la co-décision, permet au directeur de présenter en bloc les besoins et les aspirations de l'école auprès de la commission scolaire régionale. Elle facilite également l'évaluation continuelle et le développement harmonieux de l'expérience novatrice.

Les élèves et les parents ne participent pas directement aux décisions, mais ils possèdent, par l'entremise de leur association respective, un pouvoir consultatif jugé très important par la direction. L'évolution de la structure pourrait leur donner éventuellement une participation plus directe dans les décisions.

Un bon diagnostic des problèmes scolaires dans les polyvalentes et dans l'enseignement secondaire en général ainsi qu'une recherche adéquate des besoins, paraissent garantir également le succès de l'innovation elle-même, indépendemment du processus suivi pour son développement et sa réalisation. Ces deux éléments ont répondu adéquatement aux attentes des professeurs, des parents et des élèves, tout en assurant la qualité et la cohérence des objectifs et des moyens mis en oeuvre pour les réaliser.

Parmi ces moyens, il faut souligner l'efficacité de la définition du rôle de professeur-conseil et la souplesse du mode de contrôle et d'évaluation des élèves. Tout en répondant à un objectif essentiel du système A.M.I., la fonction de professeur-conseil prend sa signification dans son articulation avec les autres éléments de l'innovation; cette insertion significative expliquerait son succès à Vanier, comparativement aux échecs ou aux demi-succès de formules semblables tentées ailleurs. Par contre, la charge des maîtres de Vanier paraît sensiblement plus lourde que celle des maîtres d'une polyvalente "ordinaire."

Ce surcroît de travail peut compromettre le développement futur de l'innovation dans la mesure où, par exemple, il est difficile pour un maître déjà surchargé de travailler à l'élaboration de modules d'apprentissage orientés vers les options actives. Il faudrait en arriver à alléger la tâche des maîtres. Pour ce faire, on peut envisager de confier une partie de l'élaboration des modules ou certaines tâches du professeur-ressource ou du professeur-conseil à d'autres personnes. Des parents, des élèves et des personnes-ressources pourraient contribuer davantage à la conception des modules. Des élèves-maîtres stagiaires et même certains parents pourraient remplir une partie des tâches de professeur-ressource et même de professeur-conseil.

Le développement futur du système A.M.I. semble s'orienter vers une plus grande ouverture de la polyvalente sur le milieu. Le début de cette orientation pourrait se concrétiser par une participation accrue des parents et des personnes-ressources du milieu à l'élaboration et, dans une certaine mesure, au déroulement des divers aspects de l'innovation.

2 "MINI-MAG 84"

Par: Jos-Marie Marquis

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Cette innovation est connue sous le nom de "Mini-Mag 84" à la polyvalente Laure-Conan (CSR Saguenay).

Physiquement, le Mini-Mag se présente comme un hypermarché à échelle réduite où se côtoient secteur d'alimentation, rayons de librairie, de quincaillerie, d'artisanat, du meuble, etc...

Au plan pédagogique, ce MINI-MAG constitue un véritable environnement éducatif similaire au marché du travail. Cette "bibliothèque du produits" sert de prétexte à des mises en situation dans lesquelles sont intégrées les matières académiques et professionnelles.

Cette innovation peut se situer d'abord dans la catégorie de la pédagogie, mais se rapporte également à l'organisation de l'enseignement, parce qu'elle implique des nouveaux aménagements des locaux, de l'horaire et des ressources humaines.

Cette expérience peut être qualifiée à bon droit d'innovation. C'est un amalgame de co-animation, "team-teaching" enseignement par objectifs, et elle repose sur une structure "triangulaire" qui nécessite la collaboration et la participation de trois agents de formation: étudiant, enseignant, employeur.

MINI-MAG concerne, pour toute l'année scolaire, les étudiants du secondaire V, enseignement professionnel long, inscrits aux profils "Agent de commercialisation" et "Commis en alimentation". En 1975-76, le groupe compte 55 étudiants répartis dans ces deux profils.

Publications

- Mémoire de présentation d'un projet d'expérimentation "MINI-MAG 84" janvier 1976
- Un article dans la Revue "Education-Québec" septembre 1975.

Un montage audio-visuel est prévu pour l'automne 1976. On peut obtenir les documents en s'adressant à:

MINI-MAG 84, Polyvalente Laure-Conan
Avenue Georges-Vanier - Chicoutimi
(Tél: 549-2716 poste 78).

2- DESCRIPTION DE L'INNOVATION

La nature même de l'innovation ne nécessite pas la mise en place d'une structure. L'équipe se répartit les tâches administratives rattachées à l'innovation.

Perception de problèmes ou lacunes à l'origine de l'innovation.

Les professeurs des options "Commis en alimentation" et "Agent de commercialisation" offertes depuis sept ans à la commission scolaire régionale du Saguenay, ont tenté, il y a deux ans, de faire le point sur la situation existante. Ils ont cerné un malaise qui se manifestait, à la fois mais de façon différente, chez les personnes impliquées dans le processus de formation des vendeurs, principalement chez les étudiants, les enseignants et les employeurs: un manque de motivation.

Les étudiants n'étaient pas conscients de toutes les réalités de ces carrières et se sentaient dévalorisés. Ils ne recevaient pas d'information adéquate avant de s'engager dans ces profils. Les plus indisciplinés et les moins studieux étaient orientés dans ce secteur de formation. Ils ne participaient d'aucune façon à leur formation et manifestaient des carences au niveau de leur développement personnel et leur formation sociale. Enfin, ils s'absentaient des cours de façon régulière et ne réussissaient pas à obtenir la mention de leurs spécialités (taux d'échec inquiétant).

Au départ, d'autre part, les enseignants sont passablement individualistes. Ils ont des récriminations en regard du contenu de formation et déplorent la pauvreté du matériel didactique. Ils ont aussi une conception de l'évaluation qui demande à être réajustée.

Les employeurs, pour leur part, ignorent l'existence de ces deux profils et sont sceptiques en regard de la formation de l'étudiant. Ils exigent plus de polyvalence de la part de leurs employés.

Besoins auxquels correspond l'innovation

En termes de besoins, les problèmes signalés pourraient se traduire ainsi:

Pour l'étudiant:

- besoin d'autonomie sans cesse grandissante.
- besoin de recevoir une formation adaptée à son futur emploi.

Pour l'enseignant:

- besoin de reviser les contenus d'enseignement et d'élaborer ensemble des stratégies d'enseignement.
- besoin d'ejuster l'apprentissage théorique à la réalité du monde du travail.
- besoin de favoriser le développement de la personne.

Pour l'employeur:

- besoin d'avoir une certaine garantie de la qualité des candidats qui lui sont référés.
- besoin d'être informé sur les gestes professionnels posés par l'étudiant-vendeur.

Objectifs de l'innovation

Les objectifs généraux de cette innovation se formulent ainsi:

1 créer un environnement éducatif susceptible d'amener l'étudiant, l'enseignant et l'employeur à contribuer au développement harmonieux des profils "Agent de commercialisation" et "Commis en alimentation".

2 amener l'étudiant à une autonomie sans cesse grandissante.

3 donner à l'étudiant une formation qui réponde davantage aux exigences du marché du travail.

Pour remédier aux lacunes existantes dans l'ancien programme de formation, les innovateurs visent les <u>objectifs spécifiques</u> suivants:

1 faire connaître les profils "Agent de commercialisation" et "Commis en alimentation" aux étudiants, aux parents, aux enseignants, aux employeurs et aux services d'information.

2 accepter prioritairement dans ces deux options les étudiants qui répondent aux exigences des carrières de la vente.

3 créer des situations d'apprentissage qui permettent une participation active de la part des étudiants.

4 créer des situations permettant de maximiser le développement personnel et la formation sociale de l'étudiant.

5 amener les enseignants de ces deux options à élaborer ensemble des stratégies d'enseignement.

6 adapter les contenus d'enseignement aux réalités du marché du travail.

7 placer l'étudiant dans un milieu similaire au marché du travail.

8 élaborer un système d'évaluation continue.

9 impliquer l'employeur dans tout le processus de formation de l'étudiant.

<u>Les principes éducatifs</u>

Lorsqu'on préconise l'enseignement reposant essentiellement sur les "mises en situations" à partir duquel l'étudiant voit à extraire, d'une part, les connaissances utiles à l'exercice de sa future profession et d'autre part, les éléments d'une réflexion critique sur son apprentissage, son comportement et le rôle qu'il jouera dans la société, il ressort clairement que l'étudation est confiée à son principal agent i.e. l'étudiant. La pédagogie, dans ce cas, fut revisée

afin de remettre à l'étudiant la responsabilité de sa formation et de lui permettre d'être créateur et autonome.

Moyens mis en oeuvre dans le cadre de l'innovation

L'enseignement est axé sur la connaissance des produits qui environnent l'étudiant. L'expression "laboratoire-bibliothèque" prend sa véritable dimension, car le travail en atelier est la stratégie d'enseignement rpivilégiée. A cette fin, les étudiants disposent de locaux appropriés: d'abord, l'atelier de travail où se côtoient des comptoirs des secteurs alimentaire et non alimentaire; une salle de regroupement où le matériel est agencé de façon à favoriser le travail d'équipe et l'animation; une salle de recherche permettant le travail individuel, les échanges personnels entre animateur et étudiant, les réunions du conseil étudiant, du comité de gérance, de promotion, etc...

Pour transmettre de façon concrète les différentes connaissances énoncées dans les annuaires du ministère de l'Education, que doivent acquérir les étudiants de ces deux options, une équipe d'animateurs voient à la planification, à la programmation et à l'organisation des activités pédagogiques.

Avoir fusionné les deux profils "Agent de commercialisation" et "Commis en alimentation" tant pour les cours théoriques que le travail en atelier offre l'avantage de compléter le programme de formation par des activités non prévues à l'annuaire: cours de décoration, de lettrage, de personnalité; voyages, conférences, mini-congrès, dégustation fruits et légumes, colloques, congrès, expositions, etc...

Concrètement, les étudiants ont à assumer la responsabilité du "MINI-MAC", de la cantine et du magasin scolaire. Des stages dans les entreprises commerciales locales viennent compléter leur expéreince en les plongeant dans la réalité plus immédiate du marché du travail.

Le matériel nécessaire à l'exercice du métier de vendeur tant pour les secteurs alimentaire et non alimentaire est obtenu grâce à la collaboration de grossistes, de marchands de détail et d'agents manufacturiers. D'ailleurs, le futur employeur est impliqué directement dans la formation des étudiants, car en plus d'apporter une collaboration matérielle, el est invité à l'occasion à titre de conférencier, reçoit des étudiants en stages et participe à l'évaluation de leurs travaux.

Au "MINI-MAC", les étudiants pratiquent des ventes réelles ou fictive. Ainsi ils peuvent exercer des tâches comme la réception de marchandises, la vérification de factures, le fonctionnement d'une caisse, en vendant le matériel scolaire et les fournitures nécessaires aux étudiants de la polyvalente. Dans d'autres rayons, tels la plomberie, la chaussure, les meubles, où il n'est pas possible d'effectuer des ventes réelles, ils disposent de produits, d'échantillons et de catalogues leur garantissant des exercices pratiques. Quant à l'apprentissage de la théorie, les étudiants disposent d'un dossier comprenant une documentation générale et spécifique, pour chacun des quatroze rayons non-alimentaires et des quatre rayons alimentaires que nous retrouvons dans l'atelier. Pour motiver davantage les étudiants et stimuler les actions à l'intérieur de l'atelier, l'équipe d'animateurs élabore une série de projets à partir d'évènements commerciaux: vente d'ouverture, vente de Noël, vente anniversaire, vente de fermeture, etc... Ces projets servent évidemment de prétextes à la création d'un comité de gérance, d'une équipe de promotion, d'un responsable des caisses pour organiser, planifier et publiciser ces ventes. Ainsi, grâce à un système de rotation du personnel, chaque étudiant accomplit sept à huit fonctions différentes pendant une année académique.

Conscients du fait que le commerce s'insère dans la mécanique des relations sociales, les animateurs donnent aux étudiants la possibilité de compléter leur formation sociale par l'étude des différentes législations qui régularisent le monde de la vente (loi de la protection du consommateur, de la publicité trompeuse, des règles du syndicalisme).

De plus, le projet comporte l'intégration des matières académiques telles le français, l'anglais à ce même processus d'apprentissage. Par exemple, l'étudiant s'initie à la conversation anglaise par ses contacts avec l'animatrice qui joue le rôle de cliente anglophone lors de conversations téléphoniques et apprend la terminologie commerciale anglaise.

Contrôle et évaluation du travail des élèves

Ce mode est partiellement nouveau et bénéficie d'une accréditation totale. Le certificat de fin d'études secondaires avec mention de la spécialité est émis par le M.E.Q.

Au cours de l'année, l'étudiant est soumis à une évaluation continue. Le travail, qu'il soit effectué en équipe,

individuellement (laboratoire et stage) est évalué à la fois par l'étudiant, l'enseignant et l'employeur. De plus, une appréciation de la personnalité de l'étudiant, à partir d'un instrument bâti à cet effet et utilisé par les trois agents impliqués, complète l'évaluation.

Un des éléments nouveaux dans cette forme d'évaluation est que l'employeur joue un rôle pédagogique auprès de son futur employé. Sa participation ne se borne pas à la simple supervision des stages ou à remettre à l'étudiant les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs, mais à partir d'une liste de critères d'appréciation il est appelé à effectuer le même travail d'évaluation que les professeurs et les étudiants.

Les charges de travail traditionnelles exigent de l'étudiant un résultat suffisant dans chacune des disciplines inscrites au programme, travail qui est ensuite corrigé et évalué suivant les critères de la spécialisation concernée. Ainsi, rapports périodiques, correspondance avec les manufacturiers, rencontres enregistrées sur bande magnétique, font l'objet d'une critique sur le plan du français. Appréciation qui s'opère suivant des critères de niveau de langage, de contenu, de structure et d'articulation.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

Il y a rencontre hebdomadaire de l'équipe des animateurs pour faire le point sur le travail réalisé, planifier pour la semaine à venir et prévoir les projets à long terme. Il se tient de plus une rencontre mensuelle de l'équipe des animateurs avec une équipe-ressource (commission scolaire, bureau régional du ministère de l'Education, Université du Québec à Chicoutimi, employeur, parent). Cette rencontre a pour but de vérifier si les moyens utilisés sont conformes aux moyens proposés dans le projet d'expérimentation et aussi de vérifier si la cueillette des données se fait de façon régulière.

A chaque trimestre, ces mêmes personnes évaluent ensemble et de façon globale l'atteinte des objectifs et mesurent la satisfaction de l'étudiant, de l'enseignant et de l'employeur.

Insertion dans le contexte éducatif

Partant de l'évidence des carences de l'enseignement traditionnel, les instigateurs du projet ont mis sur pied un

système emprunté aux diverses théories de la pédagogie nouvelle et ont remis de ce fait à l'étudiant l'entière responsabilité de sa formation. La nomenclature des cours de ces profisl de formation a été enrichie par l'ajout de certaines notions de décoration, de publicité et de sciences morales. Toutes les activités survenant dans le cadre de ces cours sont avant tout le fait des étudiants. Ainsi, lors de plusieurs réunions d'information, les étudiants doivent rédiger et faire pervenir les invitations, articuler et présenter eux-mêmes l'information. De même pour les conférences de spécialistes, ils ont à effectuer les démarches pour s'assurer la participation du conférencier. Un processus d'apprentissage qui entend voir l'étudiant prendre en charge sa formation exige de sa part un engagement total. Ce processus tout aussi exigeant pour les enseignants qui ne peuvent plus s'appuyer sur la structure de l'enseignement traditionnel (horaire fixe, période limitée aux 45 minutes, travaux, examens, disciplines).

On note également que, grâce à une motivation plus grande, l'absentéisme est ainsi réduit à sa plus simple expression. Cet enseignement par "mises en situations" conduit les étudiants à aller du concret à l'abstrait, de la pratique à la théorie. Des rapports écrits périodiques permettent aux étudiants une prise de conscience de la retranscription théorique des connaissances acquises dans la pratique.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INNOVATION

Chronologie

La conception de l'innovation a débuté en mars 1974 et la pré-expérimentation est en marche depuis s-ptembre 1974. Une période de deux ans a été prévue pour la phase expérimentale, qui représente le degré actuel d'avancement de l'innovation.

Les étapes du processus de développement de cette innovation se résument ainsi:

MARS 1974

Analyse de la situation en regard de l'enseignement dispensé dans les options du secteur commercial et établissement d'un projet visant à doter l'étudiant d'un milieu de vie emprunté à la fois de l'école et du marché du travail.

MAI 1974

Rencontre avec des employeurs, des anciens étudiants. d'agents de développement pédagogique, afin de recueillir leurs commentaires sur le projet. Cette étape fu' suivie de la rédaction d'un texte du projet et de sa présentation aux autorités de la commission scolaire qui firent connaître une réponse favorable à la fin du mois.

JUIN 1974

Sélection de la clientèle estudiantine et démarches entreprises auprès des agents manufacturiers et des marchands afin d'obtenir du matériel spécialisé pour la "bibliothèque-baloratoire" prévue dans l'aménagement.

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1974

Les étudiants travaillent à inventorier le magasin scolaire et la cantine.

Rencontres d'informations, préparées et animées par les étudiants, à l'intention des parents, des professeurs, des employeurs et des autorités de la régionale.

A partir de visites dans les magasins, les étudiants ont dessiné le plan de leur futur MINI-MAG.

NOVEMBRE 1974

Ouverture officielle du MINI-MAG.

DEPUIS NOVEMBRE 1974

Expérimentation des stratégies d'enseignement élaborées en vue d'un travail de laboratoire.

AUTOMNE 1975

Prépatation d'un mémoire de projet d'expérimentation pour demander au ministère de l'Education de subventionner ce projet.

Ressources

A l'étape de la conception et de l'élaboration du projet, les innovateurs ont reçu un soutien de la part des personnes suivantes:

Gérard Tremblay (Directeur de l'enseignement professionnel à la CSR du Saguenay); Raynald Tremblay (Principal-adjoint) et Hermas Simard (Principal).

A l'étape de l'expérimentation, ils ont bénéficié d'actions de soutien de la part de:

Adrien Brassard (Coordonnateur du Service des programmes et examens de la CSR); Jos.-Marie Marquis (Répondant en mesure et évaluation au bureau régional du ministère de l'Education), Noëlla Raymond (Agent de développement pédagogique du Service de Mesure et évaluation) et Claude Tremblay, (Répondant des Affaires étudiantes au bureau régional), Germain Laflamme (Agent de développement pédagogique en Commerce et secrétariat), Roger Tremblay (Principal) et Paul-E. Parent (Principal-adjoint).

Touchant les ressources financières, les données sur le financement de MINI-MAG ne sont pas disponibles au moment présent. Les sommes nécessaires aux réaménagements des locaux proviennent du budget d'immobilisations de la commission scolaire régionale du Saguenay. Il est à noter que le MINI-MAG obtient une collaboration matérielle des différentes entreprises.

Méthodologie, Stratégies

Convaincus qu'ils ne parvenaient pas à préparer psychologiquement et pédagogiquement l'étudiant au marché du travail, les professeurs ont tenté d'esquisser les grandes lignes d'une solution possible. Analysant leur expéreince et les besoins du milieu, ils ont élaboré ce projet expérimental visant à l'acquisition des connaissances à la source, l'apprentissage dans le vécu.

Ce qui, au départ, est apparu pour certains, être du "bricolage pédagogique" est devenu une véritable innovation. Suite à des rencontres avec les parents, les employeurs, les média d'information, les dirigeants de la commission scolaire, les groupements sociaux, le projet a été reconnu comme

étant sérieux. D'où les principes méthodologiques qui ont orienté la conception du projet peuvent être exprimés ainsi: engager toutes les personnes concernées dans le projet en leur assurant une bonne information; secondo, réaliser le plus rapidement possible le laboratoire nécessaire à l'expérimentation; tertio, planifier et organiser la phase expérimentale du projet en regard de la pédagogie nouvelle amorcée.

Rôles - Attitudes et relations interpersonnelles

L'équipe de professeurs, appuyé par la direction de l'école, a joué le principal rôle dans l'élaboration de cette innovation. Grâce à des réunions d'information bien structurées, professeurs et étudiants ont pu s'assurer également de l'appui et de la collaboration des parents et des employeurs, C'est ainsi que les employeurs apportent, dans ce-te phase expérimentale une collaboration matérielle appréciable. Les parents contribuent à la progression de cette innovation en s'intéressant de très près au milieu de vie proposé à leurs enfants et en participant nombreux aux rencontres d'évaluation et d'inforamtion, aux ventes organisées par le MINI-MAC, et en encourageant les employeurs qui reçoivent les étudiants en stage.

La participation des employeurs et des parents prouve aux étudiants et aux enseignants que le projet est une réussite. Avec un taux de présence de 90% à chacune des rencontres, les parents démontrent hors de tout doute qu'ils sont favorables au projet.

La collaboration obtenue de la part des employeurs, des autorités de la régionale et des conseillers pédagogiques est qualifiée d'excellente. De plus, à la phase expérimentale, les innovateurs reçoivent un soutien précieux et une collaboration vraiment professionnelle du bureau régionale du ministère de l'Education. Les innovateurs demeurent en contact étroit avec le monde des des affaires afin d'assurer une progression réelle de leur projet. C'est ainsi qu'ils sont membres de l'Association des détaillants en alimentation, du Centre d'affaires et participent hebdomadairement au "Rendez-vous de l'homme d'affaire".

Evaluation globale

Actuellement, on semble être en voie d'atteindre les

objectifs poursuivis. Le lien que les animateurs ont su établir entre les diverses disciplines leur permet d'assurer un encadrement efficace en évitant le morcellement provoqué par le décloisonnement de l'enseignement. Cependant, se pose toujours le problème de l'intégration de la pédagogie nouvelle aux rouages scolaires. (cf. les examens uniformes du M.E.Q.).

Le responsable compte bien recevoir une aide croissante de la part des commerçants et même des manufacturiers et espère que le projet sera subventionné par le ministère de l'Education.

La satisfaction rencontrée à tous les paliers est l'indice d'un avenir prometteur pour ce projet lorsqu'on y aura apporté les quelques réajustements nécessaires.

3. INTRODUCTION DE L'ENSEIGNEMENT PAR OBJECTIFS AU SECTEUR PROFESSIONNEL

Par: Robert Lalonde

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Comme son nom l'indique, l'innovation consiste en la mise en application de la 'méthode de l'enseignement par objectifs"; elle est introduite en équipement motorisé, dans le secteur "professionnel court" et "professionnel long." Le " professionnel court" comprend des élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation.

Les professeurs ont d'abord adopté le programme du Ministère aux situations vécues par le milieu selon un objectif général, puis ils ont identifié des objectifs spécifiques et des sous-objectifs

Cette innovation, qui relève de l'enseignement individualisé est la première du genre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue; elle a été conçue entièrement par Claude Chabot, professeur en équipement motorisé à la Cité Etudiante Polyno de la commission scolaire Abitibi, à La Sarre. Il est aidé dans son travail par une équipe de professeurs du même secteur.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Objectifs de l'innovation

Le principal problème auquel tente de remédier cette innovation est le manque de motivation chez l'élève; en tenant compte de ce problème on a donc élaboré les deux objectifs généraux que voici:

1° motiver l'élève

2° tenir compte du rythme d'apprentissage de chacun.

Dans l'élaboration de ces objectifs, on a tenu compte du principe éducatif selon lequel l'élève a en lui tout ce qu'il faut pour s'éduquer si on le place dans un milieu à sa mesure et stimulant.

Moyens utilisés pour l'innovation

Pour réaliser le projet on a dû fabriquer des programmes institutionnels respectant les programmes-cadres. Des tâches précises ont ensuite été identifiées. Les innovateurs ont aussi fait faire des cahiers pour les élèves et pour les professeurs, ainsi qu'un tableau pour la classe.

Fonctionnement de l'innovation

Chaque projet répond à un objectif spécifique; dans chaque atelier, les projets numérotés ont leurs propres endroits. Chaque élève a un cahier personnel dans lequel les projets sont identifiés et décrits. La méthodologie y est synthétisée et l'acquisition, sur laquelle porte l'évaluation, y est clairement définie; l'élève commence par le projet qu'il désire et va à son rythme. Bien en vue, en classe, il y a un tableau sur lequel apparaissent les noms des projets et les noms de chaque élève. Le professeur a un cahier dans lequel sont inscrits les noms des élèves, l'objectif et le numéro de chaque projet, un endroit pour y inscrire la date et une évaluation en pourcentage et demeure à la disposition des élèves; il donne l'enseignement théorique, soutient, stimule, assure une présence personnalisante.

Mécanismes d'évaluation

Le mode de contrôle et d'évaluation est totalement

nouveau pour le milieu donné et l'accréditation est totale. Les tâches sont clairement définies et les objectifs à atteindre sont explicitement exprimés aux élèves; quand celui-ci croit avoir atteint l'objectif, il se fait évaluer par le professeur qui note selon le guide suivant:

0% ne peut effectuer cette tâche;

50- 65 % peut effectuer cette tâche avec une surveillance constante;

65-80% peut effectuer cette tâche sous surveillance périodique;

80-85% peut effectuer cette tâche sans surveillance;

85-90% peut effectuer cette tâche en démontrant de l'initiative et capable d'adapter la situation;

90-100% peut effectuer cette tâche correctement en démontrant du "leadership" vis-à-vis ses compagnons.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Cette innovation s'insère naturellement dans le contexte éducatif.

Les objectifs officiels sont amplement atteints, les horaires n'ont pas à être perturbés, les élèves s'intéressent au plus haut point, les locaux et le matériel didactique ne requièrent qu'une adaptation locale relativement facile à faire.

Le travail pour les maîtres a été exigeant et a demandé, au début, un surplus d'heures de travail. Cependant il s'est avéré que ces heures supplémentaires du début, ont été compensées par une économie d'heures une fois le projet bien en marche.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Etapes du processus

Le projet est présentement dans sa quatrième année. Voici les étapes suivies dans le processus d'innovation:

- De septembre 1972 à juin 1973: conception du projet.

La conception comprend les points suivants:

1- Diagnostic des problèmes: septembre-octobre 1972

2- Définition des objectifs: septembre-décembre 1972

3- Invention des tâches: novembre 1972 à septembre 1973.

Depuis septembre 1972, le projet est à l'expérimentation au "professionnel court" et il est adopté graduellement, par les professeurs du "professionnel long". On est présentement à faire l'évaluation de la méthode.

Ressources humaines de l'innovation

Outre les professeurs et le chef de groupe impliqués, il y eut l'adjoint au principal, responsable du secteur professionnel, qui n'a pas ménagé intérêt, dialogue, étude, conseil, supervision.

Les ressources les plus significatives sont venues de la part du responsable de l'éducation des adultes et de l'agent de développement pédagogique en équipement motorisé.

Des appuis sporadiques ont été donnés par des représentants (relations extérieures) des grandes compagnies d'équipement motorisé. Ils ont fourni une précieuse documentation offerte par leurs compagnies, ils ont favorisé des stages en industrie et ils ont accepté avec empressement de rencontrer les professeurs du secteur visé.

Méthodologie, stratégies novatrices

Au début, Claude Chabot, professeur et chef de groupe agissait seul, encouragé par son coordonnateur. C'est sous son influence que les autres professeurs se sont intéressés et ont adopté sa méthode.

Commentaires de l'innovateur

L'innovateur souhaite que les professeurs qui font des expériences similaires aient la possibilité d'échanger à l'occasion de journées d'évaluation.

4. MISE AU POINT D'UNITÉS MÉTHODOLOGIQUES D'APPRENTISSAGE (U.M.A.) EN FRANÇAIS AU NIVEAU SECONDAIRE

Par: Philippe Genest
et Claude Tremblay

1. CARACTERISATION DE L'INNOVATION

Une unité méthodologique d'apprentissage c'est la planification d'une période de temps (trois à quatre semaines) consacrée à la poursuite d'apprentissages particuliers, poursuite intégrée dans la réalisation d'un projet contenant plusieurs activités pédagogiques.

Dans cette "mise au point d'activités pédagogiques", trois unités ont été produites, soit : un dialogue écrit, en secondaire I, un récit, en secondaire II et un commentaire écrit en secondaire III.

Cette innovation est la vérification d'une hypothèse de planification formulée par le secteur du français de la D.I.G.E.E.S. coordonnée par monsieur Philippe Genest, conseiller pédagogique en français, elle a été expérimentée à la commission scolaire régionale du Lac St-Jean.

2. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

Le comité directeur est formé du conseiller pédagogique et d'un agent de développement pédagogique, tous deux de la région du Saguenay - Lac St-Jean et d'un professeur de français; ces trois personnes animent des équipes de travail.

Ces équipes de travail sont constituées de trois professeurs de français du secondaire I, de trois professeurs de français du secondaire II et de trois autres professeurs de français du secondaire III.

L'innovation implique environ 15 professeurs de français par degré au niveau de la régionale. Parmi les maîtres impliqués, neuf ont pour rôles : la recherche, l'élaboration de documents de travail, l'animation d'équipes de professeurs de français et l'évaluation de l'expérimentation.

Problèmes ou lacunes auxquels l'innovation tente de remédier.

Il s'avérait difficile de faire le lien entre les objectifs généraux du programme-cadre de français et la pratique courante de l'enseignement en classe, autrement dit, entre le plan d'étude régional et l'organisation concrète des cours.

Les professeurs manquent de temps pour faire eux-mêmes toutes les recherches et réflexions nécessaires à l'élaboration d'instruments de planification.

Besoins

Un besoin de modèles, d'instruments pratiques réellement applicables, est ressenti par les innovateurs; au niveau de planification, on a besoin d'une préparation de classe éloignée dans laquelle toute la démarche pédagogique est prévue.

Objectifs

Comme objectif général, l'innovation vise à développer chez les professeurs l'habileté à planifier leur enseignement de façon de plus en plus précise et à les convaincre des avantages d'une démarche unifiée, plus rassurante pour lui et plus motivante pour les étudiants.

Sur le plan des objectifs spécifiques, l'innovation vise à situer les différents niveaux de planification; soit : le programme-cadre, le plan d'étude régional, le plan classe et les unités méthodologiques d'apprentissage.

Elle vise à préparer pour chaque degré des documents de travail (U.M.A.) illustrant une ou des façons d'intégrer les contenus ou les objectifs linguistiques dans une démarche en accord avec le programme-cadre ou les plans d'étude d'une région.

Elle propose également d'amener graduellement les professeurs à planifier leur enseignement selon cette méthode en le laissant faire des choix d'objectifs, d'activités ou de moyens et en l'aidant à construire lui-même de telles unités de méthodes d'apprentissage au complet.

De plus, elle vise à amener les professeur à impliquer les élèves en les faisant participer à l'élaboration d'une "U.M.A."

Principes éducatifs dont s'inspirent les innovateurs

Le projet tient compte des besoins linguistiques et de la capacité de l'étudiant. Il doit également tenir compte de l'orientation actuelle impliquée dans le programme-cadre de français, c'est-à-dire : français comme langue de communication qui se perfectionne à travers des situations de communications.

L'étudiant adhère à une démarche pédagogique proposée, puis idéalement participe lui-même à l'élaboration de sa démarche.

Fonctionnement de l'innovation

Une unité méthodologique d'apprentissage (U.M.A.) s'élabore et se réalise selon le schéma reproduit en annexe.

Aux utilisateurs, soit les professeurs, l'"U.M.A." se présente de façon uniformisée dans les tableaux contenant les renseignements suivants :

L'objectif de la situation globale proposée sous forme de défi, de problème à résoudre, ou d'objet à réaliser; exemple : composer un récit de 3/4 de page et le présenter devant la classe.

5 colonnes se lisant à la façon d'un tableau synoptique (de gauche à droite).

Objectifs	Activités	Stratégies et élaboration des travaux	Temps	Evaluation

Les objectifs originent du plan d'étude régional et visent à combler les besoins des élèves, à favoriser le développement de leurs aptitudes particulières. Ils tiennent compte aussi des exigences de la communication.

Les activités d'apprentissage sont soit des éléments constitutifs de la situation globale qui s'additionnent (ordonnance dans le temps non-essentielle) soit des étapes à suivre dans l'ordre pour en arriver à la réalisation complète de la situation globale.

Les stratégies indiquent comment le maître entend s'y prendre concrètement pour réaliser ou faire réaliser les activités. Dans cette colonne, on précise aussi les consignes données aux étudiants pour l'élaboration des travaux.

Temps : dans la 4ième colonne on indique la durée approximative prévue pour chaque activité.

Evaluation : vis-à-vis chaque activité où une évaluation est prévue, on indique les critères qui serviront à mesurer l'atteinte des objectifs.

Aux étudiants, la clientèle-cible, on remet souvent une feuille de route, document moins détaillé que l'UMA mais qui lui indique le cheminement à parcourir, la liste de travaux et les critères d'évaluation.

Shéma d'élaboration et de réalisation de l'unité de méthodologie d'apprentissage.

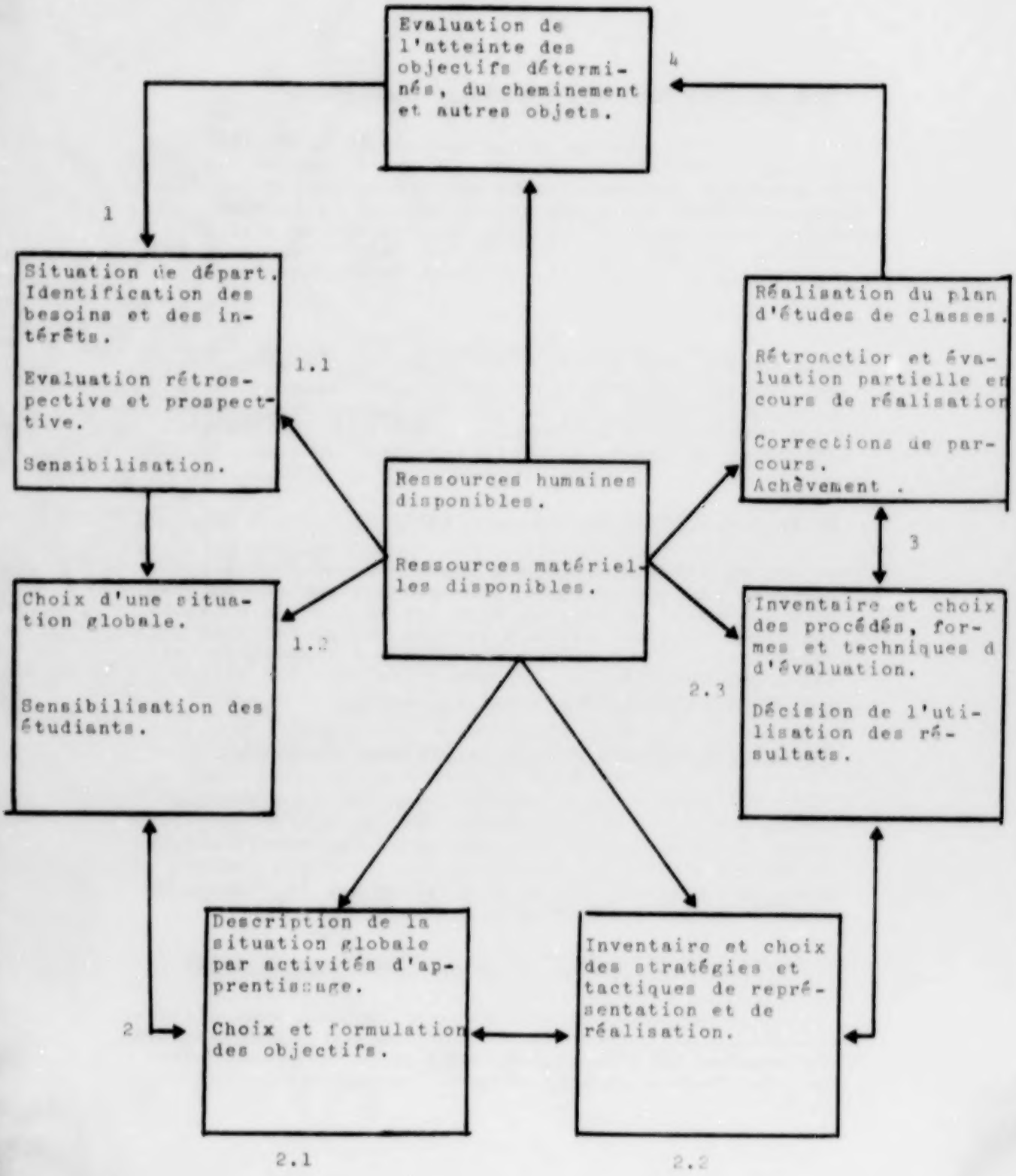

Mode de contrôle et d'évaluation des élèves

Pour chacune des activités correspondantes aux objectifs d'enseignement, les performances des élèves sont évaluées par le professeur ou par les élèves eux-mêmes selon des critères acceptés de tous. Des moments sont prévus pour une évaluation plus subjective portant sur l'intérêt de l'activité, les relations interpersonnelles, le cheminement du groupe, etc...

Les notes attribuées aux élèves tout au long et à la fin de l'U.M.A. constituent l'évaluation des travaux d'élèves qui représentent environ 50% de la note totale de l'ordo, l'autre 50% venant des examens régionaux ou des examens d'écoles. Le mode d'évaluation se trouve donc partiellement nouveau.

Mécanisme d'évaluation de l'innovation

L'évaluation de l'innovation se fait à partir d'une visite du conseiller pédagogique et des membres du comité de travail dans les écoles aux équipes-matières, et d'une réunion de tous les professeurs qui expérimentent le projet. Une séance d'évaluation est tenue par les élèves. Ces démarches visent à déterminer si les objectifs ont été atteints.

Critères d'évaluation de l'innovation (énumération)

Pour évaluer l'innovation on considère des points précis, soit : réalisme des objectifs, pertinence des activités proposées, précision des stratégies ou des consignes aux étudiants, validité des instruments de mesure utilisés, motivation des étudiants, satisfaction des professeurs.

Insertion de l'innovation dans le contexte éducatif

Beaucoup de professeurs, surtout dans d'autres matières que le français, ont encore une conception traditionnelle de l'enseignement et préparent leurs cours au jour le jour en puisant dans les exercices déjà préparés.

D'autres, très créatifs, ont besoin d'être bridés pour être surs que les objectifs du français sont atteints.

Une telle méthode de planification exige beaucoup de travail et de rigueur du professeur, au début surtout. Elle exige d'eux la fabrication d'instruments adaptés au besoin. Les étudiants désirent savoir où ils s'en vont.

3. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Chronologie globale

De janvier 1975 à novembre 1975.

Le projet a débuté en janvier 1975 et il est interrompu depuis le 15 novembre 1975 à cause de mesures de pression des enseignants (convention collective). La première unité a été expérimentée mais non évaluée.

Financement total de l'innovation

Les coûts sont de $4 500.00, divisés entre neuf professeurs, à raison de $500.00 chacun, alloués comme montant forfaitaire. Ce montant provient du budget de la coordination pédagogique (Service de l'enseignement). Les suppléances lors des sessions intensives sont prises à l'intérieur du budget régulier des suppléances.

Ressources dont ont bénéficié les innovateurs

Les innovateurs ont reçu l'aide des personnes suivantes : Michel Bolduc, A.D.P. en français de la Région 02, qui a travaillé comme personne-ressource et animateur pendant toute l'expérience; Marc Roberge de Lapointe, Florent Mallette du Saguenay et Jean-Joseph Tremblay de Louis-Hémon à qui on a demandé une appréciation du projet. Ils se sont documentés au secteur

de l'enseignement du français de la D.G.E.E.S. Les documents produits sont imprimés au service d'imprimerie de la régionale et distribués aux professeurs concernés. Les documents audio-visuels sont produits au centre audio-visuel.

Méthodologie, stratégies utilisées

Les innovateurs ont utilisé les membres du comité de travail comme animateurs lors des réunions de sensibilisation, à la présentation des documents, comme personnes-ressources lors de l'expérimentation, comme animateur et utilisateur des conclusions de l'évaluation.

Participation et relations interpersonnelles

Rôles, actions des différentes personnes impliquées

Les innovateurs en s'inspirant des éléments théoriques trouvent des applications concrètes et planifient et réalisent des stratégies d'intervention. Les élèves, clientèle-cible, sont invités à adhérer et sont éventuellement invités à participer à l'élaboration. Les professeurs sont d'abord utilisateurs, puis concepteurs. Le principal répond à certaines demandes de soutien bien spécifiques. La direction de l'enseignement et la direction générale favorisent l'innovation à toutes ses étapes.

Les différents agents sont réceptifs à cette innovation et sont confiants qu'elle peut apporter des résultats intéressants.

Les innovateurs et les clients coopèrent ensemble. Quant aux directeurs, ils ont une attitude plutôt d'abandon, ils font confiance aux innovateurs, parce qu'ils n'ont pas le temps.

Evaluation globale

Atteinte des objectifs

Les premières rétroactions indiquent que l'innovation est un moyen relativement efficace d'atteindre les objectifs.

Les premières phases se sont réalisées sans problèmes et ont suscité beaucoup d'intérêt.

Les innovateurs souhaitent plus de communication entre les innovateurs. Ils aimeraient de plus, faire appel à des spécialistes (linguiste, docimologue). Ils souhaitent finalement un soutien financier afin de rémunérer les participants au tarif régulier.

A cause de la situation causée par les négociations provinciales avec le ministère de l'Education, il s'avérait difficile de tenir des réunions de planification fréquentes et régulières avec les professeurs.

En fait, selon l'innovateur, si le sujet de recherche-action est très intéressant, voire passionnant, la réalisation semble difficile.

5. : LE PROJET " 4 ET 1"

Par: Huguette Thibault

1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION

La présente innovation consiste principalement en un réaménagement de l'horaire afin de donner quatre journées d'enseignement et une journée ouverte aux étudiants. C'est en fait la journée ouverte qui nécessite un réaménagement du temps et des lieux, permettant ainsi l'expérimentation de nouvelles formes d'apprentissage; ces formes d'apprentissage comprennent de l'enseignement, des ateliers et des activités.

Un atelier peut durer une, deux ou quatre périodes par journée ouverte durant toute l'année, un semestre ou un demi-semestre.

Le projet "4 et 1" a été expérimenté deux années consécutives depuis 1974, à la Polyvalente de Charlesbourg, donc avec des étudiants du deuxième cycle du secondaire. Elle est interrompue depuis septembre 1976 à cause d'un manque de subventions.

Publications - Textes disponibles sur l'innovation

La Polyvalente a publié un document intitulé: Le "4 et 1".

Les innovateurs

M. Fernand Robitaille, directeur général, est responsable de l'innovation. Travaillent également à la recherche deux professeurs de l'Université Laval. On a formé un comité chargé d'évaluer le projet.

2- DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INNOVATION

Organisation administrative, structure

Comme mentionné plus haut, une équipe d'évaluation a été formée; elle comprend, outre le directeur général, les personnes suivantes:

- Dr Marc-André Nadeau, chercheur principal, président du comité d'évaluation
- Richard Girard, chercheur secondaire
- Un (1) principal-adjoint de la Polyvalente de Charlesbourg
- Florian Champagne, principal de la Polyvalente de Charlesbourg
- Claude Renaud, directeur des Services de l'enseignement
- Jacques Portelance, directeur des Services aux étudiants
- Sr Denise Rodrigue, coordonnateur de l'enseignement général et de la mesure et de l'évaluation
- Deux (2) ou trois (3) professeurs de la polyvalente de Charlesbourg
- Un (1) membre du comité de parents de la Polyvalente de Charlesbourg

o Il faut souligner également la participation occasionnelle d'étudiants gradués, invités par le chercheur principal.

L'objectif général est de développer toutes les dimensions de la personne: physique, intellectuelle, sociale, culturelle, en vue de la compétence et, si possible, de l'excellence dans la formation générale et professionnelle d'un futur citoyen créateur, adapté et heureux.

Il vise également à actualiser les ressources humaines du milieu et développer un type de gestion plus souple qui vise à canaliser ces ressources.

Principes dont s'inspire l'innovation

Il serait trop long d'énumérer ici tous les principes dont s'inspirent les innovateurs, mais un principe semble représentatif des autres:

"L'école, plus que jamais, doit répondre, pour l'essentiel, à la triple exigence suivante:

1. Elle doit offrir à l'élève un milieu où règne la joie de vivre et le désir de s'épanouir.

2. Elle doit faciliter la participation de l'élève à la vie de l'école et à celle de la Cité".

Moyens utilisés

Afin de faire connaître aux étudiants les objectifs et le contenu des ateliers, on a organisé une "opération Information", répartie sur deux séquences: une intensive et l'autre continue.

La séquence intensive a lieu durant les périodes précédant l'inscription aux ateliers et on y diffuse l'information au moyen de dépliants, commentaires, vidéo, photos, expositions et démonstrations.

Un kiosque "4 et I" est ouvert à l'année longue dans le hall et un technicien en est responsable.

La journée ouverte se situe le mercredi de chaque semaine et l'étudiant est libre de participer aux activités.

Le Conseil d'Ecole privilégie les projets d'ateliers qui correspondent, soit à des formes spécialisées d'apprentissage qui permettent une progression dynamique du groupe, ou à des sphères d'apprentissage qui visent plutôt l'exploration que la spécialisation.

Pour l'étudiant en difficulté, il faut privilégier l'atelier "récupération" aux autres ateliers.

Lorsque l'étudiant a fait son choix d'atelier, son engagement doit être continu pour la durée de l'atelier.

L'atelier doit relever d'un département, ce qui n'empêche pas cependant l'animateur d'un atelier d'appartenir à un autre département.

Compte tenu des objectifs de cette journée, l'Ecole entend encourager la participation soutenue de l'étudiant, par la mise en place d'un système d'accréditation.

Mode de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

Le mode de contrôle du travail des élèves est partiellement nouveau et l'accréditation de cette évaluation est partielle.

L'étudiant obtient une accréditation de la Polyvalente lorsqu'il a cumulé un minimum de huit (8) crédits durant l'année scolaire (sur une possibilité de seize (16)). Cette accréditation prend la forme d'un papier officiel à la fin de l'année scolaire. Un bulletin informatisé transmettra à l'étudiant et aux parents le nombre de crédits obtenus durant l'étape.

Durant les cinq journées du "4 et I", les cours formels conduisent à l'obtention d'unités. Les "ateliers" procurent à l'étudiant des crédits. Un crédit, forme de reconnaissance accordée par la Polyvalente à l'étudiant, équivaut à une période par journée ouverte pendant un semi-semestre.

Mécanismes d'évaluation de l'innovation

Comme nous l'avons déjà mentionné, il a été mis sur pied un comité d'évaluation.

o Objectifs principaux de l'évaluation

Dans un premier temps, définir les besoins concernant l'implantation du 4 et I et les traduire en objectifs mesurables et vérifiables.

Dans un second temps, choisir un certain nombre d'objectifs à mesurer et procéder à l'évaluation de leur atteinte, selon des modalités et un échéancier préalablement acceptés par le comité d'évaluation.

o Etapes suivies

Une des premières tâches du Comité de travail fut d'analyser les suggestions de recherche faites par le Conseil de l'École et par le Comité d'école. Les membres du Comité ont tenté (1) de dégager de l'ensemble des suggestions, celle ou celles pouvant faire l'objet d'une évaluation, compte tenu de leur pertinence, de leur plus ou moins grande facilité d'opérationnalisation, du temps et des ressources disponibles et (2) de retenir le ou les aspects devant faire l'objet de l'évaluation pour l'année 1975-76 selon leur importance relative par rapport aux attentes des gens vivant le 4 et I, selon les interrogations et les attentes des responsables du projet et enfin, selon les attentes manifestées par l'organisme subventionneur, le ministère de l'Education.

Les membres du comité se sont entendus pour orienter l'évaluation du 4 et I en 1975/76 vers deux aspects: (I) l'évaluation du "vécu" des ateliers et (2) l'évaluation globale du 4 et I.

Dans une deuxième étape, les membres du Comité de travail ont tenté de définir opérationnellement le "vécu" des ateliers en identifiant ses dimensions principales. Ces efforts ont donné lieu à l'identification de neuf dimensions:

1. La planification de l'atelier
2. Le matériel et le local
3. La participation des étudiants
4. Le groupe
5. La tâche
6. Les règlements
7. L'évaluation des étudiants et de l'atelier
8. Les qualités perçues chez l'animateur
9. Les qualités attendues chez l'animateur

Pour chacune de ces dimensions, un certain nombre d'indicateurs ont été retenus en vue d'élaborer le questionnaire qui devait servir à l'évaluation du "vécu" des ateliers.

Dans une troisième et dernière étape, le Comité de travail a déterminé:

a) le type d'échelle à utiliser pour recueillir les opinions des répondants;

b) les directives à fournir aux répondants;

c) la présentation physique de l'instrument de mesure;

d) la grandeur et la composition de l'échantillon d'étudiants.

3- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE L'INNOVATION

Le projet a été conçu de novembre 1973 à mars 1974. Expérimenté depuis septembre 1974, il est, pour l'année 1976/77, interrompu pour manque de subventions.

Ressources qui ont contribué au projet

Lors de la conception du projet, un groupe s'est rendu à Sherwood Park, en banlieu d'Edmonton en Alberta, visiter le Archbishop Jordan High School qui vivait depuis le mois de septembre une expérience semblable.

Les innovateurs ont également bénéficié des commentaires des professeurs intéressés au projet et des services de chercheurs de l'université Laval, soit MM. Marc-André Nadeau, Ph. D., et Gérard Scallon, Ph. D.

Méthodologie et stratégie d'implantation

Lors de la conception, on a invité les enseignants à inscrire leurs commentaires au sujet de ce projet. On a ensuite réuni les professeurs en atelier de recherche en

vue de trouver les réponses aux questions que soulèverait l'implantation du projet 4 et I. Durant une période d'examens, on rédige une synthèse des recommandations des ateliers.

Des enseignants, désireux de participer au projet, ont présenté des projets d'ateliers.

On a procédé par vote afin de déterminer si on devait réaliser le projet.

Les innovateurs ont également mené une enquête auprès des étudiants de Secondaire III.

Pour de plus amples renseignements au sujet notamment des stratégies employées, on peut référer au paragraphe 4 du document de travail intitulé: "Moyens mis en oeuvre".

Rôles, attitudes et relations interpersonnelles

Monsieur Robitaille, à titre de directeur général, était responsable de la présentation du rapport à la Commission scolaire et de la prise de décisions relative aux recommandations du rapport qui auront été entérinées par la Commission.

Le chercheur principal était superviseur de l'évaluation au plan technique, i.e. détermination d'un plan, mise en application de l'évaluation; il était également animateur et président du comité d'évaluation. C'est aussi lui qui était responsable du rapport d'évaluation et de l'équipe d'étudiants gradués. Il était en rapport avec M. Florian Champagne, principal de la Polyvalente. C'est à Monsieur Champagne que revenait le rôle de convoquer aux rencontres du comité d'évaluation les membres faisant partie du personnel de la Régionale Jean-Talon et de s'occuper des questions de suppléance, s'il y avait lieu.

Le chercheur secondaire devait assister le chercheur principal dans son travail et le remplacer dans ses fonctions lorsque ce dernier était absent.

Les membres du comité d'évaluation avaient pour rôle de déterminer les modalités d'application de l'évaluation, de participer à la mise en application du projet d'évaluation,

d'assurer la liaison entre le milieu et les chercheurs et, ginalement, de participer à la rédaction du rapport d'évaluation.

Le rôle des étudiants gradués était de développer des instruments d'évaluation sous la supervision du chercheur principal, de procéder à la cueillette de certaines informations et d'accomplir certains traitements statistiques à la demande du chercheur principal.

Evaluation de l'innovation

L'évaluation faite par les innovateurs consiste principalement en un questionnaire auquel ont répondu les étudiants et qui visait à faire connaître les perceptions et les attentes des étudiants à l'égard du "vécu" des ateliers dans le cadre du 4 et I et ce, pour chacune des neuf dimensions du questionnaire.

Voici les principales conclusions qui se dégagent des résultats obtenus, tant du côté des perceptions que du côté des attentes, en faisant ressortir le mieux possible les tendances qui s'affirment dans l'ensemble et dans les différentes catégories d'ateliers.

Dans une bonne proportion d'ateliers, les étudiants ont entendu parler des buts ou des objectifs poursuivis et les ont compris d'une manière satisfaisante. Les rencontres, en général, étaient bien préparées et les étudiants savaient habituellement ce qu'il y avait à faire. Le temps prévu pour effectuer les travaux a été bien utilisé en général, mais devrait être quelque peu augmenté. En rapport avec les diverses catégories d'ateliers, des proportions relativement plus élevées d'étudiants provenant de certaines catégories suggèrent que l'un ou l'autre des aspects de la dimension "planification" soient améliorés.

La disponibilité, la qualité et la quantité de matériel ont été jugées satisfaisantes par l'ensemble des répondants, bien qu'il y ait des améliorations souhaitées du côté de sa qualité et de sa quantité. Les aspects du local ont été perçus positivement par les étudiants, mais à des degrés divers. Ces aspects se présentent dans l'ordre suivant, en commençant par ceux qui ont été le plus perçus positivement: éclairage, grandeur, aération, adaptation aux besoins des étudiants et aspect "agréable".

Dans la plupart des ateliers, les buts ont été choisis par l'animateur seul ou par l'animateur et les étudiants. Dans la plupart des ateliers également, les travaux ont été choisis par l'animateur seul ou par l'animateur et les étudiants. La participation des étudiants à la composition des règlements de leur atelier est apparue beaucoup moindre que dans le cas du choix des buts ou des travaux. Les améliorations souhaitées par les étudiants vis-à-vis leur participation au choix des buts et des règlements se présentent comme suit:

- une plus grande participation des étudiants au choix des buts dans toutes les catégories d'ateliers et en particulier dans les catégories "explo" et "technique".

- une plus grande participation des étudiants à la composition des règlements, dans toutes les catégories d'ateliers.

Les ateliers furent, pour la plupart, une excellente occasion pour les étudiants de mieux se connaître. Les groupes, définis par les ateliers, étaient animés d'un esprit de collaboration assez élevé et ce, bien que le travail d'équipe ne fut pas généralisé. L'esprit de compétition fut plus souvent absent que présent. Le déroulement des ateliers s'est fait dans un certain climat de sérénité et de respect des autres, mais où la stimulation entre étudiants fut mitigée. Une proportion non négligeable d'étudiants souhaitent une amélioration des aspects: "connaissance des étudiants entre eux", "collaboration" et "connaissance de ce que font les autres étudiants".

Les tâches proposées par les animateurs ont, dans l'ensemble, intéressé et satisfait les étudiants. Les tâches à réaliser étaient de difficulté moyenne ou faible pour la majorité, demandaient un temps de réalisation assez long, mais variaient en termes d'efforts exigés. Un certain pourcentage d'étudiants suggèrent une amélioration des travaux proposés de façon à ce qu'ils soient plus intéressants pour les étudiants.

Les règlements pris dans leur ensemble furent perçus comme variant sur le plan sévérité. Les règlements concernant les absences, les retards, le dérangement et le bris de matériel ne semblent pas avoir fait l'objet d'une application rigide et généralisée. Les règlements concernant la remise des travaux à temps et la reprise des travaux mal

faits furent appliqués d'une façon plus sévère. Une certaine proportion d'étudiants voudraient que les règlements concernant le comportement, le matériel et les présences soient plus stricts; une faible proportion d'étudiants voudraient qu'ils soient moins stricts.

Les étudiants ignorent, dans une bonne proportion, comment les crédits leur seront accordés à la fin de l'étape. Les étudiants collaboreront peu à l'attribution des crédits. La présence aux ateliers, seule ou combinée avec la qualité des travaux, constitue le critère le plus utilisé dans l'attribution des crédits. L'animateur jugeait assez souvent en cours d'étape de la qualité du travail des étudiants. Les opinions sont très partagées quant à la fréquence avec laquelle l'animateur a discuté de la qualité de l'atelier ou de l'atteinte des buts avec les étudiants. La connaissance par les étudiants de la façon dont les crédits leur sont accordés à la fin d'une étape, leur collaboration à l'attribution de ces crédits et leur participation à certains aspects de l'évaluation de leur atelier devraient être quelque peu améliorées.

La plupart des qualités proposées aux étudiants pour décrire leurs animateurs d'ateliers ont été cotées à un degré relativement élevé. Les cinq qualités qui, d'après la perception de l'ensemble des répondants, caractérisent le plus les animateurs d'atelier sont:

1. Compétence
2. Respect des étudiants
3. Connaissance de ce qu'il a à faire
4. Disponibilité durant l'atelier
5. Patience

Pour l'ensemble des répondants, les cinq qualités jugées les plus importantes à posséder par un animateur d'atelier sont:

1. Compétence
2. Patience
3. Respect des étudiants
4. Acceptation des idées des étudiants
5. Disponibilité durant l'atelier.

Les étudiants souhaitent pour un animateur d'atelier les mêmes qualités qu'ils ont perçues chez leur animateur. Toutefois, "l'acceptation des idées des étudiants" serait une qualité à améliorer.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1976